

coiffure specialisé pour Dames

Service rapide sans rendez-vous

Sion Martigny r. des Rompards 8, 1er ét. av. de la Gare 38 1er ét.

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

LE SEUL QUOTIDIEN DU MATIN DE LA VALLEE DU RHONE

TEL. (027) 2 31 51 - CCP 19-274 - PUBLICITE : PUBLICITAS, TEL. (027) 3 71 11 - Le No 30 ct.

Vêtements

Place Centrale - Martigny
Spécialiste pour HOMME
Toutes retouches gratuites

A 4 jours des élections communales (VII)

Dans le seul intérêt de la cité

Eh bien, ça y est ! On peut se vanter — sans fausse modestie — d'avoir réussi à secouer le torpeur des électeurs à quelque parti qu'ils appartiennent.

Il y a moins de quinze jours encore, on vivait dans une sorte de béatitude inquiétante. On en venait à se demander si les citoyens, lassés de la politique, n'avaient pas décidé de lui tourner le dos.

Que les partis nomment leurs candidats.

On verrait ensuite. Mauvaise formule !

En somme, on laisse venir les choses en fermant les yeux et en se bouchant les oreilles.

C'était là une attitude passive, fort dangereuse.

On ne met pas la tête dans le sable.

Il a fallu que l'on agisse, comme une sorte de réveil, carillonnant que le moment était venu de prendre conscience des réalités politiques de la cité.

Allons ! braves gens, réveillez-vous !

L'alarme, quoi !

Il fallait la déclencher.

Cela fut fait et bien fait par notre journal, le seul qui a eu le courage de

sonner les grandes cloches à toute volée.

Et alors on a vu tout-à-coup des citoyens appartenant aux partis traditionnels affluer aux assemblées. Des électeurs qu'on aurait dits atteints de la maladie du sommeil, frappés de je ne sais quelle sorte de piqûre ayant le même effet que celle de la mouche tsé-tsé, s'ébrouaient et réagissaient.

On a vu aussi les chefs des différents partis sursauter, se démenner, provoquer des rassemblements.

On a vu paraître des articles fulgurants, ci et là, par lesquels on demandait aux membres de ces mêmes partis de renforcer les rangs, de s'aligner sous la bannière aux couleurs les distinguant les uns des autres.

On a vu beaucoup de choses démontrant, enfin, que les électeurs se remettaient debout, eux qui, depuis quatre ans restaient couchés, indifférents ou absents de la vie politique séduisante.

Eh bien ! nous pouvons revendiquer ce réveil des masses.

Les partis nous doivent une fière chandelle, même s'ils orientent le contraire.

Ils le savent, d'ailleurs. En allumant

cette chandelle, ils ont eu une pensée pour nous.

« Que diantre ! Si vous n'aviez pas commencé la « campagne » dans votre journal, me disait hier un politicien bien en selle, je ne pense pas que la ville de Sion eût « bougé ». Grâce au « Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais » qui a « mis le feu aux poudres », nous voilà en plein feu d'artifice. Les fusées partent de tous les côtés. Les partis devraient vous témoigner leur reconnaissance. Je suis en tout cas, l'un de ceux qui ont pensé à vous. Bravo ! »

Il n'y a rien de plus désolant qu'une campagne électorale morne, triste, sans relief, sans discussion, sans lutte.

Nous ne pouvions pas admettre que les jeux se fassent dans l'ombre, dans le silence qui témoigne de certaines conjurations, dans le mystère qui entoure les réunions clandestines.

Le citoyen doit être informé largement.

C'était là notre rôle, notre mission, notre devoir.

QUE L'ON NE VIENNE PAS NOUS REPROCHER D'AVOIR FAIT LE JEU DES COULISSIERS AU D'AVOIR INFLUENCE UNILATERALEMENT L'OPINION PUBLIQUE.

Ceux qui l'affirment sont des inconscients ou des politiciens en lesquels nous n'avons plus confiance.

LES ELECTEURS HONNETES VEULENT QUE L'ON JOUE « CARTES SUR TABLE ».

Nous ne voulions pas autre chose.

Etant au clair, sachant exactement à quoi s'en tenir, les électeurs voteront selon leur conscience. Ils éviteront aux partis des pertes de suffrages pour ne pas les affaiblir ni manquer les sièges convoités ou perdre ceux qu'il faut assurer.

Nous avons conscience d'agir dans le seul intérêt de la cité. C'est pour cette noble raison que nous avons le droit de le dire et de le répéter bien haut.

f.-g. Gessler.

ÉDITORIAL

OÙ VA LA BELGIQUE ?

La Belgique est un pays dynamique. L'industrie y est prospère, notamment. Dans les autres secteurs il y a une stabilité reconfortante. J'entends par là qu'il n'y a pas de crise économique en vue.

— Nous les Belges, me disait l'autre jour à Bruxelles un citoyen moyen, nous avons tout ce qu'il faut pour être heureux.

— Mais vous ne l'êtes pas.

— Comment voulez-vous que nous le soyons. Nous sommes divisés et nous le restons.

Les Belges ne parviennent pas à mettre un terme à leur conflit linguistique qui conditionne, hélas, de nombreux problèmes auxquels il devient très difficile d'apporter une solution pouvant satisfaire à la fois les Flamands et les Wallons.

« Si les transformations qu'on envisage aujourd'hui traduisaient une incompréhension mutuelle, un refus d'entente, je le dis nettement ; cette erreur aurait pour nous tous des suites tragiques. »

C'est ainsi que le roi Baudouin Ier s'exprimait devant la tombe du Soldat inconnu lors du 50e anniversaire de l'Armistice.

Le roi est très soucieux en ce moment, car il sent bien que les Belges, au lieu de chercher à s'unir, à liquider les vieilles querelles, entretiennent un mauvais climat qui nuit à l'épanouissement de la communauté.

La Belgique devrait être forte et unie. Les Belges devraient aller à la rencontre les uns des autres, faire preuve de compréhension mutuelle dans le respect des institutions démocratiques.

Or, c'est exactement le contraire qui se passe.

La Belgique se disloque lentement. Ce désagrement a lieu à l'intérieur du pays, il est apparent seulement au sein des groupes et des partis, des organisations de toute nature, où le clivage devient de plus en plus ostensible, où l'ostracisme se mani-

feste d'une manière plus que sous-jacente.

Les projets gouvernementaux d'autonomie culturelle et de décentralisation économique, sont des projets de réforme qui inquiètent bien des gens.

Verra-t-on un jour une « Belgique communautaire », c'est-à-dire ayant une « nation flamande » et une « nation wallonne » ou une « Belgique tripatite » : les Flamands, les Wallons et les Bruxellesois ?

D'une manière ou d'une autre, ce serait l'éclatement de la Belgique, la fin de la monarchie et le commencement d'une ère invivable.

C'est ce que pensent de nombreux Belges qui ont la tête sur les épaules et qui n'admettent pas que le pays se dispute pour si peu qu'une querelle de langue.

En parlant avec des Belges récemment rentrés du Congo, qui ont le souci de se reclasser et qui y parviennent assez bien après avoir été détachés de la mère patrie pendant près d'un demi-siècle, ces Belges-là m'ont fait part de leur étonnement. Ils sont surpris de voir leurs compatriotes s'entredéchirer pour des « niaiseries », disent-ils.

En politique, il semble que rien ne va plus entre la majorité et l'opposition ni même au sein de la majorité au sujet de l'autonomie culturelle et de la décentralisation économique. Le désaccord est complet puisqu'il y a « refus d'entente » total et absolu sur toute la ligne.

On parle ouvertement de la « faille des trois grands partis ».

Alors, que va-t-il se passer ? La crise politique ?

D'aucuns pensent que l'« aventure politique » n'est pas loin... à moins que ne se produise un « sursaut national » dont les Belges sont encore capables et qui sauverait le pays d'une crise extrêmement grave, plus sévère encore que celles dans lesquelles la Belgique a été plongée au cours de ces dernières années.

f.-g. g.

Prochainement des cosmonautes tourneront autour de la Lune

MOSCOU. — L'URSS met actuellement la dernière main aux préparatifs d'un lancement, pour un vol autour de la Lune, d'au moins deux, et vraisemblablement de trois cosmonautes, apprend-on mardi soir de source informée.

Ce lancement interviendra « prochainement », et vraisemblablement au cours des toutes prochaines semaines, précise-t-on. Il n'est pas impossible, estime-t-on, que le vol circulaire soviétique intervienne avant le vol d'Apollo-8, ou même que les deux équipages contournent la Lune à la même période.

La démocratisation des études (2) - « DE LA MATRICE A LA TOMBE... »

Depuis un certain temps, les problèmes de l'enseignement sont l'objet d'une préoccupation générale. Les associations de parents, d'étudiants, d'enseignants, les partis politiques, les citoyens se disputent le droit de proposer la meilleure réforme, le système scolaire le mieux adapté aux nécessités actuelles. Cela se lit dans la presse, s'entend dans les conversations.

La semaine passée, les premiers intéressés, nos étudiants, réunis en assemblée à Sion, prenaient position en faveur d'une initiative de la Jeunesse radicale valaisanne sur la démocratisation des études. Parmi les tâches confiées au comité central, j'ai retenu quelques exigences qui, à mes yeux, vont de soi. Les étudiants valaisans veulent notamment connaître le barème d'attribution des bourses et des prêts d'honneur.

Un document émanant de la Commission cantonale des bourses et des prêts d'honneur, daté du 10 octobre 1968, donne tous les renseignements utiles à ce sujet. Je ne puis que le résumer ici.

Le point 1 détermine les personnes qui peuvent prétendre à l'aide de l'Etat.

Les paragraphes suivants traitent des critères d'appréciation retenus pour l'octroi d'une aide. Le barème établit tient compte des éléments suivants :

- frais d'études et d'entretien des requérants ;
- revenu et fortune des parents ;
- charges familiales ;
- situation financière des requérants ;
- contribution de la famille ;
- circonstances spéciales ;
- valeur des requérants, au point de vue études ou travail.

En ce qui concerne le revenu et la fortune des parents, sont retenus : le revenu et la fortune nets impossibles. Ces éléments, comme tous les autres, sont traduits en points. La limite de revenu se situe à Fr. 18.000.—. Un re-

venu inférieur donne droit à un point positif par tranche de Fr. 400.—. Un revenu supérieur correspond à 1 point négatif par tranche de Fr. 800.— jusqu'à Fr. 23.999.—, à 1 point par tranche de Fr. 400.— dès Fr. 24.000.—. Une partie de la fortune est ajoutée au revenu selon un taux qui varie de 3 à 10 %. Ce taux est appliqué après déduction d'une franchise de Fr. 20.000.— pour le requérant et Fr. 5.000.— par enfant.

La commission peut, en cas de circonstances spéciales, telles que décès, maladie, invalidité, éloignement, etc., ajouter un certain nombre de points.

Cette circulaire, dont je souhaite la publication dans le Bulletin officiel, décrit également les conditions d'examen des requêtes et conclut sur les considérations suivantes :

L'aide accordée varie selon les catégories d'études. Les montants maximums sont :

- étudiants universitaires et candidats techniciens : Fr. 5.000.—
- élèves des écoles spéc. : Fr. 4.000.—
- autres catégories : Fr. 2.400.—

L'aide accordée aux élèves des écoles secondaires du deuxième degré et aux apprentis est octroyée sous forme de bourse. Pour les autres catégories, elle est répartie entre bourses et prêts d'honneur à raison de 2/3 - 1/3. Dans certains cas, pour éviter d'encourager des jeunes gens dans une voie, mais voulant tout de même respecter le libre choix des études, la commission n'accorde que des prêts d'honneur.

La commission reconnaît que le système appliqué n'est pas parfait. En

existe-t-il un d'ailleurs ? Il permet en tout cas un examen très approfondi des cas.

Au 15 octobre 1968, le 95 % des demandes présentées pour l'année 1968-1969 était traité et les décisions notifiées. Le paiement était effectué dans tous les cas où les attestations nécessaires avaient été présentées par les requérants. Le Département fédéral de l'intérieur, par une lettre du 18 septembre 1968, a exprimé sa satisfaction sur le fonctionnement de ce régime en Valais.

On reprochera peut-être à notre gouvernement de ne pas assez informer le public sur ces importantes questions. Rappelons qu'un communiqué a été adressé à tous les journaux, communes et commissions scolaires. Un stock de formules a été remis à toutes les communes. Tous les intéressés peuvent les obtenir auprès de leur greffe communal.

Je pense que cette information pourrait être complétée par des séances d'information organisées dans toutes nos écoles. La direction de ces établissements distribuerait ensuite une formule de demande d'aide à tous leurs élèves.

Nos finances nous permettent-elles d'assurer la gratuité complète des études techniques et universitaires comme le demande un postulat de l'initiative repris par l'AEV ? Si le coût de l'opération n'excède pas 8 ou 900.000 francs, ainsi que le laissent prévoir les premières estimations, cela est du domaine de nos possibilités. Le débat reste ouvert...

Une autre proposition mérite un examen approfondi. Faut-il distribuer automatiquement les bourses et prêts d'honneur dès le début de l'enseignement secondaire ?

Genève est le seul canton à pratiquer le système de l'attribution automatique. A ma connaissance, aucun autre canton n'envisage de l'introduire. Les cantons de Vaud, Neuchâtel et Bâle ont procédé à des essais et ont conclu que les inconvénients sont plus nombreux et plus importants que les avantages.

Je crois en outre qu'il est prématuré de se lier par un texte législatif au moment où toutes ces questions sont débattues sur le plan fédéral. Notre loi, en la matière, risquerait de différer fondamentalement de ce qui sera décidé sur le plan suisse.

L'UNES, le 16 octobre 1968, déclarait : « Le moment nous paraît être venu d'encourager les cantons à unifier leur système de bourses. Cette unification comprend notamment le montant des bourses et les critères suivant lesquels elles sont accordées... Par une telle unification du système des bourses, une répartition démocratique des chances de formation nous paraît le mieux garantie. »

Le « Manifeste de Fribourg » de la Société des étudiants de Suisse est encore plus catégorique. Il exige un règlement unifié des dispositions concernant les bourses par la voie d'un concordat ou d'une loi fédérale.

Hermann Pellegrini.

VOIR LA SUITE EN PAGE 12

Vous trouverez dans ce numéro :

- ★ Lettre de Rome - Bloc-Note d'Eve en page 3
- ★ Bandes dessinées, Memento, Radio-TV en page 4
- ★ Le sport en pages 5 et 7
- ★ Cinéma et théâtre en page 8
- ★ Monthey en pages 10 et 12
- ★ Martigny en pages 12 et 13
- ★ Sion et Sièrre en pages 17 et 20
- ★ Haut-Valais en page 21
- ★ Les candidats aux élections communales en page 22
- ★ Les dernières dépêches en pages 23 et 24

CE JOUR EN SUISSE ET AILLEURS

Au Tribunal correctionnel de Lausanne UNE PITOYABLE AFFAIRE

De notre correspondant à Lausanne
Jack Rise

LAUSANNE. — Tous ses employeurs, et il en a eu beaucoup, connaissent sa mauvaise foi. Tous ont également souffert de son irrégularité et de son manque de conviction au travail. Tous se plaignent de son incapacité totale d'endosser une responsabilité quelconque, aussi infime soit-elle.

Son aspect physique ne contredit en rien ce rapport de renseignements défavorable. Il manque d'assurance au point que ses petits yeux fuyants n'ont qu'un réflexe: se dérober. Ses épaules n'en finissent pas de tomber. Son seul effort consiste à poser ses mains pattues sur ses genoux et à les immobiliser. Il n'a hérité de son enfance paysanne, qu'un rythme: celui des saisons.

Son attitude confirme tout ce que l'on peut imaginer: c'est l'enfant tout barbouillé de confiture qui nie avoir touché au pot défendu. Cette naïveté flagrante n'a rien de répréhensible, mais elle est entachée d'un attentat à la pudeur. Pitoyable personnage! Affaire pitoyable!

Désertant la campagne pour s'établir

en ville, il partage avec un couple et un bébé de deux ans et demi, une misère d'appartement de deux pièces. Il en occupe une et l'autre sert à loger la famille.

— Comment avez-vous connu votre logeur? s'informe le président.

— Je l'ai rencontré dans les bistros.

Chaque matin, le père accompagné de sa fille entre dans la chambre du locataire. La petite grimpe sur le lit. Ce simple contact « l'émeut ». Assez fréquemment, il l'attire à lui, lui saisit la main et se fait caresser à travers les draps. Mais un jour il l'appelle un peu trop fort. La mère entend la requête impudique et porte plainte. De plus, chaque fois qu'il en avait l'occasion, il apprenait un mot grossier nouveau à la fillette. Une telle lâcheté révolte les consciences.

Le président, M. Bucher, a toutes les peines du monde à lui faire comprendre la veulerie de ses actes. Sa personnalité, à la limite de la simplicité, éprouve une certaine réticence à envisager les faits sous l'angle de la culpabilité.

En réalité, l'enfant n'a été victime d'aucune exhibition. Aucune image pornographique n'a traumatisé son esprit.

« Elle entrainait dans le domaine de l'érotisme sans le vouloir et surtout sans le savoir » déclare l'avocat de la défense, Me Manuel.

Durant toute l'audience, l'accusé, qui a 20 ans, donne l'image d'un être primaire, vivant dans un monde qui ne semble pas fait pour lui. Un inadapté

qui ne parvient pas à devenir adulte. Tenant compte du développement mental de ce personnage (qui a annoncé ses fiançailles, signe de « guérison ») considérant, au surplus, que ses actes restent sans conséquence sur la victime, le Tribunal accorde le sursis à l'accusé et le congamne à deux mois d'arrêt.

COUP D'ŒIL SUR L'ACTUALITÉ

● **REPRISE DES COURS A MEXICO.** — Les cours ont repris lundi à l'université nationale et à l'école normale d'instituteurs à Mexico, après une interruption de quatre mois. L'ordre de grève lancé par les leaders étudiants avait été levé jeudi dernier. Le travail n'a pas repris à l'institut polytechnique.

Peu d'étudiants sont cependant venus assister véritablement aux cours.

● **NOUVEAU LIVRE DE SVETLANA STALINE.** — La fille de Joseph Staline, Mme Svetlana Alloulouyeva Stalina, qui réside actuellement aux Etats-Unis, a terminé un nouveau livre, à paraître très probablement en automne de l'année prochaine.

L'ouvrage, intitulé « Only One Year » (« En une seule année »), est en cours de traduction. Mme Alloulouyeva Stalina y évoque son départ d'URSS pour l'Inde fin 1966, son séjour en Suisse, son arrivée aux Etats-Unis en avril 1967 et son adaptation à la vie américaine.

● **LA POLICE ATTAQUEE A LA BOMBE.** — Un engin a explosé hier nuit devant l'académie de police de Rome (école des officiers de police). La charge avait été placée sous un camion de la police qui a été endommagé. De nombreuses vitres de l'académie ont volé en éclats.

C'est le sixième attentat perpétré à Rome en une semaine. Trois ont été commis devant des écoles et les deux autres devant des pompes à essence dont les gérants avaient refusé récemment de faire grève.

● **MORT DE LA 5me FILLE (?) DU TSAR NICOLAS II.** — Mme Suzanna de Graaf, qui il y a un mois à peine avait prétendu, dans une interview au journal à grand tirage d'Amsterdam « De Telegraaf », être la cinquième fille du tsar Nicolas II de Russie et de la tsarine Alexandra Feodorovna, est décédée hier soir à Doorn à l'âge de 63 ans.

Mme Anna Andersson, qui soutient pour sa part être « la grande duchesse Anastasia » et qui vit actuellement aux Etats-Unis à Charlottesville, aurait, selon ce journal, reconnu en Mme de Graaf sa sœur.

● **MALHEUR AU VAINCU.** — Toutes les rues et tous les immeubles du Mali qui portaient le nom de l'ancien président Modibo Keita ont changé de nom. Les photos et les images représentant les membres du gouvernement destitué ont également disparu.

● **LA REINE ELISABETH DEPOSE PLAINTE: ON L'A PHOTOGRAPHIEE DANS SON LIT!** — Le Conseil britannique de la presse, qui a pour mission de surveiller la presse, a rejeté, mardi, les plaintes déposées contre le «Daily Express», pour publication de photographies montrant la reine Elisabeth dans son lit.

On peut voir sur ces photographies la reine peu après la naissance de son dernier fils, le prince Edouard, né en mars 1964. Elles avaient tout d'abord paru dans l'hebdomadaire français « Paris-Match ». Le «Daily Express» les avait publiées à son tour quelque temps après.

● **NAISSANCE A 900 Km-h.** — Un Boeing 727 de la ligne régulière d'Iran-Air Tabriz - Téhéran a atterri dimanche avec à son bord un passager supplémentaire: une jeune femme de 32 ans, Mme Achraf Valadi, institutrice à Tabriz, a mis au monde en effet dans l'avion une fillette avec l'aide d'une sage-femme qui, par chance, se trouvait également à bord.

La maman et le bébé se portent bien.

Après les émeutes de Zurich Graves abus de la police

ZURICH. — Le chef de la police municipale, M. Sieber, a chargé M. H. Gut, juge cantonal, de faire une enquête sur l'attitude de la police, lors des troubles qui ont marqué, le 31 mai dernier, un concert de musique « pop », au Hallenstation. Plusieurs milieux ont reproché à la police d'avoir outrepassé ses droits, et de s'être montrée inutilement brutale.

Le juge Gut vient de déposer son rapport. Il y déclare vouloir encore attendre les résultats des enquêtes consécutives aux troubles du Globus, à fin juin, pour adopter une position définitive. Toutefois, il a pu établir que, dans quatre cas, des agents de police se sont livrés à des abus.

C'est ainsi que plusieurs agents

se sont acharnés sur un homme d'un certain âge, qui était tombé et qu'un de leurs collègues aidait pourtant à se relever. Un jeune homme, jeté à terre par les agents a été violemment frappé alors qu'il ne pouvait plus se défendre. Un agent a frappé, sans aucune raison, un homme qui passait, loin du lieu des troubles. Enfin, un agent s'est livré à des atouchements impudiques sur la personne d'une jeune fille qu'il matraquait.

En ce qui concerne l'emploi des chiens, M. Gut le déplore, et se déclare heureux qu'on ait renoncé lors de l'intervention du Globus. Au Hallenstadion, il a pu établir que six personnes au moins ont été mordues par les chiens.

Un fonctionnaire fédéral cherche un million pour les lépreux

BERNE. — Un fonctionnaire fédéral, M. Willy Monnier, de Berne, cherche un million de francs. Il entend répéter le geste généreux qui, en 1966, permit d'envoyer en Afrique 22 ambulances spécialement équipées pour les soins aux lépreux. Avec l'assentiment du Conseil fédéral, il lance un appel à tout le personnel de la Confédération pour qu'il accepte de verser au moins un franc par mois, pendant une année, pour réunir cette somme d'un million de francs qui doit permettre d'offrir: 1) un hôpital à l'île de la Paix que le R.P. Piquet, Prix Nobel de la paix, construira aux Indes; 2) un pavillon pour lépreux à l'hôpital du docteur Maggi, au Cameroun; 3) une nouvelle série d'ambulances.

Après la récente réadaptation des salaires des fonctionnaires, M. Monnier estime que cela pourrait être un geste d'amour et de reconnaissance.

Médaille d'or de l'Académie française à Gonzague de Reynold

BERNE. — M. Gabriel Bonneau, ambassadeur de France, a remis solennellement mardi la Médaille d'or de l'Académie française à Gonzague de Reynold. La cérémonie s'est déroulée dans les salons de l'ambassade en présence de diverses personnalités du monde littéraire et notamment de M.

Maurice Zermatten, président de la Société des écrivains suisses.

Après avoir rappelé que l'écrivain fribourgeois recevait il y a trois ans les insignes de commandeur de la Légion d'honneur, M. Gabriel Bonneau s'est déclaré fier de remettre à l'auteur de « Cités et pays suisses » l'une des distinctions les plus rares, la Médaille d'or de l'Académie, en reconnaissance des éminents services qu'il a rendus par la plume et la parole à la cause de la langue française.

française, comme de la civilisation allemande, on parvient à l'universalité. C'est là, a conclu M. Gonzague de Reynold, ce que je me suis toujours efforcé de démontrer.

Ivresse au volant: publication au journal officiel

SCHAFFHOUSE. — Les conducteurs condamnés pour ivresse au volant par les tribunaux de Schaffhouse voient leur peine aggravée. En effet, le «Journal officiel» cantonal publiera les jugements rendus contre eux, avec indication complète de l'état civil du coupable.

Les étudiants refusent un référendum

LAUSANNE. — Après une séance d'informations réciproques entre les étudiants de la section électricité de l'EPUL et les professeurs de la branche, l'assemblée, constatant que le quorum était atteint arrête ce qui suit: elle refuse le lancement d'un référendum contre la loi fédérale concernant le statut des écoles polytechniques, par 128 voix contre 7 et 5 abstentions.

Néanmoins, l'assemblée désire poursuivre son effort dans le sens d'une participation efficace des étudiants à l'organisation de l'EPP de Lausanne.

16.500 francs de plus par an pour les conseillers administratifs

GENEVE. — La commission des finances de l'administration municipale chargée d'examiner les propositions du Conseil administratif de la ville de Genève concernant la revalorisation des traitements des conseillers administratifs, a déposé son rapport.

La commission propose de porter de 28.000 à 42.000 francs le traitement de base des conseillers administratifs. Le rapport prévoit un traitement total brut de 49.140 francs au lieu de 32.760 francs.

Service compris: les buffets de gare donnent l'exemple

BERNE. — Dès le 1er novembre 1968 ou le 1er janvier 1969, les buffets de gare CFF de Suisse appliqueront le système du « service et pourboire compris ». Un supplément de 15 p. 100 sera inclus dans les prix de toutes les consommations et repas. Ainsi, plus de calculs compliqués, plus d'attente éternante, plus de marchandages humiliants. Des avis bien lisibles signaleront à tous les clients que les cartes et listes de prix contiennent déjà la rétribution du personnel, qui sera ensuite répartie en fonction du travail fourni, selon un système laissé à la libre

appréciation des gérants de buffets.

On s'achemine d'ailleurs, d'une manière générale, vers une simplification du service qui n'exclut pas le confort. Au nouveau buffet de la gare de Berne, qui doit être prêt en 1971, il y aura trois « bars debout », pour voyageurs pressés. Pour les autres, des tables confortables et un service soigné. Il n'y aura, du reste, plus qu'une classe, innovation sensationnelle pour la Suisse.

Avec le nouveau régime, la tasse de café-crème coûtera de un franc à un franc vingt.

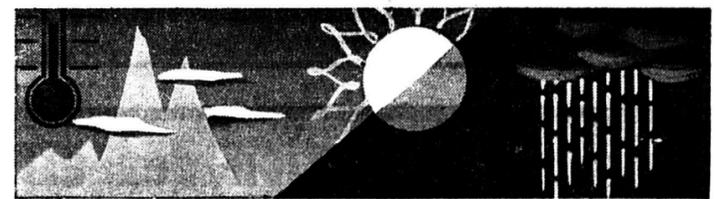
Arrestation d'une bande de voleurs internationaux

ZURICH. — En procédant, le 24 août dernier, à l'arrestation de trois Argentins dans un hôtel de la cité de la Limmat, la police mit du même coup fin aux agissements d'une bande de voleurs internationaux. Il s'agit d'un journaliste libre de 24 ans, d'un étudiant de 21 ans et d'un libraire âgé de 23 ans.

Le journaliste a reconnu avoir volé à Zurich, à Nice et en Espagne, les montres et bijoux qu'il portait sur lui au moment de son arrestation.

Le montant du butin volé à Zurich et à l'étranger se monte à près de 12.000 francs. La somme totale des délits commis par ses complices s'éleva à environ 13.000 francs.

● A Huttwil, centre commercial de la Haute-Argovie, l'assemblée communale a refusé, lundi soir, une initiative prévoyant l'introduction du droit de vote des femmes dans le cadre de la commune, par 197 voix contre 192.



Valais: encore beau mais froid

- ★ TEMPS PROBABLE POUR DEMAIN

Brouillards matinaux, puis ciel se couvrant progressivement d'ouest en est. Pluies probables mercredi après-midi sur la moitié ouest du pays et le long du Jura.

- ★ SITUATION GENERALE

L'anticyclone continental poursuit son déplacement vers l'est, pendant qu'un couloir de basse pression s'approche de l'Europe occidentale. La zone de mauvais temps qui lui est liée atteindra l'ouest de la Suisse dans les prochaines 24 heures.

- ★ PREVISIONS JUSQU'A MERCREDI SOIR

NORD DES ALPES, VALAIS, NORD ET CENTRE DES GRISONS

Les brouillards qui se seront formés cette nuit sur l'ensemble du Plateau se dissiperont en fin de matinée, mais le ciel se couvrira progressivement d'ouest en est, et des pluies pourront se produire dans l'après-midi le long du Jura et sur la moitié ouest de la Suisse. En fin de nuit, la température atteindra 0 à 5 degrés au nord des Alpes et moins 4 à plus 2 degrés en Valais. Dans l'après-midi, elle sera généralement comprise entre 7 et 12 degrés. Vents faibles à modérés du secteur sud-ouest, tendance au foehn dans les vallées des Alpes.

- ★ SUD DES ALPES ET ENGADINE

Des bancs de brouillard ou de brouillard élevé se formeront cette nuit et persisteront aujourd'hui. Par la suite, le temps sera partiellement ensoleillé mais la nébulosité augmentera progressivement. La température atteindra moins 1 à plus 4 degrés au petit matin, 5 à 10 degrés l'après-midi, et des vents d'abord faibles puis modérés du secteur sud-ouest souffleront en montagne.

- ★ EVOLUTION PROBABLE POUR JEUDI ET VENDREDI

Ciel nuageux à couvert, précipitations intermittentes, baisse de la température, avant tout en montagne.

Cours des billets

Allemagne	106,50	109.—
Angleterre	10,15	10,35
Antriche	16,50	16,80
Belgique	8,15	8,50
Espagne	5,90	6,20
Etats-Unis	4,27 1/2	4,31 1/2
France	81.—	86.—
Grèce	13,50	14,50
Hollande	117,50	120.—
Italie	67,50	70.—
Yougoslavie	28.—	35.—

FONDS DE PLACEMENT SUISSE

A. I. I. growth fund	Valeur rachat
	\$ 13,48

Italie: incertitude pour le nouveau gouvernement

ROME — M. Sandro Pertini, président de la Chambre des députés, a terminé lundi soir la série de ses consultations avec les leaders des groupes parlementaires de tous les partis. Cette mission de sondage lui avait été confiée dimanche par M. Giuseppe Saragat, président de la République italienne, pour tenter de résoudre la crise ministérielle ouverte le 19 novembre par la

démission du gouvernement démocrate-chrétien de M. Giovanni Leone. Pressentis pour participer de nouveau à un gouvernement avec les démocrates chrétiens, les socialistes, ainsi que les républicains ont exprimé leur perplexité devant la situation confuse au sein du conseil national de la démocratie chrétienne après quatre jours de débats houleux.

A l'issue de ces débats, M. Mariano Rumor, secrétaire général, et la direction du parti démocrate chrétien, qui avaient démissionné, ont été reconduits dans leurs fonctions. Cependant il n'est pas abouti à la formation d'une direction « unitaire », et non plus seulement majoritaire, souhaitée par l'aile gauche du parti.

Pour sa part, M. Mauro Ferri, secrétaire du parti socialiste, a déclaré qu'il avait eu, après le conseil national de la démocratie chrétienne, un accord provisoire comportant un « élément d'incertitude et d'instabilité » que seul le congrès démocrate chrétien du printemps prochain pourra éliminer.

« Notre position est ferme, a ajouté M. Ferri, les socialistes sont prêts à étudier des solutions de gouvernement qui n'aient pas un caractère provisoire et qui reposent sur une volonté politique affirmée de toutes les composantes de la majorité ».

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer notre bande dessinée « Pythagore et Cie contre Brazzerro ». Nos jeunes lecteurs, à qui nous présentons nos excuses, la trouveront demain en page 3.

Bagarres entre étudiants à l'université de Rome

ROME. — De violentes échauffourées se sont produites hier à Rome dans l'enceinte de l'université entre des éléments du « Mouvement étudiant » (tendance pro-chinoise) et des étudiants de droite.

C'est à la suite d'un autodafé au cours duquel les étudiants de droite ont brûlé des portraits de Mao Tsé-toung et de « Che » Guevara que l'incident a éclaté.

CHRONIQUE EN CHRETIENNE, par F. Rey

GUATEMALA: un archevêque hors série

Le rapt dont fut victime, pendant quelques jours, Mgr Casariego, archevêque du Guatemala, est une nouvelle aventure dans la vie d'un homme qui a débüté comme petit mendiant et cireur de bottes.

Aujourd'hui, le prélat est considéré partout comme une puissante personnalité, dynamique et ne se gênant pas pour exprimer ses opinions. Depuis qu'il est devenu, en décembre 1964, le chef de l'Eglise de son pays adoptif, il n'a pas cessé de répéter qu'on ne pouvait résoudre les problèmes du Guatemala qu'en appliquant les doctrines chrétiennes de justice sociale. C'est pourquoi certains politiciens retardataires l'accusent de favoriser le communisme, tandis que la gauche le qualifie de modéré.

Il aime à rappeler lui-même l'histoire de son enfance.

Né le 13 février 1909 à Figueras d'Oviedo (Espagne), il est resté orphelin à l'âge de 11 ans. Un oncle l'emmena en Amérique du Sud, d'abord au Mexique, puis au Guatemala, mais il devait mourir l'année suivante et l'enfant resta seul, livré à lui-même. Il dut demander l'aumône pour réunir les quelques pesos qu'il lui fallait pour acheter la boîte traditionnelle et les ustensiles du cireur de bottes, qui lui permirent de gagner sa vie.

Une famille charitable de Quezaltenango (Guatemala), qui lui donnait l'hospitalité, découvrit sa vocation. On le confia à un prêtre du lieu, Mariano Rossel Arellano, qui devait lui-même devenir plus tard archevêque de Guatemala avant Mgr Casariego.

La Conférence des évêques catholiques de l'Inde, par l'intermédiaire de son

comité permanent réuni en session extraordinaire, a recommandé aux sociétés missionnaires non autochtones de transférer leurs propriétés à leur personnel indien. Ceci, étant donné un raidissement possible de la politique gouvernementale à l'égard des missionnaires étrangers.

Le rapport officiel de cette session de deux jours, établi à la lumière des pourparlers qui ont eu lieu entre le cardinal Gracias, président de la conférence et M. Y. B. Chavan, ministre de l'intérieur, demande à tous les supérieurs religieux du pays de savoir « interpréter les signes des temps ».

Parmi les autres recommandations du comité permanent, mentionnons un appel pour que « toutes choses étant égales », les

postes de responsabilité soient confiés à des Indiens dans les missions et pour que des programmes soient établis qui préparent les Indiens à devenir professeurs de séminaires, directeurs de collège, maîtres et maîtresses des novices.

Mgr Manuel Sanchez, archevêque de Concepcion, a mis en vente son palais épiscopal, pour résider dorénavant dans une maison plus simple dans un quartier ordinaire de la ville.

L'archevêque vient également de distribuer 2680 hectares de terres appartenant à son diocèse à 32 familles. Le comité gouvernemental de réforme agraire au Chili, fournira l'assistance technique nécessaire.

Toutes ces décisions ont été prises en accord avec le Conseil presbytéral de l'archevêché.

LE BLOC-NOTES

D'ÈVE 1968

par Marie-Claude

Notre chronique féminine quotidienne

« Gardons-nous de faire une folie pour nous consoler d'avoir fait une bêtise ».

(B. Constant).

A table

LE MENU :

Salade de champignons
Rôti de veau
Timbale de macaronis
Salade
Poires

Le plat du jour

TIMBALE DE MACARONIS

Pour 6 personnes, 1 timbale en pâte feuilletée, de 20 cm de diamètre, 350 g de macaronis, 1 cervelle de veau, 12 petites quenelles de veau, garnitures : 2 tranches de jambon (150 g) 20 olives vertes, 200 g de champignons, 1 petit bol de béchamel, 60 g de gruyère râpé, sel, poivre, muscade.

Commandez la timbale de pâte à votre pâtissier. Faites cuire les macaronis, égouttez-les, dans la béchamel ajoutez les olives dessalées et dénoyautées, les champignons sautés au beurre, la cervelle pochée à l'eau salée, détaillée en cubes ; détaillez le jambon en julienne, faites pocher les quenelles à l'eau salée, ajoutez toutes ces garnitures aux macaronis avec le fromage râpé, sel, poivre et muscade ; versez tout chaud dans la timbale réchauffée au four, pour servir videz d'abord la timbale avant de la détailler pour la déguster avec sa garniture.

Votre santé

On ne dira jamais assez toutes les vertus de la pomme... La pomme procure de beaux cheveux : elle convient aux sujets

sains aussi bien qu'aux malades, on peut même en donner aux diabétiques ; la cuisson détruit les vitamines et augmente l'acidité.

Les pommes sont recommandées dans les régimes amaigrissants et dans les entérites, les cures de pommes crues constituent un excellent traitement. Pour avoir de beaux cheveux, conserver les pelures de pommes, hachez-les finement et mélangez-les avec du miel ou de la confiture, prenez chaque matin une cuillerée à soupe de ce mélange.

Entre nous...

Savoir acheter

Pour bien acheter il faut de l'imagination, de l'attention, de la patience et bien entendu du goût.

Si vous avez un budget modeste, n'achetez pas des tissus trop « tape à l'œil » ni des modèles trop nouveaux, ne cherchez pas non plus dans vos tentatives d'excentricité, ou d'originalité, à copier une amie ou une vedette... il n'y a pas deux personnes au monde — même des jumelles — qui porte la même chose de la même façon.

Faites des plans très précis et intelligents pour votre garde-robe en tenant compte de ce que vous avez déjà, de ce que vous comptez donner, de ce que vous pouvez transformer.

Équilibrez vos achats, mettez le plus d'argent possible dans les vêtements que vous porterez souvent: tailleurs, manteaux, jupes, jupes d'hiver ou pensez à un ou deux ensembles que vous pourrez séparer en jupes, blouses ou robes et qui vous permettront de faire de multiples combinaisons

Saint-Nicolas est à la porte:

il annonce le temps des petits et grands cadeaux. Votre magasin Mercure a pris toutes ses dispositions en vue des fêtes de fin d'année. Vous y trouverez une multitude de suggestions nouvelles pour vos cadeaux, telles que: sacs de Saint-Nicolas richement remplis, verges garnies pour garçons et filles, un calendrier de l'aveugle d'un tout nouveau genre, des boîtes de pralinés de Luxe Mercure, des décorations de table originales ou des paniers garnis merveilleusement achalandés. Laissez-vous stimuler par les étalages de nos vitrines et ne tardez pas à vous rendre au Mercure.



MERCURE

Verges garnies pour garçons et filles, Fr. 3.70 /. 10%

Une multitude de sacs de Saint-Nicolas, dès Fr. 5.80-9.80 /. 10%

Nouveau! Calendrier de l'aveugle exclusif, Fr. 7.90 /. 10%

Fruits secs en emballage de fête, dès Fr. 3.95 /. 10%

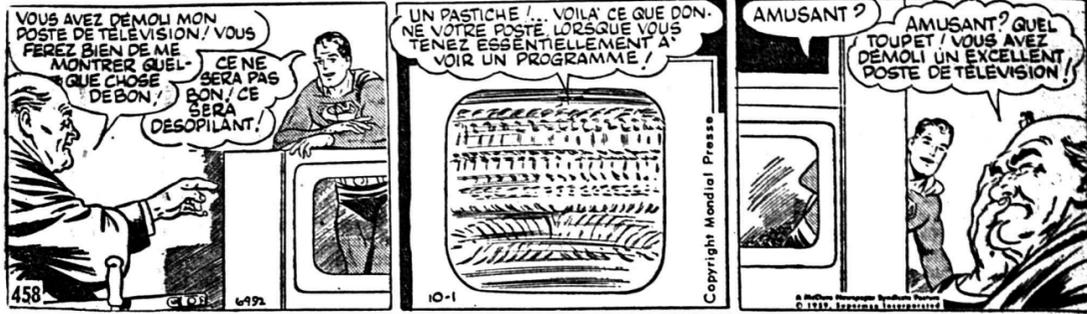
Bottes de Saint-Nicolas en grandeurs diverses, dès Fr. 2.55 /. 10%



CINEMAS

Sierre Bourg	Um 20.30 Heidelinde Weis, Harald Leipnitz, Karin Hübren in Kurt Hoffmanns LISELOTTE VON DER PFALZ Farb film - 16 Jahre
Sierre Casino	A 20 h. 30 Charlton Heston dans WILL PENNY LE SOLITAIRE Les grands espaces et les chevauchées à travers le Far West - 16 ans rév.
Sion Arlequin	EVE S'VEILLE A L'AMOUR I Le film choc de la semaine, un étonnant film de mœurs Parlé français - 18 ans révolus En complément : ALLUMETTE SUEDOISE avec A. Griboc et A. Popof une réalisation de Constantin Youdine en version originale sous-titrée
Sion Lux	Du mercredi 27 novembre au dimanche 1er décembre George Ardisson, Pascale Audret, Horst Frank, dans ÇA CASSE A CARACAS Traite des blanches... Contrebande de la drogue Parlé français - Scopecouleurs 18 ans révolus
Sion Capitoile	Mercredi 27 novembre Raquel Welch - John Richardson, dans UN MILLION D'ANNEES AVANT J.-C. un film tel que vous n'en avez jamais vu Parlé français - Couleurs Deluxe - 16 ans
Ardon Cinéma	Aujourd'hui : Relâche Samedi, dimanche PEAU D'ESPION
Fully Michel	Mercredi 27 novembre - 16 ans révolus Un western avec Anthony Steffen LA VENGEANCE DE RINGO Dès vendredi 29 - 18 ans rév. Steve Mc Queen et Arthur Kennedy, dans NEVADA SMITH
Saxon Rex	Aujourd'hui : Relâche Jeudi 28 - 16 ans rév. LA VENGEANCE DE RINGO Samedi et dimanche - 16 ans rév. LE SOLITAIRE PASSE A L'ATTAQUE
Martigny Etoile	Dès ce soir mercredi - 16 ans révolus 16 ans révolus Le dernier film de Montgomery Clift L'ESPION Un film dur, captivant...
Martigny Corso	Dès ce soir mercredi - 16 ans révolus Rock Hudson et George Pappard, dans TOBROUK Une date, un grand moment de l'histoire I
Monthey Montheolo	ETHIOPIE Pays du roi des rois.
Monthey Plaza	PER POCHI DOLLARI ANCORA In italiano - Scope-color - da 16 anni c.

Superman



Nov. 27

MEMENTO

SIERRE

Pharmacie de service - Pharmacie de Chastonay. Tél. 5 14 33.

Hôpital d'arrondissement : Heures de visite: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30. Le médecin de service peut être demandé soit à l'hôpital, soit à la clinique.

Clinique Sainte-Claire : Heures de visite : semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Samaritains : Dépôt d'objets sanitaires. Tél. 5 17 94 (heures des repas).

Ambulance : SAT. Tél. 3 63 63.

Dépannage de service : Jour et nuit. Tél. 5 07 56.

La Locanda, cabaret dansant. Tous les soirs : 2 programmes d'attractions internationales, 21 h 30 et 0 h. 45. Un orchestre réputé mène la danse. de 21 h. à l'aube.

Bar du Bourg : A nouveau le sympathique « Trio Moreno ».

Maison des jeunes et de la culture. - Exposition Alfred Delpretti jusqu'au 1er décembre.

Patinoire. - 9 h. Patinage écoles, public. 13 h. 30 Patinage public. 17 h. 15 Entr. écoliers. 20 h 15 Championnat suisse LNA : Sierre - Davos.

SIEN

Médecin de service : En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant s'adresser à l'hôpital. Tél. (027) 3 71 71.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête : Appeler le No 11.

Hôpital régional : heures de visite tous les jours de 13 h. à 16 h.

Pharmacie de service. - Pharmacie Duc. Tél. 2 18 64.

Ambulance : Michel Sierro, tél. 2 59 59 et 2 54 63.

Dépannage de service : Michel Sierro, tél. 2 59 59 et 2 54 63.

Taxis officiels de la ville de Sion : avec service permanent et station centrale gare CFF. Tél. (027) 2 33 33.

Pompes funèbres Voeffray. Tél. (027) 2 28 30.

Pompes funèbres Michel Sierro. Tél. 2 59 59 et 2 54 63.

Maternité de la Pouponnière : Visites autorisées tous les jours de 10 à 12 heures ; de 13 à 16 heures et de 18 à 20 h. 30. Tél. (027) 2 15 66.

Œuvre Sainte-Elisabeth : (Refuge pour mères célibataires). Toujours à disposition. Pouponnière valaisanne. - Tél. (027) 2 15 66.

Samaritains : Dépôt d'objets sanitaires, rue des Creusets 42, Michel Sierro, ouvert tous les jours de 13 h. à 18 h. sauf samedi et dimanche. Tél. 2 59 59 et 2 54 63.

Le Gallion, cabaret-dancing : Variétés parisiennes avec Pascale et Gaby. Orchestre Mario Zampini.

Service officiel de dépannage du 0,8%: ASCA, par Jérémie Mabillard, Sion. Tél. (027) 2 38 59 et 2 23 95.

Baby-Sitting. - Tél. 2 43 10 et 2 43 51.

Association de St-Vincent de Paul dames. - Mercredi 27 novembre à 18 h. 10 sera célébrée une messe pour les membres défunts de l'association.

Patinoire. - 8 h. 30 Patinage public. 11 h. 45 Hockey poussins ; 12 h. 45 Hockey écoliers. 14 h Patinage public. 17 h. 30 HC Sion (jun.-nov.). 19 h. HC Sion (jun.-nov.). 20 h. 30 Sion II - Brigue.

MARTIGNY

Médecin de service : En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, veuillez vous adresser à l'hôpital de Martigny. Tél. 2 26 05.

Pharmacie de service. - Pharmacie Lauber, tél. 2 20 05.

Service de dépannage. - Du 25 novembre au 2 décembre, carrosserie Granges, tél. 2 26 55. Le service débute à 18 h. et se termine le lendemain matin à 7 h. Dépannage également le dimanche.

SAINT-MAURICE

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, Tél. 3 62 17.

Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, Mme Beytrison, rue du Collège. Tél. 3 66 85.

Ambulance : Le service est assuré par Bossonnet et Favre, garage Casanova, Tél. 3 63 90.

MONTHEY

Pharmacie de service. - Pharmacie Raboud, Tél. 4 23 02.

Médecin : Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés. Tél. 4 11 92.

Samaritains : Matériel de secours à disposition. Tél. 4 11 05 ou 4 25 18.

Ambulance : Tél. 4 20 22.

Dancing Treize Etoiles : Ouvert jusqu'à 2 heures. Fermé le lundi.

Hôpital régional : Visites tous les jours de 14 à 16 heures. Tél. 4 28 22.

Vieux Monthey : Ouverture du musée le 1er et le 3me dimanche du mois de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h.

VIEGE

Médecin de service : Dr von Roten - Tél. 6 25 50.

Pharmacie de service : Burlet - Tél. 6 23 12.

Ambulance. - André Lambrigger, tél. 6 20 85.

Andenmatten et Rovina. Tél. 6 36 24 (non-réponse 6 22 28).

Service de dépannage : Garage Albrecht, tél. 6 21 23 ; Garage Touring, tél. 6 25 62.

BRIGUE

Médecin de service : Dr Imahorn - Tél. 3 23 20.

Pharmacie de service : Meyer - Tél. 3 11 60.

Ambulance : André Lambrigger, Naters, Tél. 3 12 37.

Dépôt de pompes funèbres : André Lambrigger, Tél. 3 12 37.

Patrouilleur du Simplon du TCS : Victor Kronig, Glis. Tél. 3 18 13.

Atelier de réparations et dépannages TCS : Garage Moderne. Tél. 3 12 81.

A NOS LECTEURS

Nous rappelons à nos lecteurs que le dernier délai pour la réception des manuscrits destinés au « Memento » est fixé à la veille du jour de parution à 8 heures du matin.

Toute communication qui parviendrait à la rédaction après cette heure limite sera sans autre renvoyée d'un jour.

Sur nos ondes

TV: Notre sélection du jour

UN NOMME LA ROCCA

Encore un film policier ? Il est vrai que les programmes romans abondent en histoires de mauvais garçons, racontées dans des feuilletons anglais ou américains.

« Un nommé La Rocca » vaut un peu mieux que toutes ces histoires de série. C'est un film français, réalisé par Jean Becker, fils d'un autre cinéaste Jacques Becker, mort il y a quelques années. Le fils n'a pas le talent du père. Mais dans « La Rocca » il a voulu rendre hommage à son père, celui qui réalisa « le trou ».

Une histoire de gangsters, parce qu'un jeune cinéaste qui vient proposer un scénario à un producteur aura plus de chance d'être écouté s'il présente une histoire où l'on s'entretue plus ou moins dans chaque séquence.

Giovanni est le scénariste du film. Giovanni, c'est un ancien mauvais garçon, il connaît la prison, il en est sorti, il est devenu romancier, scénariste, puis réalisateur. Certains thèmes reviennent dans ses scénarios, ses films. La virilité, l'amitié, l'émotion, la pitié.

C'est par amitié qu'un jeune tueur arrive à Marseille pour porter aide à un copain accusé à tort d'un meurtre. Acteurs : Belmondo et Pierre Vaneck.

Giovanni parle de ce qu'il connaît bien. Sans romantisme. « Je m'efforce de démythifier les truands, dit-il. Dans la pègre, tout est poussé au paroxysme, courage, lâcheté, colère. » (20 h. 25).

L'HABITATION. Troisième volet de l'enquête de « Carrefour ». (20 h.)

PARADES DES MUSIQUES DE L'OTAN. Des ensembles américains, belge, allemand, français et turc. (21 h. 50).

LA CONSTRUCTION EN SUISSE. Où va-t-elle ? A cette question répondront trois spécialistes, Marc Saugey, Jean Broillet, Me Trajan Saudan. (22 h. 10).

Télémaque.

TELEVISION

Suisse romande 9.15, 10.15 Télévision scolaire. 17.00 Le 5 à 6 des jeunes. 18.30 Bulletin de nouvelles. 18.35 Affaires publiques. 19.00 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.05 Notre feuilleton : Lemoyne d'Iberville. 19.40 Téléjournal. 20.00 Carrefour. 20.25 Un nommé La Rocca. 21.50 Parade des musiques de l'OTAN. 22.10 La construction en Suisse, où va-t-elle. 22.40 Téléjournal.

Suisse alémanique 16.15 Magazine féminin. 17.00 L'heure enfantine. 18.15 Télévision scolaire. 18.44 Fin de journée. L'antenne. 19.25 Les Pierrafeu. 20.00 Téléjournal. 20.20 Magazine politique, culturel et scientifique. 21.15 Divorce à l'anglaise. 21.40 Grand gala du disque. 22.20 Téléjournal.

RADIO

SOTTENS 6.10 Bonjour à tous ! 6.15 Informations. 7.15 Miroir-première. 8.00, 9.00 Informations. 9.05 A votre service ! 10.00, 11.00 Informations. 11.05 Crescendo. 12.00 Informations. 12.05 Au carillon de midi. 12.35 10, 20, 50, 100 ! 12.45 Informations. Ce matin, dans le monde. 12.55 La Porteuse de pain. 13.05 Les nouveautés du disque. 13.30 Musique sans paroles. 14.00 Informations. 14.05 Réalités. 14.30 La terre est ronde. 15.00 Informations. 15.05 Concert chez soi. 16.00 Informations. 16.05 Le rendez-vous de 16 heures. 17.00 Informations. 17.05 Jeunesse-Club. 18.00 Informations. 18.05 Le micro dans la vie. 18.45 Sports. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 La situation nationale. 19.35 Bonsoir les enfants. 19.40 Disc-O-Matic. 20.00 Magazine 68. 20.20 Ce soir, nous écoutons. 20.30 Orchestre de la Suisse romande. 22.30 Informations. 22.35 La semaine littéraire. 23.00 Harmonies du soir. 23.25 Miroir-dernière.

SECOND PROGRAMME 12.00 Mimi-musique. 14.00 Musica di fine pomeriggio. 17.30 Cérémonie de collation du diplôme de docteur honoris causa à M. Victor Desarzens. 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Disques. 20.30 Les sentiers de la poésie. 21.00 Au pays du blues et du gospel. 21.30 Sport et musique.

BEROMUNSTER Inf.-flash à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00. 6.35 Réveil en chantant. 6.50 Météo. 7.10 Auto-Radio. 8.30 Les Nations. 9.00 Entracte. 10.05 Mosaïque sonore. 11.05 Musique et bonne humeur. 12.00 Vacances accordéon. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine féminin. 14.40 Le petit Choeur du collège de Montreux. 15.05 Chansons et airs populaires autrichiens. 16.05 Pour les jeunes. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Caprice italien. 20.15 Etrangers parmi nous. 21.00 Jodels. 21.55 Les fondations et sociétés bâloises. 22.15 Informations. 22.30-23.25 Musique de danse et chansons.

MONTE-CENERI Inf.-flash à 6.30, 7.15, 8.00, 10.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00. 6.35 Réveil en chantant. 7.00 Musique variée. 8.45 Radio-scolaire. 9.00 Radiomatin. 12.00 Musique variée. 12.30 Inf. 13.00 Chansons françaises. 13.20 Piano. 14.10 Radio 2-4. 16.05 Sept jours et sept notes. 17.00 Radio-jeunesse. 18.05 Mélodies. 18.30 Café-concert. 18.45 Chronique de la Suisse italienne. 19.00 Mandolines. 19.15 Inf. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Le monde du spectacle. 20.15 Le Cachalot. 21.00 Orchestre Radiosa. 21.30 Horizons tessinois. 22.05 Ronde des livres. 22.30 Orchestres variés. 23.00 Inf. 23.20 Prélude. 2330-24.00 Reflets suisses.

Rip Kirby





PREVISIONS DU SPORT-TOTO

Table of sports predictions for various teams like CHAUX-DE-FONDS, LAUSANNE, LUGANO, etc.



ASSOCIATION VALAISANNE DE FOOTBALL ET D'ATHLETISME

COMITE CENTRAL 1951 SION, CASE POSTALE 26

Communiqué officiel No 23

RESULTATS DES MATCHES DES 23 ET 24 NOVEMBRE 1968

Results for Coupe suisse and Quatrième tour principal

Championnat cantonal Coupe des juniors A de l'AVFA

Results for Coupe des juniors A de l'AVFA

Championnat suisse Deuxième ligue

Results for Championnat suisse Deuxième ligue

Vétérans

Results for Vétérans

Troisième ligue

Results for Troisième ligue

AVERTISSEMENTS

List of warnings and suspensions for various players and teams.

Quatrième ligue

Results for Quatrième ligue

SUSPENSIONS

Details of suspensions for players.

CALENDRIER

Calendar of matches for various leagues.

Juniors interrégionaux A II

Results for Juniors interrégionaux A II

Juniors B

Results for Juniors B

Championnat juniors interrégionaux A I - Groupe 1

Communiqué officiel No 17

RESULTATS DES MATCHES DES 23 et 24 NOVEMBRE 1968

Results for Coupe suisse and Quatrième tour principal

Results for Coupe des juniors A de l'AVFA

Results for Coupe des juniors A de l'AVFA

CALENDRIER

Calendar of matches for various leagues.

AVERTISSEMENT

Warning for Dessemontet Eric, Lausanne

JOUEUR SUSPENDU POUR LE DIMANCHE 1er DECEMBRE 1968

Details of player suspension for Maillard Alain.

Cyclisme - Cyclisme - Cyclisme

Le Tour de l'Avenir partira du Mans

News about the Tour de l'Avenir cycling race starting from Mans.

Une nouvelle équipe professionnelle

News about a new professional cycling team being created.

Chez les sans-grade

La révolte des mal classés

Text discussing the poor state of the grounds and the revolt of lower-ranked teams.

Text about the four matches of the second league.

Text about the decision taken on Monday night by league presidents.

Text about the revolt of clubs that were poorly ranked.

Text about the revolt and the promise of a magnificent comeback in 1969.

Deuxième ligue

Text about surprises in the second league group.

Table of league results for the second league.

Heures des matches de dimanche

Text about match times for the next day.

Text about the national A league matches.

Text about the national B league matches.

Pelé devient reporter

Text about Pelé becoming a reporter for a film.

Troisième ligue

Groupe I

Text about the third league Group I matches.

Table of league results for Group I, Third League.

Groupe II

Text about the third league Group II matches.

Table of league results for Group II, Third League.

Quatrième ligue

Groupe I

Text about the fourth league Group I matches.

Table of league results for Group I, Fourth League.

Groupe II

Text about the fourth league Group II matches.

Table of league results for Group II, Fourth League.

Groupe III

Text about the third league Group III matches.

Table of league results for Group III, Third League.

Groupe IV

Text about the third league Group IV matches.

Table of league results for Group IV, Third League.

Groupe V

Text about the third league Group V matches.

Table of league results for Group V, Third League.

Groupe VI

Text about the third league Group VI matches.

Table of league results for Group VI, Third League.

G. B.

RICARD

Le vrai pastis

APÉRITIF ANISÉ 45°

Au comptant achète voitures

Auto EGGS
3902 Gils
Tél. (028)
3 38 19
Le matin avant 8 h.,
le soir dès 19 heures.

Noix nouvelles
5-10 kg, 2 fr. 80 le
kg plus port.
Gius. Pedrioli.
6501 Bellinzona.
P 2609 O

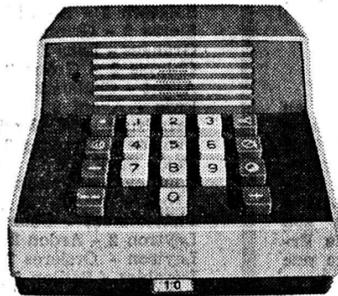
C'est par un meilleur service à la clientèle que vous apprécierez une installation d'interphones

L'installation d'intercommunications doit résoudre vos propres problèmes de communications. Spécialement conçue pour vous, elle doit tenir compte des besoins de votre exploitation et de vos désirs personnels. Le programme Autophon offre des possibilités de combinaison et des compléments, permettant de réaliser «votre installation» au prix d'une fabrication en série.

Les systèmes sont prévus pour être adaptés et complétés en tout temps. L'installation d'interphones se développera avec votre entreprise, au gré de vos besoins.

Indépendamment du téléphone, c'est un service d'information rapide

et sans dérangement pour le personnel. Aucune entreprise ne devrait y renoncer.



Dès que des personnes doivent collaborer, les liaisons sont indispensables. L'installation d'interphones permet des relations immédiates dans toute l'entreprise. Les affaires importantes et urgentes sont liquidées sur le champ.

Votre avantage en ce domaine est d'appeler les spécialistes d'Autophon. Une analyse de vos communications internes permettra d'élaborer une proposition d'installation correspondant à vos besoins.

Autophon offre un programme complet d'interphones allant de 2 à 1000 stations, parmi lesquelles les vôtres.

Soumettez vos problèmes d'intercommunications à

Autophon

Autophon est spécialisé dans les installations de téléphone, recherche de personnes, horloges électriques, alarme, poste pneumatique, intercommunication par haut-parleurs, musique au travail, télédiffusion pour hôtels et hôpitaux, auto-appel, radiotéléphone, émetteurs-récepteurs mobiles et portatifs, installations de signalisation d'informations pour bourses, aéroports, gares.

Conseils, projets, installations et entretien:

8059 Zurich	Lessingstrasse 1-3	051 27 44 55	Téléphonie S.A.
9001 St-Gall	Teufenerstrasse 11	071 23 35 33	
4052 Bâle	Peter-Merian-Strasse 54	061 34 85 85	
3000 Berne	Belpstrasse 14	031 25 44 44	
6005 Lucerne	Unterlachenstrasse 5	041 44 84 55	1000 Lausanne
7013 Domat-Ems	Via Galundis	081 36 18 45	50, avenue de la Gare
6962 Lugano	Via Bottogno 2	091 51 37 51	1951 Sion
			54, rue de Lausanne
			1227 Genève
			25, route des Acacias
			021 23 86 86
			027 2 57 57
			022 42 43 50

Les intercommunications d'Autophon sont des produits ITT.

Sur cette page de l'annuaire, il manque un numéro important:

ch. de Renens 6	24 37 44	rie Flumaux 1	25 90 65
Marlyse empl. de bureau	25 56 75	Prilly	
av. de Morges 163	25 56 75	Auer Frédéric restaurateur	27 70 04
Maurice (-Gaignard) chef mécan.	26 60 08	av. Montolivet 24	
av. Denancour 25	26 60 08	L.-M. (-Fischer)	32 10 84
Robert retraité		ch. Chantemerle 17	26 58 25
ch. Pierrelleur 34	24 35 55	Sasac commerçant	
Audooud Guy Dr méd. FMH		av. de Jurigoz 4	
spéc. maladies nerveuses		der Maur Rob.	
rue Caroline 1	22 55 14	deur décorateur	
Audergon Bernard (-Montan)		Pré-du-Marché 28	22 55 14
mécanicien		du Tunnel 11	22 69 41
ch. du Chasseron 4	25 54 33	Augsburger Charles Mme	
Germaine couture		av. de France 41	24 23 26
ch. Fleurettes 30	26 83 22	Edouard antiquaire	
Henri (-Clère) fonct. CFF		r. de la Borda 3d	23 03 54
ch. de Pierrelleur 26	25 96 74	Appart. ch. Bossy 37	34 98 88
Josée dessinatrice		livr. avril 1968	35 70 03
av. Vallonnette 1	32 06 23	Ernest chef de train CFF	
Louis chef de train		ch. des Allinges 4	26 97 47
avenue Dapples 28	26 04 48	Engéle (-Pegel)	
M. et C. Mille		av. d'Echallens 87	25 23 87
avenue de Cour 51	26 81 47	Fritz représ. Sté agric.	
Marla		de Moudon	
ch. des Sauges 35	34 78 02	ch. Benj.-Dumur 8	24 23 14
Michel architecte bureau		Georges agt d'affaires breveté	
av. Villamont 19	22 64 17	étude r. St-Pierre 3	22 59 43
Appart.		Appartement	
av. Vallonnette 1	32 06 23	ch. Pierrelleur 22	34 79 26
Michel fonct. postal		Georges (-Gustel)	
av. de France 81	34 83 75	av. de Morges 14	25 61 80
René graphiste		Gustave (-Pelissier) archit.	
rue de Bourg 33	23 58 80	bur. r. Signal 21	23 08 88
Appart. St-Saphorin		Appartement	
Lavaux	51 82 40	rte du Signal 21	23 52 77
Anderet Alphonse (-Sidler)		Henri mécanicien	
ch. de Fontenay 13	26 31 60	ch. Tour-Grise 18	25 43 24
Claudine assistante sociale		Jacques (-Tripod) empl. CFF	
r. Clos-de-Bulle 5	22 97 03	ch. du Boisy 20	25 13 69
Henri empl. SBS av. de la		Lilliane empl. bureau	
Chablère 48	25 15 91	ch. de Montelly 27	24 02 23
Jacqueline		Marcelle couturière lingère	
av. de Jurigoz 17	26 34 81	av. V.-Ruffy 35	32 77 70

021 237625

Aufina SA, Financements,
2, rue Caroline, 1002 Lausanne

Cette adjonction est importante pour tous les habitants de Lausanne et environs. Pour tous ceux qui, un jour, auront peut-être besoin d'argent (et qui n'en a pas besoin?). Que ce soit sous forme de crédit au comptant ou à tempérament, ou pour le financement d'un contrat «Leasing».

En effet, Aufina vient d'ouvrir, à votre intention, des bureaux à Lausanne. Tous ceux qui ont un revenu fixe y trouvent confiance — et crédit jusqu'à plusieurs milliers de francs. Sans garanties et sans cautions. Téléphonnez-nous ou passez nous voir!

aufina

fait confiance et octroie des crédits.

Brugg Lausanne Genève Zurich Lugano Berne St-Gall Bâle



Vente-location

neufs, dès 2 550 fr.
occasions, dès 800 fr.
ACCORDAGE - REPARATIONS

Pose de sourdine - Déménagements - Reprise-échange aux meilleures conditions.

René Schroeter, avenue de France Sion
Tél. (027) 2 39 26.

La maison spécialisée qui travaille uniquement sur le piano.

vos annonces : 3 71 11

Nous offrons

fumier bovin 1re qualité

livrable tout de suite par camions basculants.

Demandez nos prix sans engagement.

Rabais de quantité.

Corboz Frères, transports.

Tél. (021) 93 72 19

1699 Oron-le-Châtel.

Pas d'imprudences Véronique!

50

de Denise Noël

Martin se baissa et ramassa une pierre, assez lourde pour devenir dans sa main un projectile meurtrier.

Il n'eut pas le temps d'achever son geste.

— Lâchez ça, Martin.

L'ordre avait retenti sèchement en même temps que le claquement caractéristique d'un pistolet que l'on arme.

Martin obéit. Sa haine s'extériorisa par une séquelle d'injures colorées.

A trois pas de lui, Colin attendait. La nuit était assez claire pour que Martin discernât sur le visage de son ennemi un sourire raffleur qui achevait de le mettre hors de lui. Il ne s'arrêta qu'à court d'épithètes.

— Vous venez de vous trahir vous-même, remarqua Colin. Depuis huit jours, j'attends ce moment.

— Et qu'espérez-vous ?

Le sourire de Colin s'élargit.

— Une tractation avantageuse pour nous deux.

— Jamais, hurla Martin.

Il bondit en avant. Colin, surpris, reçut le choc avant d'avoir eu le temps de tirer. En tombant, il lâcha son revolver qui se perdit dans les broussailles. Martin avait pour lui la force.

Colin, la souplesse. Très vite, ce dernier se dégagea. Revenant à la charge, Martin chercha à repousser son adversaire vers une brèche qui s'ouvrait sur le vide. Rapide comme l'éclair, une clé en ciseaux, le déséquilibrant, l'étendit brutalement sur le sol.

Il se releva presque aussitôt. Il vit l'Anglais courir vers la corniche. La fuite de Colin, c'était sa propre perte. Martin avait assez de finesse pour le comprendre.

Aveuglé autant par la rage que par la peur, il abattit la masse de ses quatre-vingts kilos sur Colin, au moment précis où ce dernier prenait pied sur l'étroite murette.

Sans un cri, les deux hommes roulèrent dans l'abîme.

...

Se redressant sur son lit, Véronique essaya de définir le bruit qui venait de la tirer de son sommeil. Sur la pressante recommandation de Mlle Plauzat qui redoutait les voleurs, elle ne s'endormait jamais sans avoir fermé ses volets : des contrevents de bois plein. Tout en haut, deux cœurs découpèrent un petit morceau de ciel à la clarté douteuse.

« L'aube ou la lune ? » se demanda Véronique.

Elle étendit la main à la recherche du commutateur, lorsque des coups légers sur les volets la firent sursauter.

« Colin ! » pensa-t-elle aussitôt.

Emue autant qu'angoissée, elle se figea, incapable de maîtriser les battements désordonnés de son cœur.

— Véronique ! chuchota une voix qui n'était pas celle de Colin. Ouvrez !

« Christophe ! Eh bien ! il ne manque pas de toupet ! » se dit la jeune fille, indignée.

Elle n'osait plus faire un mouvement. Les coups retentirent de nouveau. Puis Christophe reprit d'une voix contenue mais angoissée :

— Ouvrez vite, je t'en supplie, Véronique. Colin est mort. Ses yeux s'agrandirent d'effroi. Elle eut un gémissement de bête blessée avant de retomber mollement sur son oreiller.

« C'est un cauchemar, se dit-elle en pressant des deux mains son front moite. Ce n'est rien d'autre qu'un cauchemar. »

Autour d'elle, l'atmosphère devenait étouffante. Il lui semblait qu'une vague l'engloutissait et que des milliers de cloches carillonnaient autour d'elle.

Quand elle rouvrit les yeux, sa lampe de chevet était allumée et Sylvie, en pyjama, s'appretait à lui verser un verre d'eau sur la tête.

— Véronique ! Reviens à toi. Il paraît que Colin est mort.

Elle était pâle sous ses cheveux bruns serrés dans une résille. Un bouton de fièvre gonflait sa lèvre inférieure. Véronique ne voyait plus que ce bouton.

« C'est son rouge à lèvres. Vingt fois, je lui ai répété d'en changer. »

C'était curieux de penser à des détails aussi insignifiants, alors que Colin était mort. Mais le premier choc l'avait comme anesthésiée. Elle ne ressentait rien qu'une sorte d'étourdissement et refusait d'associer une image aux mots qui bourdonnaient autour d'elle.

Copyright by Comospress

(A suivre)



Hockey sur glace: d'un tour à l'autre

Programme bizarre: chaque équipe se rencontre 2 fois

Ce soir se terminera le premier tour du championnat. En ligue nationale A, les équipes qui s'affrontent aujourd'hui, se retrouveront face à face samedi déjà. C'est tout de même un peu près, à trois jours d'intervalle de se retrouver. On sait que la ligue nationale A avait adopté ce mode de faire depuis quelques années, c'est-à-dire de commencer le second tour en inversant les rencontres. A une semaine d'intervalle, la chose est plausible, mais à trois jours cela perd un peu d'intérêt.

La Chaux-de-Fonds va terminer son premier tour ce soir, sans avoir connu la défaite, ayant dominé outrageusement le championnat. Il ne serait pas étonnant que les Neuchâtelois parviennent à terminer la première phase du championnat sans défaite et même tout le championnat, ce qui serait un exploit rarement atteint par un club suisse. Programme copieux pour cette semaine, que nous allons cependant examiner succinctement.

KLOTEN - GENEVE-SERVETTE

Sur sa patinoire, Kloten est difficilement vulnérable et il semble que la victoire devrait lui sourire au premier abord. Il y a cependant la lutte pour l'attribution des points au tour final qui entre en ligne de compte et Genève-Servette — tout comme Kloten d'ailleurs — désire participer à cette phase avec deux points à son actif. Pronostic difficile, et l'issue de cette rencontre dépendra de la prestation des défenses.

SIERRE - DAVOS

L'apprentissage des Sierrois est difficile, mais l'équipe progresse à chaque sortie. Elle devrait confirmer cette impression sur sa patinoire ce soir. Davos entend, quant à lui, venger son échec subi contre Langnau et ses joueurs seront survoltés ce soir. Deux équipes jeunes, dont l'ambition est de se qualifier pour le tour final. C'est dire qu'il faudra tirer parti de toutes les occasions. Léger avantage à Sierre qui doit bénéficier de l'appui de ses supporters.

LA CHAUX-DE-FONDS - VIEGE
Déplacement très difficile pour les Valaisans qui devront se contenter de limiter les dégâts contre la meilleure formation du pays.

ZURICH - LANGNAU
Choc très intéressant entre ces deux formations qui aspirent à la qualification. Langnau vient de réaliser un exploit en gagnant à Davos. Aussi l'exploit est à nouveau à sa portée. Mais il semble qu'au Hallenstadion, Zurich doive finalement s'imposer.

LANGNAU - ZURICH
Match retour qui devrait tourner à l'avantage des Bernois toujours très à l'aise sur leur patinoire.

DAVOS - SIERRE

Déplacement très difficile pour les Sierrois qui pourraient souffrir de l'altitude et, éventuellement du froid si une baisse subite de température sévissait dans notre pays. Le résultat de la rencontre de mercredi dictera la ligne de conduite. Sierre devrait pouvoir réaliser un exploit.

GENEVE-SERVETTE - KLOTEN
Il y aura de la revanche dans l'air et Kloten ne part pas battu. Bien au contraire, il s'est toujours distingué sur la patinoire couverte des Vernets: nous opterons cependant, cette fois, pour une victoire genevoise, dans cette confrontation, car le mot d'ordre de l'entraîneur Landureau sera: vaincre à tout prix.

VIEGE - LA CHAUX-DE-FONDS
Pour accueillir le champion suisse et son ancien joueur Gaston Furrer, Viège entend se distinguer sur sa patinoire. Loin de nous la pensée que les Valaisans feront trébucher les Chaux-de-Fonniers, mais le but principal sera de se bien comporter et de préparer avec sérieux le tour de relégation qui semble maintenant inévitable pour la sympathique formation haut-valaisanne.

Programme de la semaine de la Ligue Nationale A

Kloten - Genève-Servette
Sierre - Davos
La Chaux-de-Fonds - Viège
Zurich - Langnau
Langnau - Zurich
Davos - Sierre
Genève-Servette - Kloten
Viège - La Chaux-de-Fonds

Ligue Nationale B

GROUPE ROMAND

Lausanne - Sion
Bienne - Young-Sprinters
Berne - Fribourg
Langenthal - Thoue
Fribourg - Langenthal
Young-Sprinters - Sion
Thoue - Lausanne
Berne - Bienne

GROUPE EST

Ambri-Piotta - Lugano
Saint-Moritz - Coire
Kusnacht - Uzwil
Lucerne - Grasshoppers
Coire - Kusnacht
Uzwil - Saint-Moritz

Première Ligue

GROUPE V

Le Locle - Tramelan
Fleurier - La Chaux-de-Fonds II
Forward - Genève-Servette II
Saint-Imier - Vallée de Joux

GROUPE VI

Lausanne II - Montana-Crans
Charrat - Villars-Champéry
Château-d'Ex - Martigny
Leukergrund - Nendaz
Charrat - Montana-Crans
Villars-Champéry - Zermatt

Escrime - Escrime - Escrime

Les Suisses se sont fort bien comportés au tournoi international pour juniors de Catania, qui réunissait 68 escrimeurs de huit pays. Le Bernois Daniel Giger a pris la deuxième place après avoir infligé au vainqueur, l'Italien Gian-Luigi Placella, sa seule défaite du tournoi.

Voici le classement: 1. Gian-Luigi Placella (It), 6 v.; 2. Daniel Giger (S), 4 v. (21 touches reçues); 3. Antonio Grande (It), 4 v. (25); 4. Ralph Johnson (GB), 3 v. (24); 5. Dino Mandrioli (It), 3 v. (27); 6. Christian Stricker (S), 3 v. (29).

Automobilisme

La majorité des 98 voitures du marathon Londres - Sydney sont arrivées dans la journée de mardi à Belgrade. La voiture No 87, une Vauxhall, a dérapé à 140 km au nord de Belgrade, elle a heurté un poteau indicateur. Le pilote, le Britannique Woodley, souffre d'une fracture de la clavicle.

Football - Football - Football

Le premier match du tour préliminaire de la Coupe du monde dans le groupe 13/C a eu lieu à Paramaribo. Il a vu le Suriman battre les Antilles néerlandaises par 6-0 (mi-temps, 3-0) grâce à des buts de Schoonhoven (2), van Vanenburg, Korte, Eliot et Purperhart. La troisième équipe du groupe est le Salvador.

Sierre à l'heure davosienne

Pour la première fois, Sierre va affronter deux fois Davos dans la même semaine et cette double confrontation revêt une importance capitale pour les deux formations. Il en va naturellement de la qualification dans le tour final, car, avec le deuxième tour, commencent les choses sérieuses. A première vue, il semble que Sierre aura de grandes difficultés à remporter une victoire dans les Grisons. C'est la raison pour laquelle tous les efforts doivent tendre vers la confrontation de ce soir.

Contre Zurich, on a pu se rendre compte des qualités et des lacunes de la formation de l'entraîneur Meyer. C'est dire que les problèmes auront été posés, les enseignements tirés et que ce soir nous allons trouver une formation en pleine possession de ses moyens, en pleine maturité. Une chose à laquelle il faudra veiller, la rapidité des joueurs adverses, tous d'excellents patineurs, et leur excellente condition physique. Il ne faut pas oublier que ce sont des gens de la montagne qui se battent avec énergie. Sierre devrait profiter de l'effet de surprise qu'aura certainement eu sur les joueurs grisons, la défaite subie à Davos contre Langnau.

Nous serions heureux de fêter deux victoires sieroises mais espérons surtout sur un succès ce soir, ce qui est à la portée de nos représentants.

Echéances difficiles pour Sion

Après Lausanne hier soir, Sion aura un nouveau déplacement difficile à effectuer samedi, jour où il rencontrera Young-Sprinters à Neuchâtel, ce qui terminera son premier tour. Jusqu'à samedi suivant, on trouvera des clubs avec des différences de matches car ce sera ce jour-là que seront disputées toutes les rencontres en retard et que l'on pourra à nouveau partir avec des tours complets.

Mais examinons ce copieux programme du groupe romand:

Coire et l'équipe locale pourrait se ressaisir et battre son adversaire. Une occasion excellente est offerte à Kusnacht de s'éloigner de la dernière place en battant le modeste Uzwil.

En déplacement à Lucerne, Grasshoppers devrait connaître un nouveau succès mais il faudra se méfier de cette formation qui progresse. Recevant Kusnacht, Coire devrait s'imposer devant son adversaire alors qu'Uzwil subira une nouvelle défaite devant Saint-Moritz.

LE LEADER ETAIT TRES FORT!

LAUSANNE - SION 8-2 (5-2 2-0 1-0)
(De notre envoyé à Lausanne G. BORGEAUD)

Patinoire de Montchoisi; 2.500 spectateurs.

ARBITRES: MM. Grossenbacher, de Corgémont, et Bestoni, de Berne.

SION: Heldner; Zermatten, Helfer; Fontannaz, Germanier; Dondainaz, Dayer, Titzé; Salzmann, Deslarzes, Micheloud H.; Cossetto, Schreter, Hoch; Kalbfuss, Senggen.

LAUSANNE: Luthi; Piota, Bernasconi M.; Roccati, Schläppi; Pion, Pidoux; Wirz, Berra A., Berra R.; Neuhaus, Dubi, Bernasconi R.; Friedrich, Winiger; Geiser.

BUTS: 1er tiers: Neuhaus sur passe de Dubi (6e min.); Geiser sur passe de Friedrich (7e); Dondainaz sur passe de Titzé (9e); Titzé sur passe de Dondainaz (13e); Friedrich sur passe de Wirz (16e); A. Berra sur passe de Wirz (17e); Wirz (19e).
2me tiers: M. Bernasconi sur passe de A. Berra (11e); Dubi (14e).
3me tiers: Winiger (16e).

En entrant sur la patinoire de Montchoisi, Sion savait qu'une tâche très

difficile l'attendait. Le leader du groupe se souvenait de la mésaventure qui lui était arrivée l'année dernière lorsqu'il perdit sur sa patinoire contre cette équipe séduisante survoltée. Aussi, est-ce avec un esprit de revanche que les hommes de l'entraîneur Bagnoud entamèrent cette rencontre. D'autant plus qu'ils bénéficiaient de la rentrée d'André Berra et de Marcel Bernasconi, tous deux blessés. Cependant, Mévillot, grippé, ne jouait pas contre ses anciens coéquipiers.

PRUDENTE DEFENSIVE

D'entrée, les Séduois adoptèrent une prudente défense, particulièrement la première ligne, qui appliqua un marquage serré homme à homme contre les frères Berra et Wirz. Cette tactique fut payante pendant les cinq premières minutes mais, finalement, les Lausannois trouvèrent la faille dans le système défensif des Valaisans et marquèrent, coup sur coup, deux buts. Loin de se décourager, nos représentants repartirent en force et, à la surprise générale, parvinrent à remonter cet handicap de deux buts. Cette performance situe l'esprit combatif des joueurs séduois qui, toute-

fois, durent s'incliner devant plus forts qu'eux.

Le troisième tiers-temps venait à peine de commencer que l'ex-Martigneraïn Piota se blessait malencontreusement contre les buts séduois, Helder en faisant une magnifique parade devant l'avant lausannois le fit trébucher contre ses propres buts. Bilan: nez et dents cassés.

LAUSANNE INTRAITABLE

Incontestablement, le match fut plaisant dans son ensemble car l'on vit de très belles attaques de part et d'autre. Mais, hier soir, Lausanne a voulu jouer en grande équipe, ne permettant pas à son valeureux adversaire de prendre le dessus.

CERTAINES FAIBLESSES

Cependant, Lausanne fit preuve de certaines faiblesses, et particulièrement lorsqu'il eut le privilège de jouer à 5 contre 4. En effet, une équipe en forme ne doit pas laisser passer trois occasions lorsque l'adversaire joue en état d'infériorité numérique. Trois Séduois pénalisés, mais pas de buts lausannois. C'est un signe qui doit causer certains soucis avant d'aborder le tour final. D'autant plus que Lausanne compte dans ses rangs nombre d'anciens internationaux.

SION COURAGEUX

La défaite de 8 à 2 est beaucoup trop sévère pour nos représentants qui se sont battus avec courage. Mais, malheureusement, l'adversaire était plus rapide dans toutes ses actions. Les Séduois ne doivent pas se laisser abattre par cette défaite, car nous avons retrouvé ce jeu fait de passes transversales qui désarçonnent une défense et surtout cette envie de construire de belles actions. Il est indéniable que si Sion avait joué de cette façon contre Bienne, et encore à d'autres occasions, la victoire était de son côté. Donc, tous les espoirs sont permis pour les hommes de Salzmann et il y a encore quelques matches avant la fin de cette première phase du championnat, matches que nous voudrions voir se terminer par des victoires, ce qui permettrait l'accès au tour final.

Défaite de la Suède

En présence de 10.000 spectateurs, à Stockholm, la Suède a dû s'incliner devant la Tchecoslovaquie sur le score de 2-1 (1-0 1-1 0-0).

BIENNE - YOUNG-SPRINTERS

Un morceau dur à croquer pour les Neuchâtelois qui semblent cependant mieux armés que leurs adversaires pour s'imposer. Il ne faut cependant pas oublier que Bienne n'a pas perdu de rencontres sur sa patinoire.

BERNE - FRIBOURG

S'il veut participer au tour final, il est temps que Berne glâne un ou deux points sur sa patinoire. Cela sera difficile car Fribourg est en pleine reprise.

LANGENTHAL - THOUE

Déjà l'équipe locale passe une mauvaise saison et Thoue, qui vient de remporter une victoire retentissante à Berne, récidivera à Langenthal.

FRIBOURG - LANGENTHAL

En déplacement à Fribourg, Langenthal ne verra pas à faire trébucher les hommes du Canadien Haines dont on attend encore quelques performances.

YOUNG-SPRINTERS - SION

Le problème pour Sion est maintenant le besoin de points à tout prix. Peu importe la manière mais il faut travailler en conséquence. Ce n'est pas que la situation soit grave, mais tout de même il est temps de remonter au classement si l'on veut se qualifier pour le tour final. Young-Sprinters, un adversaire à portée de Séduois mais pour gagner à Monruz, il faudra se battre avec la dernière énergie.

THOUE - LAUSANNE

Il s'agit d'un déplacement difficile pour les Lausannois qui ont battu leur adversaire 4-2 au premier tour. Sur sa patinoire, Thoue est presque invincible. Lausanne semble connaître certaines difficultés internes actuellement et ses résultats ne sont pas très concluants. Dans ce sens, le déplacement à Thoue constituera un test favorable.

BERNE - BIENNE

Battu au premier tour 6-2, Berne entend prendre une revanche contre ce néo-promu qui a retrouvé avec beaucoup d'éclat, devons-nous reconnaître, sa place en ligue nationale B. Deuxième du classement, les Biennois défendront leur place avec énergie. Ce qui vaudra une belle empoignade dont l'issue est incertaine. Léger avantage à l'équipe locale tout de même.

Première Ligue

Dans le groupe V nous ferons du Locle, de Fleurier et de Forward Morges nos favoris, alors que la rencontre Saint-Imier - Vallée de Joux sera plus ouverte, les Vaudois étant favoris.

Dans le groupe VI, quelques chocs intéressants sont à l'affiche. Souhaitons que Montana-Crans puisse rentrer victorieux de son déplacement à Lausanne alors que Charrat devra se contenter de limiter les dégâts devant Villars-Champéry tout comme Zermatt qui se rend dans la station vaudoise dimanche. Château-d'Ex subira certainement la révolte des Martigneraïns qui auront mal digéré l'échec contre Charrat. A Sierre, derby intéressant entre Leukergrund et Nendaz qui devrait revenir à l'équipe visiteuse. Mais attention à la ténacité des néo-promus.

Ce soir:

HC Sion II-HC Brigue I

Ce soir, à la patinoire de l'Ancien Stand se déroulera à 20 heures le 2e match de championnat de 2e ligue opposant le HC Sion II au HC Brigue I.

L'entraîneur-joueur ou le figaro bien connu de notre cité, Ernest Blaser, a eu l'amabilité de nous donner la composition de l'équipe locale: Bagaini; Blaser, Schöpfer, Frankhauser, Schöpfer; Gay, Dübuis, Imboden; Zermatten, Nüchlin, Coudray; Arrigoni, Lampart (rotule), Lochmatter.

Souhaitons que la 2e garniture du HC Sion remporte une belle victoire.

● Match amical: Dukla Jihlava-EV Fuesen 5-5 (0-3 3-1 2-1).

● Championnat suisse de Ligue Nationale B, groupe Ouest: Lausanne-Sion 8-2 (5-2 2-0 1-0) Langenthal-Thoue 1-7 (0-3 0-2 1-1) Classement: 1. Lausanne 7/14; 2. Bienne 6/8; 3. Young Sprinters 5/6; 4. Thoue 7/6; 5. Fribourg 5/4; 6. Berne 6/4; 7. Sion 6/4; 8. Langenthal 6/2.

Handballeurs à vos ballons!

Durant les deux rencontres internationales de handball en salle entre la Suisse et l'Allemagne de l'Ouest, nos sélectionnés ne se sont pas particulièrement distingués. En effet, à Bâle, l'équipe suisse a été battue 10 à 5 (4-4) et à Freiburg-en-Brisgau notre formation s'est une nouvelle fois inclinée par le score très net de 20 à 10 (13-4).

La première rencontre a été nettement la meilleure. Nos représentants surent habilement contrer l'équipe allemande et à la mi-temps le score était nul (4-4). Durant cette première période il faut signaler que le gardien Wettstein des Grasshoppers a été le héros de la soirée. Par la sûreté de ses arrêts, il a évité à notre équipe de nombreux buts.

Dès la reprise, les Allemands ont fait une démonstration de leur technique et de leur maîtrise du ballon. Prenant enfin les choses au sérieux, ils ont assiégé le camp suisse. Durant 24 minutes, nos joueurs furent incapables de marquer un seul but. Nous sommes certains que durant cette deuxième mi-temps, les

joueurs allemands se sont réservés, s'ils avaient voulu, la défaite de notre équipe aurait été beaucoup plus nette.

Le deuxième match disputé à Freiburg-en-Brisgau n'a rien apporté de nouveau. Notre équipe fatiguée s'est inclinée d'une façon encore plus nette que la veille. Le résultat de 20 à 10 correspond bien aux prestations de notre équipe.

Nos réserves ont eu également l'occasion de disputer une rencontre d'entraînement. En effet, à Offenbourg, l'équipe allemande B a battu la Suisse B par 17 à 10.

Dans notre pays, une seule rencontre de ligue nationale s'est déroulée dans le groupe ouest. A Möhlin, Chaux-de-Fonds a battu l'équipe locale sur le score de 19 à 9.

En première ligue les résultats suivants ont été enregistrés: Vevey-Ancienne - HC Servette 10-13, Lausanne-Bourgeoise - Lausanne-Ville 12-18 et Urania - Petit-Saconnex 11-15.

Samedi 30 novembre, les équipes de Sierre et de Viège vont se déplacer à Lausanne. Le calendrier de cette importante journée est le suivant: Sierre II - Prilly, Sierre II - Lausanne-Bourgeoise III, Viège II - Bobst, Viège I - Association vaudoise des maîtres de gymnastique, Amis-Gyms - Sierre II et Bobst II - Sierre II.

● En match comptant pour le tour préliminaire de la Coupe du monde 1970 (sous-groupe 13/B), à Port-au-Prince (Haïti) la Trinité a pris sa revanche sur Haïti (qui l'avait battue samedi par 4-0).

Patinoire de Sierre

Mercredi 27 novembre à 20 h. 15

SIERRE - DAVOS

Championnat de LNA

SUR NOS ÉCRANS par Hermann PELLEGRINI

L'EXPLOITATION DES IDOLES

Dans un recueil de critiques, l'écrivain français Jean-Louis Curtis remarquait que les hommes sauront peut-être se garder de la tuerie nucléaire. Mais se garderont-ils de la stupeur engendrée par le totalitarisme de l'image ? Le cinéma, souvent facteur d'abrutissement, pourrait guérir nos contemporains de la « maladie de l'image » dont l'effet principal est de transformer les humains en parfaits robots consommateurs. Voyez la puissance de suggestion de la publicité visuelle. Ce cinéma libérateur existe. Il prend souvent les allures d'un pamphlet et effraye les commerçants de la pellicule qui hésitent à le distribuer, encouragés dans leur attitude négative par certains gouvernements complices

Peter Watkins fut une des victimes de ce boycottage organisé. Son premier film, « La Bombe », vision apocalyptique de la guerre nucléaire, ne fut autorisé, en France, qu'au lendemain des élections législatives. Ce cri d'horreur risquait en effet d'éloigner les électeurs d'un parti gaulliste partisan de la force de frappe atomique ! Nous le vimes en Suisse ce film, mais un peu à la sauve, sauf peut-être en Valais où les cinémas de Martigny lui assurèrent une large diffusion. C'est encore une salle ootodurienne qui présente cette semaine la deuxième œuvre de Watkins, « Privilège » qui attaque le conditionnement de l'opinion par les moyens audiovisuels et l'exploitation des idoles.

Watkins semble répondre, avec quelques défauts, aux vœux de Jean-Louis Curtis. « Le cinéma peut être un instrument de libération par la critique, au lieu d'être un facteur d'ensommeillement, d'illusion et de rêve. Tout dépend de ceux qui le font. Le grand cinéma de demain est celui qui saura combiner le charme et l'inquiétude, le sortilège et l'exorcisme, et créer une magie non pour nous hypnotiser, mais pour nous mieux révéler et nous-mêmes et le monde. » (Cinéma, Julliard)

Watkins veut attaquer, étonner, provoquer « Avant tout, déclare-t-il, je veux choquer les gens, les tirer de leur confort, leur montrer ce qu'ils se refusent à voir. »

PRIVILEGE

En 1970, Steve Shorter domine le music-hall anglais. Il est le plus violent parmi les excités qui obtiennent les faveurs des jeunes. Dans son enfance, il a connu la prison pour jeunes délinquants. Il reproduit sur scène cette péripétie et apparaît devant ses « fans » les mains enchaînées. Derrière des barreaux, il hurle ses malheurs sous la surveillance de policiers qui le molestent. Les spectateurs sont invités à le délivrer. Il se meurtrit, déchire ses habits, se roule par terre. Délire dans la salle : cris, pleurs, tortillements, sanglots, les garçons se battent, les filles se pâment. Le mobilier est brisé.

Cette introduction est le reflet à peine amplifié de certains récitals d'idoles. Tant de fois le cinéma ou la télévision nous ont montré ces spectacles dégradants.

Watkins nous révèle qu'un puissant état-major de psychologues et d'hommes d'affaires ont lancé Shorter comme on lance un produit de lessive. Il s'est imposé grâce à la complicité des speakers de radio (chez nous Jean-Pierre, Jean-Charles, Kerer et autres « microteurs » qui animent les émissions destinées aux jeunes) et la sempiternelle rotation de ses disques. Des discothèques et des magasins Shorter sont voués à son culte. Shorter est un capital, il doit rapporter des dividendes. Il ne possède plus d'existence propre, obéit servilement à ses fabricants. La philosophie des commanditaires

est fort simple : « Ce pays est composé d'une majorité de primaires. Il faut les étourdir, les empêcher de penser, les faire rêver. Avant, on donnait du pain au peuple. Aujourd'hui, il faut des chansons. L'idole est l'opium de la foule. Elle a un rôle social. »

Et voilà, c'est simple. Il suffit de trouver un thème qui rencontre l'approbation du plus grand nombre. Ce sera d'abord la violence, mais celle-ci trop communicative risque de saper l'ordre social. Les « managers » changent de cap, s'abouchent avec une Eglise sur le déclin et transforment le révolté en un bon garçon touché par la grâce et le repentir, un saint Paul du yé-yé. Une nouvelle croisade commence avec la bénédiction d'évêques progressistes.

Un grand spectacle en plein air est organisé, mélange de Lourdes et de Nuremberg. C'est le « Jésus-Show », le délire mystique. Shorter en tunique rouge chante la pureté, le repentir et proclame son retour à Dieu.

Dans cette bouillie visuelle souvent pénible par ses couleurs agressives, criardes, émergent quelques séquences remarquables dans le style des meilleurs reportages télévisés. Le mythe de l'idole est fort bien dénoncé, les techniques insidieuses de l'aliénation des masses expliquées d'une façon percutante et humoristique. Watkins a brossé cette fresque délirante à gros traits, en exagérant, comme tous les caricaturistes, les caractéristiques des personnages filmés.

Malheureusement, Watkins ne se borne pas à croquer sur le vif les exhibitions des vedettes adulées et des margoulinis qui les manipulent. Emporté par son tempérament de pamphlétaire, il sort de son sujet et nous avons peine à le suivre dans ses conclusions. Nous ne croyons pas à cette association inattendue du pire fascisme et de la religion. Certes, aujourd'hui déjà des prêtres célèbrent des messes twistées, utilisent la guitare électrique et préconisent des « happenings ». Nous avons connu sourire, le père Duval, des abbés révolutionnaires. Mais tout de même le postulat de « l'ouverture au monde », si cher à certains esprits furieusement dans le vent, ne s'accompagne pas de pareilles manifestations de bêtise. Pourquoi présenter ces nouveaux prêtres comme des monstres et leur faire la tête de Hitler ?

Après le déboufrage de crâne, Watkins nous inflige son bourrage de crâne et nous expose ses divagations anti-cléricales et antimilitaristes. La fable démythificatrice tourne court. « Privilège » débute comme une bombe et s'achève en pétard mouillé. Je reprocherai même à l'auteur de nous attendre à bon compte sur le sort de Shorter présenté, dans les scènes finales, sous les dehors d'une malheureuse victime des commerçants sans scrupules. Cette conclusion n'incitera-t-elle pas les admirateurs de Johnny ou de Claude François à admirer deux fois plus leur idole ?

Ces dernières remarques, sévères, ne doivent pas vous empêcher d'aller voir ce film. Vous y découvrirez, malgré ses défauts, une sorte d'agrandissement de la mentalité et des mœurs contemporaines.

« PRIVILEGE » EST PRESENTE PAR LE CINEMA ETOILE DE MARTIGNY, DANS SA SERIE DE FILMS D'ART ET D'ESSAI. IL EST INTERPRETE PAR UNE AUTHENTIQUE IDOLE PAUL JONES ET LA CELEBRE COVER-GIRL JEAN SHRIMP-TON.



« Privilège » de P. Watkins dénonce le conditionnement de l'opinion par les moyens audio-visuels et l'exploitation des idoles

THÉÂTRE

Présentation de deux pièces que nous verrons à Sion et à Sierre

- « LE ROI SE MEURT » de Ionesco (à Sion)
- « BLACK COMEDY » de Shaffer (à Sierre)

par F.-Gérard Gessler

L'ARGUMENT
Le héros est Bérenger Ier, roi d'un pays indéterminé, dans un temps vaguement moyenâgeux, qui traverse une crise grave : quelque chose est pourri dans ce royaume. Le roi a deux femmes, une jeune qui l'aime et une, plus âgée, qui sera l'ordonnatrice de la « cérémonie » à laquelle le spectateur va assister. Car on vient d'annoncer au roi qu'il n'a plus qu'une heure et demie à vivre, qu'il doit être mort avant la fin de la pièce. Le roi refuse d'abord de croire à la réalité de cette mort, et puis il doit admettre cette vérité tandis que ses liens avec le monde se défont un à un. Comme l'a dit Ionesco : « Pourquoi est-il (Bérenger) roi ? Eh bien, parce que l'homme est roi, le roi d'un univers. Chacun de nous est là comme au cœur du monde et, chaque fois qu'un homme meurt, qu'un roi meurt, il a le sentiment que le monde entier s'écroule, disparaît avec lui. La mort de ce roi se présente comme une suite de cérémonies à la fois dérisoires et fastueuses — fastueuses parce que tragiques. En fait, ce sont les étapes d'une agonie, ou si vous préférez,

les étapes de la renonciation : peur, désir de survivre, tristesse, nostalgie, souvenirs et puis résignation. Enfin, dépourvu de tout, et seulement à ce moment-là, il s'en va. »
Les critiques de théâtre ont fait la vie dure à Ionesco. Mais leurs opinions ont toujours été à contre-sens, sauf pour « Le Roi se meurt » pièce reconnue pour être le chef-d'œuvre de l'auteur des « Chaises », de la « Cantatrice chauve », de « La Soif et la Faim », etc.
A Sion, nous verrons sans doute Jean Davy dans le rôle du roi Bérenger. Cet acteur chevronné excelle dans le genre.
Pour Robert Kanter « Le Roi se meurt » doit devenir un classique de la seconde manière de M. Ionesco comme « Les Chaises » sont le classique de la première.
Jean-Jacques Gautier nous confie : « Oui, je le dis et je le répète : c'est une pièce humaine, dense, composée, écrite, d'une grande poésie ; c'est une œuvre poignante. Et aussi drôlatique. C'est une tragi-comédie shakespearienne. Allez la voir, elle en vaut la peine. »
Retenez-donc vos places à l'avance.

C'est la Compagnie Jean Davy, bien connue en Valais, qui viendra interpréter le 8 décembre au Théâtre de Sion la pièce d'Eugène Ionesco « Le Roi se meurt ».
Ionesco a écrit cette œuvre entre le 15 octobre et le 15 novembre 1962. Elle fut créée le 15 décembre, au Théâtre de l'Alliance-Française.

« Le Roi se meurt » devait primitivement s'appeler « La Cérémonie », puis « Les Rois », parce que le roi Bérenger, dans cette pièce, peut être vous, moi, n'importe qui ; c'est l'homme qui meurt et ne veut pas mourir. Ionesco écrivait une fois : « J'ai peur de la mort. J'ai peur de mourir, sans doute parce que, sans le savoir, je désire mourir. J'ai peur, donc, du désir que j'ai de mourir. » — « Cette pièce est un essai d'apprentissage de la mort. »

« Black Comedy » de Shaffer au Casino-théâtre de Sierre

Peter Shaffer est un auteur anglais. Il est né à Liverpool le 15 mai 1926. Il étudie la littérature, puis se rend aux Etats-Unis où il donne une première pièce traitant des problèmes d'Israël.

Puis, coup sur coup, il produit d'autres œuvres qui sont jouées en Amérique et au Théâtre national anglais à Londres. « Black Comedy » et l'« Œil anonyme » sont adaptées en français par Barillet et Grédy. Ces deux pièces sont créées à Paris au Théâtre Montparnasse-Gaston Baty le 4 décembre 1967 et remportent un succès étourdissant.

A Sierre, nous verrons tout d'abord l'« Œil anonyme » puis « Black Comedy » que joueront Jean-Pierre Cassel, Perrette Pradier, Guy Trejan, Maurice Nasil et Robert Burnier dans la mise en scène de Raymond Gérôme. Nous retrouvons ainsi l'équipe de la création parisienne.



L'« Œil anonyme » est un lever de rideau où l'on voit aux prises un mari jaloux, son épouse, et le détective privé qui charge de filer celle-ci. « Aimable proverbe sur les méfaits de la jalousie, illustrant les dangers qu'il y a pour un mari morose à faire suivre sa femme par un détective trop séduisant. »

Pour « Black Comedy » Shaffer s'est inspiré d'une pantomime de l'Opéra de Pékin « L'Auberge du croisement des routes », dans laquelle on montre, sous un violent éclairage « deux hommes qui sont censés se battre en duel dans le noir. »
Jean-Jacques Gautier dit que la mise en scène constitue un petit tour de force de M. Raymond Gérôme, qui réussit à nous faire jouer avec lui à ce drôle de jeu de cache-cache. Il entre, elle sort, on ne le sait pas, ce n'est pas lui, ce n'est plus lui, c'est un autre ; qui-proquo, dérobades, chacun dit ce qu'il tairait, croyant qu'on ne l'entend pas parce qu'on ne le voit pas... Oui, j'ai bien ri. J'en ris encore.
Ce sont les Galas Karsenty-Herbert qui présentent cette pièce en tournée. Ils nous disent : il est difficile de résister à la cocasserie de ce spectacle qui comblera les amateurs de comique direct et franc. Une comédie au dialogue vif et qui offre la singularité de se dérouler pendant une panne d'électricité ; d'où une succession de gags, de méprises, gaffes, accomplis sous nos yeux par des gens censés être plongés dans le noir et ne pas se voir. Le résultat est désopilant.

Nous sommes donc conviés à une soirée de délassement où le rire domine. Tant mieux ! Nous en avons besoin. Rendez-vous donc au Casino-Théâtre de Sierre pour rire ensemble.

Sélection de la semaine

TOBROUK
Pour tourner ce film de guerre, Arthur Hiller s'est inspiré des exploits authentiques de la Brigade juive. Des volontaires juifs qui ont fui le IIIe Reich offrent leur vie pour faire sauter une batterie côtière et un dépôt d'essence. Ils se déguisent en soldats allemands.
« Tobrouk » est adroitement réalisé et comporte un feu d'artifice final très réussi. Les producteurs n'ont lésiné ni sur les figurants, ni sur le matériel militaire.
Martigny, cinéma Corso.

TONY ROME EST DANGEREUX
Le détective privé est un des personnages préférés des grands romanciers américains de la série noire. Il agit en marge de la police officielle et utilise des moyens souvent discutables pour arriver à ses fins. Les meilleurs films d'Humphrey Bogart nous présenteraient cet homme en marge.
Sans atteindre la perfection du « Grand Sommeil » ou du « Faucon maltais », ce film de Gordon Douglas plaira aux amateurs de « thrillers ». Frank Sinatra et ses allures nonchalantes de petite gouape italo-américaine est le digne successeur du grand Bogart.
Monthey, cinéma Plaza.

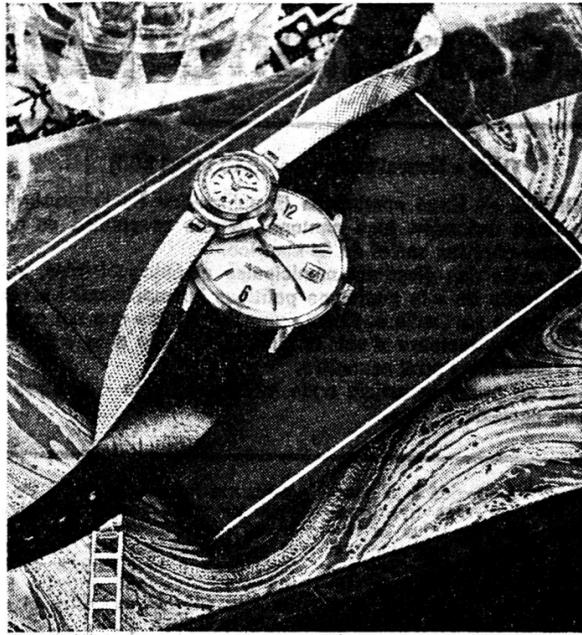
Paresse intestinale
Prenez au repas du soir un à deux Grains de Vals. Ils régularisent doucement les fonctions digestives et intestinales, décongestionnent le foie, éliminent les toxines. Vente en pharmacies et drogueries.
Chaque soir : Grains de Vals
Chaque jour : Bonne santé

DRACULA, PRINCE DES TENEBRES
Terence Fisher a mis son métier au service d'un scénario classique et qui se répète, à quelques variantes près, dans tous les films d'épouvante.
Deux couples en voyage d'agrément sont attirés dans un mystérieux château dont le propriétaire est mort. Au cours de la nuit, l'un des hommes est égorgé : son sang fera naître le comte Dracula qui assaille les survivants.
De belles couleurs, des décors soignés, une impressionnante résurrection sont les principaux atouts de ce film.
Sion, cinéma Capitole.



Soleil Solis :
santé rayonnante
Fr. 98.-

Solis



Ce que nous avons (encore) réussi à perfectionner dans la montre suisse de qualité - c'est le prix! (vous pouvez donc en offrir une en plus)

Charpente et poutraison

planches
en parfait état, provenant de démo-
lition, à vendre :

P. Vanlenden, Lausanne. Tél. 24 12 88
P 1936 L



elna

M. Witschard - Martigny
rue de l'église 5.

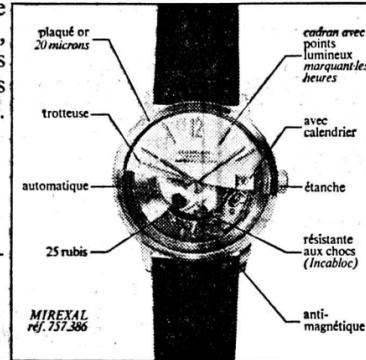
Vous manque-t-il
un produit **Just** ?
Téléphonez au
dépôt **Just**
Sion
027-25334
Livraison rapide
à domicile

Montres MIREXAL pour dames et hommes
exigeants, en vente maintenant à la Migros. La longue tradition
horlogère suisse garantit qualité et précision de
la montre à ancre MIREXAL. Dès maintenant,
vous obtenez cette montre suisse de qualité à des
prix Migros - avec d'exceptionnelles conditions
de garantie et de service après-vente.

Un exemple tiré de notre
gamme: montre
MIREXAL pour hommes
(réf. 757.386) Fr.

70.-

Montres à ancre MIREXAL pour dames et hommes, dès Fr. 35.-



Garantie-M sensationnelle

* Contrôles de qualité extrêmement sévères et vérifications électroniques de la précision de marche en fabrique. Fonctionnement contrôlé régulièrement par nos spécialistes.
* En cas de la moindre imperfection pendant le 1^{er} mois, échange immédiat dans nos magasins vendant les montres. A partir du 2^e mois et jusqu'à l'échéance de la garantie d'une année, remplacement du mouvement ou révision gratuits directement par le fabricant.
* Prix fixes extrêmement bas pour les réparations hors-garantie. Pas d'attente: Exécution rapide dans les 7 jours directement par le fabricant (renvoi par la poste).

MIREXAL
en exclusivité chez
MIGROS

La nouvelle machine automatique à laver la vaisselle Bauknecht a des avantages concluants!

Poinçon de l'ASE
pour 220 et 380 volts
Version 6 couverts

Fr. 1590.-
Fr. 1290.-

Bauknecht Elektromaschinen AG, 5705 Hallwil



Quels sont ces avantages ?

- capacité: 10 couverts complets
- deux bras d'aspersion rotatifs
- préparateurs d'eau incorporés
- construction en acier inoxydable
- doubles parois, donc fonctionnement silencieux
- programmes (y compris pour les casseroles) à commande par touches
- modèle indépendant ou à encastrer (norme suisse)

En vente dans les commerces de la branche

Bauknecht
connaît vos désirs, Madame!

COUPON

Veuillez m'envoyer la documentation détaillée sur les nouvelles machines automatiques à laver la vaisselle Bauknecht.

Mme/Mlle/M. _____
Nom: _____ 596

Adresse: _____

No postal/localité: _____

Liste des distributeurs auprès de: Bauknecht Elektromaschinen AG, 5705 Hallwil, téléphone (064) 54 17 71



DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

La commune politique ou municipalité

(Voir « Nouvelliste » des 25.10 et 6.11.68)

ST-MAURICE. — Nous continuons la publication de l'exposé qu'a fait Me Jean Quinodoz, juge cantonal, à une assemblée du parti conservateur-chrétien social de St-Maurice.

A la veille des élections municipales et bourgeoises, cette partie qui traite de « la commune politique ou municipalité » revêt une importance particulière. Nous sommes certains que cet exposé intéressera nos lecteurs d'autant plus qu'il traite d'un sujet que chacun d'entre nous croit connaître.

Dans un prochain article nous traiterons de la « paroisse ou commune ecclésiastique ».

Erreur ne fait pas compte à propos de candidature

VAL-D'ILLIEZ. — Une erreur de transmission a fait qu'il s'est glissé dans la liste des candidats CCS au Conseil communal des prénoms qui ne correspondent pas à ceux des candidats de la liste. Il faut donc lire : **Alphonse Défago, Denis Vieux, Jean Durier, Roger Gex-Fabry** (anciens), **Oswald Défago, Gabriel Gex-Fabry, Yvon Perrin** (nouveaux). D'autre part nous devons souligner que **M. Adolphe Défago**, qui a décliné une réélection en qualité de juge de commune, se retire après 55 ans de fonction à ce poste.

La municipalité a succédé à la bourgeoisie dès 1948 en tant que commune politique. Elle constitue la collectivité publique. La commune est autonome et partage la puissance publique avec le canton et la Confédération et, dans une certaine mesure avec le district. Une partie des compétences de la

commune lui sont propres. On les appelle les compétences originelles. D'autres lui sont déléguées par le canton et parfois même par la Confédération. Comme tout organisme, la commune possède une autorité législative, une autorité exécutive et une autorité judiciaire.

Le pouvoir législatif appartient à l'assemblée primaire ou, le cas échéant, au conseil général. Est habile à voter en matière communale tout citoyen suisse, âgé de 20 ans révolus, domicilié dans la commune depuis trois mois dès le dépôt de ses papiers en tant qu'il n'est pas privé des droits civiques pour des raisons particulières.

Pourquoi ce délai d'attente de trois mois ?

Tout d'abord pour éviter que le citoyen nouvellement arrivé ne s'introduise dans les affaires, us et coutumes de l'endroit. En outre, afin de pouvoir s'assurer que ce citoyen a réellement l'intention de s'établir dans la commune et non pas simplement d'y venir pour accorder son appui à l'un ou l'autre parti.

COMPETENCES

Les compétences de l'assemblée primaire sont, comme celles de l'assemblée bourgeoise, strictement limitées.

Cette assemblée est compétente pour délibérer sur les règlements de police, sur ceux relatifs à la jouissance des avoires municipaux, sur les autres règlements locaux, sur l'aliénation d'hypothèques des immeubles et sur les procès en appel. Elle prend annuellement connaissance du budget, des comptes et de la gestion du conseil ; autrement dit elle n'a pas à se déterminer à leur sujet par un vote.

Le seul moyen d'opposition du contribuable est le recours ou la réclamation au Conseil d'Etat en tant qu'autorité de surveillance des communes. Le quart des électeurs peut exiger la convocation de l'assemblée primaire, mais en dehors des cas où elle est compétente selon la loi, elle n'est entendue qu'à titre consultatif.

Cette conception du régime communal qui met l'accent sur le pouvoir communal plutôt que sur l'assemblée exécutive, c'est-à-dire sur le conseil des citoyens est d'inspiration française, et a été adoptée en 1848 lors de l'avènement au pouvoir des radicaux du Bas-Valais.

Dans le Haut-Valais on connaissait surtout le régime d'assemblée. Et aujourd'hui, dans les petites communes de cette partie du canton l'assemblée primaire est toute puissante. Le conseil communal ne peut rien entreprendre sans la consulter et s'en trouve souvent paralysé.

L'assemblée primaire n'est pas à proprement parler l'autorité suprême en matière communale car les communes sont soumises à la surveillance du Conseil d'Etat. Celui-ci est compétent non seulement pour statuer en cas de réclamation ou de recours mais aussi pour acroquer les règlements et tous les projets de vente, d'échange, de partages d'immeubles, de concessions ou de transferts des forces hydrauliques. Par emprunts consolidés la jurisprudence du Conseil d'Etat entend les emprunts hypothécaires ou autres qui ne sont pas remboursables dans le courant de la période administrative, autrement dit les emprunts à long terme.

Ni la Constitution ni la loi ne parlent de cautionnement. Le Conseil d'Etat estime qu'il doit être soumis à son approbation et à celle de l'assemblée primaire ; une fois le cautionnement souscrit, il ne dépend plus en effet de la commune que la somme en cause doit être payée. Il s'agit d'une dépense à laquelle la commune ne pourra éventuellement pas se soustraire qui grèvera dès lors les budgets et les comptes futurs.

La question se posait de savoir si la constitution d'un droit de superficie doit être soumise à l'assemblée primaire par analogie avec une aliénation d'immeubles. Au moment où la Constitution cantonale fut adoptée en 1907, le droit de superficie était inconnu dans notre canton.

Selon le code civil suisse, il est immatriculé comme tel au registre foncier. Le Tribunal fédéral a jugé que le droit de superficie n'en est pas moins une servitude et qu'il convient de l'assimiler à un bail à long terme plutôt qu'à une aliénation. La constitution d'un droit de superficie n'est donc pas soumise à l'assemblée primaire, par contre elle lègue les compétences au Conseil d'Etat.

En ce qui concerne la surveillance du Conseil d'Etat sur les communes l'article 53 de la Constitution dit : « Les communes peuvent au besoin être mises sous tutelle, sous régie. Celle-ci peut être totale ou partielle. Elle est partielle lorsqu'il s'agit d'acte que la commune ne peut pas faire ou se refuse à faire. Tel est le cas, par exemple, lorsqu'une commune est en conflit avec la bourgeoisie et qu'il n'y a qu'un seul conseil. Une commission ad hoc est alors désignée. »

La compétence la plus importante de l'assemblée primaire est l'élection du conseil communal, du président, du vice-président, du juge et du vice-juge.

Pour les élections, le vote au bulletin secret est de règle. Pour les votations communales c'est-à-dire pour les décisions à prendre sur le plan communal, le vote a lieu, en principe, à main levée. Le vote secret peut être demandé par le conseil communal ou la majorité de l'assemblée primaire.

L'assemblée primaire remplit normalement son rôle dans les petites communes. En revanche, dans les communes urbaines, celles où la population est disséminée, cette assemblée ne réunit généralement que quelques curieux ; elle ne remplit guère efficacement le rôle que lui assigne la loi.

Heureusement, le législateur a prévu que dans les communes de plus de 700 âmes, la majorité de l'assemblée primaire peut décider l'institution d'un conseil général composé de 20 à 60 membres, selon l'importance de la population.

LE CONSEIL GENERAL

Le conseil général est élu le dimanche qui suit les élections au conseil communal selon le système majoritaire ou proportionnel adopté pour celui-ci. Le conseil général se constitue lui-même en élitant le président, le vice-président et le secrétaire. En cas d'égalité de voix, celle du président est prépondérante ce qui n'est pas le cas au conseil communal.

En principe, le conseil général remplace l'assemblée primaire. Toutefois ses compétences sont plus étendues en ce sens que non seulement il prend connaissance du budget et des comptes établis par le conseil communal, mais les accepte ou les refuse. Il peut aussi présenter des suggestions et des postulats au conseil communal et, à défaut d'accord, c'est le Conseil d'Etat qui tranche.

Il est certain que le conseil général qui est sensé être constitué de citoyens qualifiés, répartit ses tâches en constituant des commissions et qui étudie les problèmes de manière approfondie, peut exercer sur la marche des affaires communales une action beaucoup plus efficace que l'assemblée primaire.

Il importe cependant que le conseil général demeure conscient de son vrai rôle qui n'est pas de se substituer au conseil communal, ni de le contre-carrier à tous propos et entraver son activité, mais de l'aider, de le conseiller et d'exercer une surveillance attentive sur sa gestion.

De son côté, le conseil communal ne doit pas se montrer ombrageux envers le conseil général.

LE CONSEIL COMMUNAL

Composé de 3 à 15 membres, le conseil communal est le pouvoir exécutif. Ce chiffre déterminé par l'assemblée primaire est susceptible d'être modifié. Le nombre des conseillers dépend moins de l'importance de la commune que des groupements politiques et autres à représenter.

Ainsi, à Sion, 15 conseillers ne sont pas trop compte tenu du fait que non seulement les partis politiques doivent être représentés selon leur effectif, mais aussi les Haut-Valaisiens, les Hérensards, les Contheysans, les citoyens d'Uvrier, le Pont-de-la-Morge, le pont de Bramois etc. N'y a-t-il pas eu lors d'une assemblée politique de préparation aux élections communales, un citoyen qui se leva pour déclarer : « Je demande aussi un conseiller pour les Sédunois. »

On a envisagé la nomination de conseillers permanents. Selon la législation, cela n'est possible que si tous les conseillers deviennent permanents, ce qui suppose une réduction massive de leur nombre. Selon le régime actuel, tous les conseillers élus par le peuple le sont en effet à part entière. Or, celui qui ne serait pas désigné à titre permanent ne serait que demi-conseiller et pourrait, à bon droit, se plaindre, son parti également.

Le conseil communal est élu pour quatre ans, le premier dimanche de décembre. En principe, l'élection a lieu selon le système majoritaire ; majorité absolue au premier tour et à la majorité relative au second tour. Cependant, si le cinquième des électeurs le demandent, l'élection a lieu selon le système proportionnel. Toutefois, une modification de la Constitution tendant à substituer le système proportionnel au système majoritaire comme vote principal d'élection va être prochainement soumise au peuple.

Un citoyen ne peut, sans raison majeure, refuser une élection au conseil communal, à moins d'être âgé de 65 ans ou d'avoir déjà fonctionné pendant quatre ans, comme président ou huit

ans comme conseiller. En cas de refus d'élection ou de démission, le Conseil d'Etat apprécie.

Cette disposition est due au fait que dans certaines communes, notamment dans le Haut-Valais, il est difficile de trouver les citoyens désireux de se charger d'une fonction communale. On veut bien critiquer mais non assumer des responsabilités surtout si l'on se sent mal préparé à y faire face.

Le conseil communal administre la commune en appliquant les lois, les règlements et les principes d'une bonne gestion. La loi sur le régime communal du 2 juin 1851 énumère ces attributions. Cette nomenclature est sommaire. Depuis 1851, c'est-à-dire depuis plus d'un siècle, de multiples lois, décrets, arrêtés, ordonnances et règlements ont été édictés et précisent, complètent ou restreignent les compétences du conseil communal.

Par suite de l'intervention sans cesse croissante du canton et de la Confédération, certaines attributions autrefois réservées aux communes sont aujourd'hui, en tout ou partie, dévolues aux organes fédéraux ou cantonaux.

En droit, le président de la commune que l'on appelle dans certains cantons maire ou syndic, ce magistrat n'est que le premier parmi les égaux. Son rôle n'est pas prépondérant en cas d'égalité de voix au sein du conseil. Son rôle est essentiellement de convoquer et de présider celui-ci et de l'assemblée primaire, d'assurer l'exécution des décisions de ces deux corps, de publier les textes législatifs, d'autoriser la danse publique, de signer avec le secrétaire et d'expédier tous les actes de la commune.

En fait, le président est l'élément moteur de l'administration communale. C'est lui qui la personifie en quelque sorte et en assure la permanence. Par là même il est au courant de toutes les affaires communales et exerce une influence déterminante pour leur gestion.

De ce fait même, si le président est actif et capable, la commune sera bien administrée, par contre si le président est passif ou incompetent, elle le sera mal.

LE POUVOIR JUDICIAIRE

Peu important sur le plan communal, le pouvoir judiciaire est assumé en matière civile par le juge de commune et en matière de police tantôt par le conseil communal, tantôt par le tribunal de police composé de trois à cinq membres choisis au sein du conseil communal.

Le juge de commune et son suppléant le vice-juge sont élus chaque quatre ans selon le système majoritaire en même temps que le conseil communal. Outre certaines tâches qu'il assume en vertu de la loi d'application du code civil, en matière de tutelle et de succession, le juge de commune procède à la conciliation dans tous les litiges où il est requis par le code de procédure civile, les contestations civiles ou matrimoniales dont la valeur n'excède pas 200 francs.

Le Tribunal de police réprime les contraventions qui lui sont dévolues par l'application du code pénal, la loi sur les contraventions de police, les règlements et les actes législatifs. Il statue également sur les indemnités en rapport avec les contraventions.

Pour simplifier la procédure, le président du Tribunal de police, peut si le cas est clair, fixer l'amende sans autre forme de procédure. Toutefois, si l'inculpé le demande, le Tribunal de police examine le cas et prononce.

Le Tribunal de police peut infliger une amende jusqu'à 200 francs et des arrêts jusqu'à quinze jours. Les contraventions aux règlements administratifs comme par exemple au règlement sur les constructions et au règlement sur l'utilisation des services publics, sont réglées par le conseil communal lui-même. Les sanctions prononcées par le Tribunal de police peuvent faire l'objet d'un recours en nullité et celles prononcées par le conseil communal d'un recours au Conseil d'Etat.

(à suivre)

Hommage à M. Joseph Buttet conseiller

COLLOMBEY-MURAZ. — Dans notre édition de mardi, nous annonçons le désistement de M. Joseph Berrut alors qu'il s'agit de M. Joseph BUTTET, conseiller communal responsable des travaux publics depuis 1956.

C'est à l'âge de 39 ans que M. Buttet est entré à la commission communale d'urbanisme où il fonctionna jusqu'en 1956 date à laquelle les membres du parti CCS l'appellent à siéger au conseil communal en tant que président de la commission des travaux publics.

En 1960, M. Joseph Buttet accède à la vice-présidence de la commune, poste qu'il occupera jusqu'au 31 décembre prochain.

A deux reprises, en 1963 puis au début de 1967, il a assumé la présidence de la municipalité par intérim.

Après 20 ans de dévouement à la cause publique, M. Buttet reprend place dans le rang.

Dans son districte, M. Buttet a été le promoteur de plusieurs réalisations. Grâce à lui, Collombey-Muraz a établi suffisamment tôt un règlement sur les constructions, un plan des zones et des plans d'alignement, mesures essentielles au développement harmonieux des localités qui composent la commune de Collombey-Muraz.

C'est lui qui a pris les devants en

confiant au bureau technique Georges Rey-Bellet, à St-Maurice, un mandat pour un plan directeur des égouts dont la réalisation a débuté fin 1966. Dans ce domaine, Collombey-Muraz a été la première commune à avoir un plan directeur des eaux résiduaires approuvé par le Grand Conseil.

M. Buttet a marqué de son empreinte les travaux d'extension du réseau d'eau, du rachat des installations de Collombey.

Dans l'hommage que lui a rendu M. Jacques Berrut, président de la commune, nous relevons : « On a dit que la Suisse était condamnée à la qualité. C'est vrai sur le plan économique : privée de matières premières et avec une main-d'œuvre dont les salaires sont parmi les plus élevés d'Europe, elle ne peut vendre bon marché et la qualité seule lui permet d'exporter ses produits. Mais elle est aussi condamnée à la qualité sur le plan politique. En effet, une région comme la nôtre, où le peuple possède les droits les plus étendus, où, dans le même canton et souvent dans la même commune, des gens de langues et de confessions différentes sont appelés à vivre ensemble, doit être dirigée par des hommes intègres et dévoués, selon des principes politiques éprouvés qui lui sont propres. C'est incontestablement le cas en ce qui concerne le passage de M. Joseph Buttet à l'administration de notre commune ».

Centre des loisirs et de la culture - MONTHHEY

Le CLC est ouvert à tous, dès l'âge de 16 ans et sans limite supérieure.

ACTIVITES DE DECEMBRE

- **FOYER-BAR, BIBLIOTHEQUE, DISCOTHEQUE, JEUX :**
Mercredi, de 19 h. 30 à 22 heures.
Jeudi, de 19 h. 30 à 22 heures.
Vendredi, de 20 h. 15 à 22 heures.
Samedi, de 19 h. 30 à 22 h. 30.
Dimanche 1er décembre : 15 heures à 18 heures Centre ouvert.
- **JOURNAL « EPI-CENTRE » :**
Les rédacteurs ou correspondants peuvent s'annoncer en tous temps. Abonnements : 5 francs par an. CCP 19 - 9267, CLC Monthey.
- **VARIETES :**
Samedi 30 à 20 h. 15 : « Cabaret Chanson » avec Gilbert Jolliet, fantaisiste, Claude Ogiz, auteur-compositeur-interprète, Bernard Skira, auteur-compositeur-interprète. Entrée 2 francs.
Samedi 28 décembre : 20 heures. Soirée. Jeux. Danse.
- **SALON DU MODELE REDUIT :**
Du 14 au 22 décembre 1969, au Centre.
Trains, bateaux, autos, avions, génie civil, etc.
ACTIVITE « MOINS DE SEIZE ANS »
- **MINI-CLUB (7 à 11 ans) ET CLUB JUNIOR (12 à 15 ans) :**
Pour permettre l'organisation du salon du modèle réduit, le mini-club et le club junior ne fonctionneront pas en décembre.
- **PHILATELIE JUNIOR :** dimanche 1er décembre à 10 heures.
- **ADRESSE DU CLC :** 7. rue du Château, 1870 Monthey, tél. (025) 4 18 30.

TABARIS

CABARET

Ce soir vous propose dès 21 h. 30 une escapade...

2 spectacles différents.

Un estomac pas comme les autres ?

Il vous arrive d'avoir une inexplicable sensation de lourdeur après certains repas. Peut-être de désagréables renvois ou une sensation de brûlure dans la gorge. Pour rétablir l'équilibre, votre pharmacien ou droguiste conseillera les fameuses pastilles Rennie. Il vous suffira d'en sucer une ou deux aux premiers symptômes et l'affaire sera vite réglée. Rennie en paquets de 25, 50 ou 100 au prix de 1 fr. 30, 2 fr. 60 ou 4 fr. 40.

Il y en aura des milliers

- Ça en vaut la peine.
- Qui ?
- Tiens regarde, il y en aura des milliers.
- Ce n'est pas mal !
- Tu es difficile ! 100 de 1 000.
- Ouais !
- Un de 100 000.
- C'est bien, mais je n'ai pas de chance.
- Qui sait ? Pour avoir de la chance, il faut participer et pour cela, il vaut mieux avoir un billet de la Loterie romande, tirage du 7 décembre. Les milliers de lots ne demandent qu'à trouver preneurs.

P 20 L

Merci à la presse valaisanne qui nous aide à briser le mythe du cancer.

Ligue valaisanne contre le cancer



Quinzaine de la projection

Amateurs de cinéma et de photo **ATTENTION!!**
 grâce à nos achats massifs de projecteurs
PRIX IMBATTABLES
 le plus grand choix en Valais
DEPREZ PHOTO SERVICE - SION
 Pl. BCV

**Qualité
 Rapidité**



L'Imprimerie Gessler S.A. à Sion a le plaisir d'informer la population valaisanne qu'elle a ouvert dans ses ateliers un département

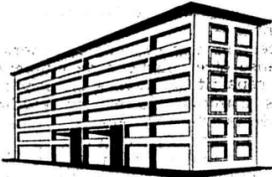
offset

permettant d'effectuer dans les plus brefs délais et indépendamment de son département d'impression typographique, les travaux suivants:

- AFFICHES ARTISTIQUES
- PROSPECTUS DE STATIONS ET D'HOTELS EN PLUSIEURS COULEURS
- CARTES POSTALES ILLUSTRÉES EN COULEURS
- ETIQUETTES DE VIN
- TRAVAUX ADMINISTRATIFS, INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX

**Imprimerie
 Gessler sa
 Sion**

Pré-Fleuri
 Tél. 027 / 2 19 05 - 2 31 25



Le cadeau de ses rêves...

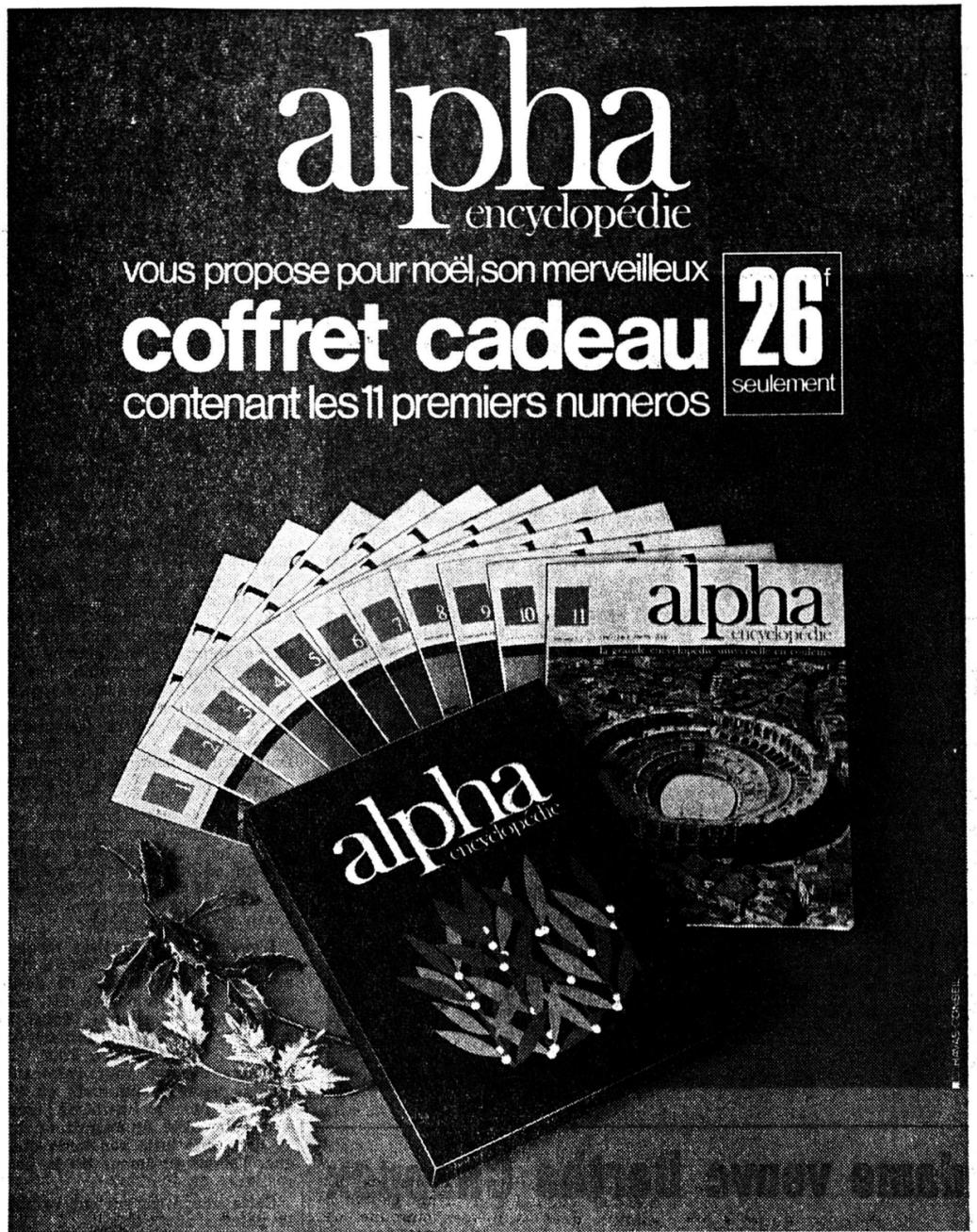


se trouve parmi le magnifique choix présenté par le fourreur qualifié

Elysée,
 Rue de la Dent-Blanche

Cavillet
 FOURRURES

SION
 Tél. (027) 2 17 48
 P 261 H



Depuis son lancement l'année dernière, le succès sans précédent d'ALPHA ENCYCLOPÉDIE n'a cessé de s'affirmer. Pour répondre à la demande de très nombreux lecteurs qui n'ont pu se procurer la collection à partir du numéro 1, les EDITIONS KISTER S.A. GENÈVE ont procédé à la réédition d'Alpha Encyclopédie (en édition bleue). Qu'est-ce que l'édition bleue d'ALPHA ENCYCLOPÉDIE? C'est la réédition de cette collection à partir des premiers numéros avec le même contenu que la première édition.

Plus de 30 000 familles suisses ont déjà commencé la collection ALPHA ENCYCLOPÉDIE. Afin que vous puissiez tous posséder ou offrir cet extraordinaire ouvrage à l'occasion des fêtes, les 11 premiers numéros d'ALPHA ENCYCLOPÉDIE ont été groupés dans un coffret cadeau. **DÈS AUJOURD'HUI CE COFFRET EST EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX ET EN LIBRAIRIE AU PRIX DE FR. 26.- SEULEMENT.**

Alpha Encyclopédie est éditée par Editions Kister S.A., quai Wilson 33, 1201 Genève

Dès 100 francs TELEVISEURS

d'occasion, en parfait état de marche.
 Facilités de paiement.
 TV couleurs dès 2350 fr.
 Tél. (027) 2 19 01, SION.
 (027) 2 77 05
 P 22457 S

A vendre sapins de Noël

sur pied, premier choix, 150-300 cm provenant de cultures de plaine, à portée de camion.

A. Sulliger, Chernex, tél. (025) 61 48 91.

Grand choix de couronnes et arrangements de l'Avent

chez

« Anny Fleurs »



Avenue de la Gare - Sion
 Tél. (027) 2 25 32.
 P 5821 S

PRÊTS

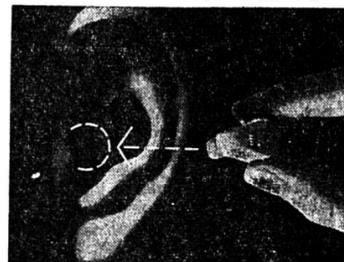
Discrets
 Rapides
 Sans caution
BANQUE EXEL
 Rousseau 5
 Neuchâtel
 (038) 5 44 04



Réparation TV - RADIO

Immédiatement
 Dans tout le Valais
 tél. (027) 2 04 22

entendre mieux...



BOMMER

SERVICE ACOUSTIQUE S.A.
 Petit-Chêne 38 - Tél. (021) 23 49 33
 LAUSANNE
 Fournisseur conventionnel de l'Assurance invalidité.

Peut-être avez-vous une légère déficience de l'ouïe, sans être dur d'oreille. REXTON vous propose un appareil « tout dans l'oreille » la PERLE REXTON. Sans aucun engagement de votre part, venez l'essayer à notre prochaine consultation où nous pouvons déterminer le degré de votre surdité.

CONSULTATION GRATUITE

le 28 novembre 1968,
 de 14 h. à 18 h. 30
 chez
 Pharmacie de la Poste
 Avenue de la Gare - SION

BON Veuillez me faire parvenir vos prospectus

NOM
 Adresse
 Tél.



MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Le phénomène de l'art actuel

MARTIGNY. — On parle actuellement beaucoup d'art abstrait. Probablement parce que « le commun » n'en connaît ni les tenants, ni les aboutissants. Dans ce domaine, nous avons le privilège de compter parmi nos concitoyens un peintre abstrait fort connu

et de grand talent, M. Paul Messerli qui vient d'exposer à la Maison des jeunes de Sierre. A cette occasion il a donné à son auditoire, une magnifique conférence « Le phénomène de l'art actuel ».

Sollicité ensuite par quelques personnalités martigneraines, M. Paul Messerli accepta bien volontiers de parler de ce problème devant quelques amis octoduriens qui, au nombre de 25 se sont réunis l'autre soir dans son atelier.

« Tout se transforme : l'eau de la rivière dans laquelle se baigne l'homme n'est jamais la même ; et l'homme qui s'y baigne non plus. » Cette image donnée par un sage montre à quel point tout change notre planète.

Bonne raison pour Paul Messerli de n'avoir pas la prétention d'apporter sur le vaste sujet de l'art une vérité définitive, immuable ; il nous a, au contraire, présenté un exposé qui donne matière à réflexion.

Pour mieux saisir l'importance du mouvement actuel de l'art, le peintre nous situa tout d'abord l'homme et prit un exemple dans le domaine de l'alpinisme solitaire : un homme qui veut vaincre, dans l'ascension, une montagne réputée inaccessible. Accroché à sa corde, parfois pendant des jours et des nuits, luttant contre les intempéries, les embûches, les risques d'avalanches. Dominant sa peur, le grimpeur est aux prises avec la fatigue, le sommeil, le froid intense, risquant à chaque minute l'accident, sa vie même pour atteindre le but : vaincre en solitaire une montagne, hors des chemins battus. Mais surtout se vaincre soi-même, se hausser dans le courage, l'effort, le désintéressement, à cette plénitude qui ennoblit le genre humain.

L'aventure de l'artiste moderne est faite sur le plan de l'esprit, d'un même ordre de grandeur, de désintéressement. La création, en art, est aussi une montée incessante dans l'effort. Une ascension vers un sommet toujours fuyant, inaccessible. Pour l'artiste créateur comme pour l'alpiniste, une montée vers les hauteurs où l'homme est seul face à lui-même ; seul face à l'universalité de l'esprit et du monde dans une lutte constante qui l'éloigne, l'élève au-dessus de la commune réalité.

Cette image est surtout valable pour le peintre abstrait ?

Peut-on enseigner cet art qui est par essence création totale ?

Peut-on enseigner la création, démontrer l'intemporel ?

Contrairement à l'art traditionnel, à l'art figuratif, l'abstrait ne s'inspire pas. Ce qui déjà impose une suprématie au domaine de l'art. Il échappe à toute forme de conditionnement pour être justement objectivation originale, révolutionnaire. Il n'est pas signifiant dans l'ordre traditionnel. Il a en soi sa propre raison d'être. Il « est » non pas quelque chose hors du monde, mais une entité autonome ajoutée à l'homme dans une nouvelle dimension de la pensée, nous dit Paul Messerli.

L'art abstrait vient et s'adresse aux couches profondes du « moi », alors que le figuratif éveille en premier lieu les couches superficielles de l'être habitué aux images imitatives. Il n'y a dès lors rien d'étonnant à ce que l'art abstrait soit très discuté, attaqué de toutes parts depuis pas mal d'années déjà. Il ne s'en porte que mieux !

Sur le plan des arts plastiques, il fut

une révolution comparable à celle réalisée en science par la relativité einsteinienne qui ouvre à l'homme un horizon psychique infini dans l'harmonie du monde et de l'humain.

Bien sûr, toute innovation profonde rencontre des résistances d'autant plus fortes qu'elle met en cause les notions les mieux établies, les plus fortement conditionnées dans l'esprit de la collectivité. Cette opposition se rencontre sur n'importe quel plan de l'évolution humaine.

Il faut toutefois admettre que l'art n'est pas le simple fait d'une représentation quelconque qui amuse ou qui instruit. Une représentation quelle qu'elle soit ne peut être qu'un fait commun, convenu, qui renseigne peut-être, mais qui n'enrichit pas l'esprit.

Ce doit être au contraire une création neuve, authentique qui soit l'expression formelle d'un artiste dans sa totalité psychique. Car là où la personnalité disparaît, il n'y a plus d'art. Et la mission essentielle de l'artiste n'est, pas d'expliquer le monde, mais de le changer.

L'art de Messerli n'est plus ce que l'on croit généralement. Il n'est plus représentation, explication de la nature, du monde dans lequel nous vivons. Il est ouverture, pénétration de l'intemporel, de l'inconnu. Il est création. C'est-à-dire mutation de l'esprit.

Bien sûr, une mutation ne s'opère pas sans une révision douloureuse des méthodes classiques, conservatrices et des échelles des valeurs.

Voilà pourquoi l'artiste actuel, contrairement aux anciens, est un homme seul en lutte avec lui-même, avec le monde ambiant. Voilà pourquoi il est en lutte avec cet esprit « moutonnier » solidement ancré dans la société d'aujourd'hui pour se réaliser pleinement.

se créer en créant des œuvres révolutionnaires. Des œuvres non pas dans l'image du connu plus ou moins joliment interprétées, mais de l'inconnu révélateur.

L'art contemporain est donc l'expression actuelle de l'élan d'un monde en marche vers sa plénitude. Il témoigne parfaitement pour notre époque qui est celle d'une complète remise en cause de tous les systèmes esthétiques et intellectuels.

L'art d'aujourd'hui actualise un esprit d'anticipation des forces spirituelles qui régiront le monde de demain dont les lignes de force seront un renversement total de nos rapports avec l'univers à redécouvrir sous une autre optique.

Créer, a dit enfin Messerli, est un acte d'amour.

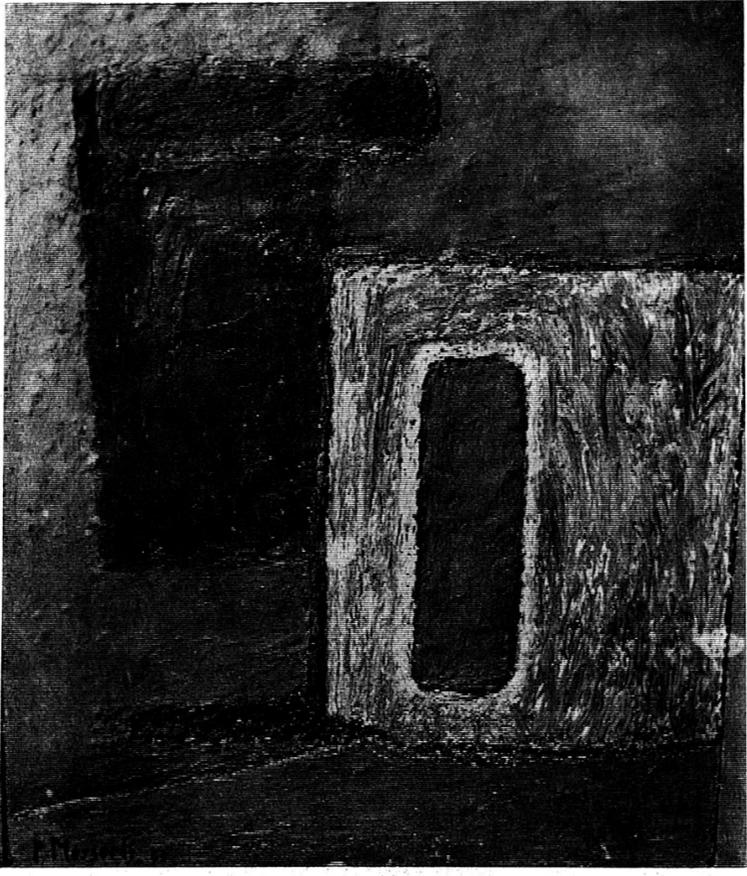
Un acte d'amour, en effet, car où réside l'amour il y a transformation, il y a révélation.

Charmante soirée s'il en fut ! Les 25 « élus » avaient apporté avec eux force bouteilles, victuailles pour pique-niquer ensuite « à la canadienne », tout en échangeant d'intéressants propos sur la peinture en général et l'art abstrait en particulier.

Soirée bénéfique qui se termina fort tard dans la nuit.

(Propos recueillis par Em. B.)

P. S. — Cette conférence, qui ne dure pas moins de 100 minutes, sera donnée prochainement à Lausanne à l'occasion de l'ouverture d'une nouvelle galerie de peinture.



Madame veuve Bertha Chappex

FINHAUT. — Lundi on apprenait, le brusque décès, survenu à l'hôpital de Vevey, de Mme veuve Bertha Chappex, ancienne tenancière des hôtels Bel-Oiseau et Victoria, à Finhaut.

Mme Chappex, dont le mari avait été de longues années secrétaire et juge communal, était une hôtelière de classe. Grande, de belle allure, un maintien digne, elle en imposait. Grâce à son extrême amabilité cependant, elle mettait d'emblée les gens à l'aise. Sa gentillesse naturelle faisait qu'elle se mettait en « quatre », comme l'on dit, pour satisfaire ses hôtes.

La clientèle de marque, comme aussi les plus humbles passants de son établissement, faisaient tous l'éloge de la patronne du Bel-Oiseau.

C'était d'ailleurs l'âme de la maison. Son époux atteint de surdité, c'est elle qui s'occupait de la réception et qui avait le plus de contact avec ses pensionnaires.

Elle éleva une famille de quatre enfants et eut à subir de douloureuses épreuves. En 1947 elle perdit très jeune l'unique fille, Mme Hedwige Constan-

tin, mariée six années plus tôt. Elle devint veuve en 1958 ; courageuse elle continua à gérer l'hôtel avec l'aide de ses fils. Un tragique accident lui fit perdre en 1963 son second fils Edouard, chef de cuisine de l'établissement. Ce dernier deuil l'a profondément marquée et depuis lors elle fut atteinte dans sa santé.

Elle resta cependant à son poste jusqu'au moment où son état de santé l'obligea à abandonner son activité. Ne pouvant plus supporter notre altitude, elle vécut au Mont-Pèlerin, près de son dernier fils, qui y fait une brillante carrière hôtelière. Elle légua à ses fils, belles-filles et petits-enfants, l'exemple d'une belle tradition dans l'art de recevoir, exemple qui porte actuellement des fruits.

Fervente chrétienne, Mme Chappex, supportait avec résignation ses maux physiques, comme ses peines morales.

Elle savait que la douleur est bienheureuse, car la foi enseigne, qu'elle suscite des consolations spirituelles.

A la famille endeuillée, nous adressons toute notre sympathie.

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

Orchestre « Di Pallazzo Pitti » de Florence

SAINT-MAURICE. — Lundi soir, les Jeunesses musicales de St-Maurice accueillirent l'Orchestra di Palazzo di Pitti. Fondé en 1953, cet orchestre devint bientôt l'ensemble attitré des « Soirées musicales florentines » données dans la cour d'honneur du Palazzo Pitti. Sous le haut patronage

de l'ambassade d'Italie et du maire de Florence, il effectue actuellement sa première tournée officielle en Suisse. Placé sous la direction d'Armin Brunner, chef zurichois, il attirera à St-Maurice un très nombreux public. Le programme alléchant et la présence de Claude Starck, jeune violoncelliste suisse de grand talent, laissent bien augurer de cette soirée. Hélas, si les qualités instrumentales et techniques de ce bel ensemble ne se discutent pas, le concert de lundi ne nous a pas du tout convaincu. Il avait pourtant bien débuté. L'ouverture du Barbier de Séville, de Rossini, fut enlevée avec maestria, finesse et délicatesse. Le Concerto pour violoncelle de Boccherini fut plus laborieux. La synchronisation, la communion entre le soliste et l'orchestre laissèrent à désirer et il fallut toute la virtuosité de Claude Starck, toute sa maîtrise, en un mot tout son talent pour la rendre acceptable. Doué, le jeune violoncelliste zurichois enchante par la sonorité de son dialogue, par la sûreté de son jeu, par son assurance et sa précision. Le « pauvre » dut souffrir de ce manque de cohésion et il nous sembla que dans le Concerto en ré majeur de

Haydn, il ne montra pas la même ardeur, la même intensité, la même joie de jouer. La première symphonie de Beethoven se devait, nous l'espérons, d'adoucir notre critique. Hélas, encore une fois, il n'en fut rien. Interprétée avec lourdeur, avec lenteur même, sans respiration, sans élan, cette pièce dévoila un net manque de communion entre le chef et les exécutants. A qui la faute ? Nous ne chercherons pas à y répondre, mais une nouvelle fois, nous nous élèverons contre l'apathie de certains ensembles qui trop professionnels, semblent, chaque fois qu'ils se produisent dans une « bourgade » passez-moi le mot, se forcer à remplir un pensum. Il n'y a qu'à observer les instrumentistes un instant pour se rendre compte avec quelle légèreté ils « s'occupent » de la musique. Certains sourient, d'autres échantent deux mots entre trois temps de pause, l'un se penche, fatigué, sur son violoncelle, son voisin ne laisse à aucun moment filtrer sa joie de jouer, sa figure comme figée dans un masque de cire. Comment voulez-vous que la musique nous prenne ?

J. Jordan.

Au tour des quartiers

MARTIGNY. — Après l'assemblée de lundi soir, les radicaux martignerains continueront sur leur lancée.

Afin de prendre contact avec la population, tous les candidats désignés ont décidé de faire une tournée systématique de la grande commune.

Voici l'horaire :

Mardi 27 novembre, 18 heures, à la Verrerie ; 20 heures à La Bâtière.

Jeudi 28 novembre, à 18 heures, début de la grande tournée bordilonnaise au Parking.

Vendredi 29 décembre, dès 18 heures, les candidats se trouveront dans le quartier de la Gare et dès 20 heures au Coin de la Ville.

C'est, croyons-nous, la première fois que de telles manifestations pré-électorales sont ainsi organisées dans notre bonne ville. Il y aura du sport !

Assemblées du PCCS de la commune de Vollèges

Les assemblées régionales du PCCS de la commune de Vollèges qui comprennent les sections de Vollèges, Levron, Vens et Chemin, ont eu lieu samedi soir, pour désigner les candidats pour les élections communales.

Rappelons que ces élections auront lieu au système majoritaire.

Les 7 candidats présentés sont :

- Aloys Moulin, Vollèges, président, ancien ;
- Marius Meizoz, Levron, ancien ;
- Roland Terretaz, Levron, nouveau ;
- Hilaire Joris, Levron, nouveau ;
- Marcel Moulin, Vollèges, nouveau ;
- Jacques Frossard, Vollèges, nouveau ;
- Maurice Abbet, Chemin, nouveau ;

D'autre part, sont candidats, au poste de juge : René Terretaz, Levron, ancien ; et à celui de vice-juge, Guy Moulin, Vollèges, nouveau.

« De la matrice à la tombe... »

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

La Conférence suisse des Chefs des départements de l'instruction publique s'est également saisie du problème et étudie l'harmonisation du système de l'aide financière aux études.

Les partisans de l'attribution automatique évoquent le caractère humiliant de la requête individuelle, la peur de certains citoyens face à l'appareil administratif. L'attribution automatique permettrait de n'oublier personne. Ces cas sont finalement peu nombreux, ainsi que le démontrent les essais effectués dans d'autres cantons.

D'autre part, je ne vois pas le caractère humiliant d'une démarche prévue par une loi. Il s'agit simplement de l'usage d'un droit garanti par des textes. Il est toujours dangereux de transformer le citoyen en un assisté, bénéficiant automatiquement des services étatiques. J'y vois une diminution évidente du sens des responsabilités. Voulons-nous arriver à une situation qui placerait chacun sous la dépendance d'un Etat-Providence qui prendrait

en charge ses administrés de la « matrice à la tombe ? »

Hermann Pellegrini

NOTE : Un heureux concours de circonstances m'a permis de rencontrer, mardi après-midi, un haut fonctionnaire du Département de l'instruction publique du canton de Genève qui m'a fait part de ses remarques sur l'expérience genevoise. S'il est heureux et juste, m'a-t-il dit, de proclamer le droit aux bourses d'études (qui le conteste en Valais ?), le moyen de les distribuer n'est pas chose aisée à trouver. A Genève, les autorités ont connu bien des déboires, l'appareil administratif s'étant révélé parfois impuissant à traiter automatiquement tous les cas. Lors de l'agitation du mois de juin, de nombreux étudiants ont contesté ce nouveau système et relevé ses défauts. Une commission parlementaire étudie déjà la révision de cette loi qui vient d'être adoptée. Les autorités, les parents et les étudiants ne sont apparemment pas satisfaits de la distribution automatique des bourses.

Coup d'œil sur le petit écran

Dans « Progrès de la médecine » Alexandre Burger a abordé le problème de l'enfant dyslexique. La dyslexie est la manifestation de la perturbation de la relation entre le moi et l'univers et elle peut avoir plusieurs origines. L'enfant dyslexique confond les lettres et les sons, inverse les syllabes, saute des lignes à la lecture, a de la peine à écrire correctement. Avec beaucoup de douceur et de tact, une doctresse a analysé ces troubles, en a donné les causes, les remèdes mais a surtout insisté sur un point qui me paraît essentiel : l'importance de

l'affectivité. L'enfant a besoin, dès sa naissance, d'être aimé, d'être sécurisé, d'être aidé. Puis, une logopédiste a montré les différents stades de rééducation.

Cette excellente émission aura permis à de nombreux parents de se rendre compte que ces troubles ne doivent absolument pas être considérés comme une déficience mentale et qu'avec beaucoup d'amour, de patience et de volonté, ces difficultés seront, à plus ou moins brève échéance, surmontées.

M. G.

MISE AU POINT

VAL-D'ILLIEZ. — Nous avons eu la visite, à notre rédaction monthaysienne, de M. Jean Durier, vice-président actuel de la commune de Val-d'Illeaz, qui nous prie de préciser que s'il figure sur la liste électorale du parti CCS, c'est contre son consentement, ce qu'il a manifesté ouvertement à l'assemblée qui a désigné les candidats. Il déclare expressément n'accepter aucune réélection. En conséquence, il prie les électeurs de Val-d'Illeaz de reporter leur confiance sur les autres membres en liste.



MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

QUARANTE ANS APRES...

FINHAUT — Si notre mémoire est bonne, c'est en l'an de grâce — ou plutôt de disgrâce puisque l'on entrainait dans une crise économique — 1928, que les autorités communales de Finhaut demandaient instamment au Département cantonal des travaux publics, de

raccorder le village à la route internationale de La Forclaz afin de sortir la petite station de son isolement.

Certes, depuis 1906, on avait recours au chemin de fer Martigny-Châtelard. Mais ce n'était pas suffisant. Attendu que l'ère de l'automobile se manifestait de façon de plus en plus pressante.

Il ne faut pas oublier que Finhaut a une vocation touristique; le village jouit d'un ensoleillement exceptionnel, d'un climat à l'avenant. Au cours de ces dernières décennies, on s'est attaché à lui maintenir ses traditions tout en freinant l'exode de sa population.

Hélas, les finances de l'époque n'ont pas permis de réaliser la liaison routière que chacun souhaitait. La construction de la route de La Forclaz au financement de laquelle la commune de Finhaut fut appelée à participer apporta un nouvel espoir. Hélas! ce n'était que brouillard se dissipant au soleil.

Et il fallut attendre le printemps 1955 pour que soit signée une convention entre la Société des usines hydro-électriques d'Emosson S.A. d'une part, et le canton du Valais agissant pour son compte et celui de la commune de Finhaut, convention concernant la construction de la route Châtelard-Finhaut-barrage d'Emosson. Selon le décret du 13 mai 1965, l'Etat appela les communes de Martigny, Martigny-Combe et Trient à participer financièrement à cette entreprise.

Le 21 décembre de l'année dernière, nous pouvions, après deux ans de travail, emprunter la planie du nouveau parcours, recouverte de neige, en compagnie des responsables des parties engagées.

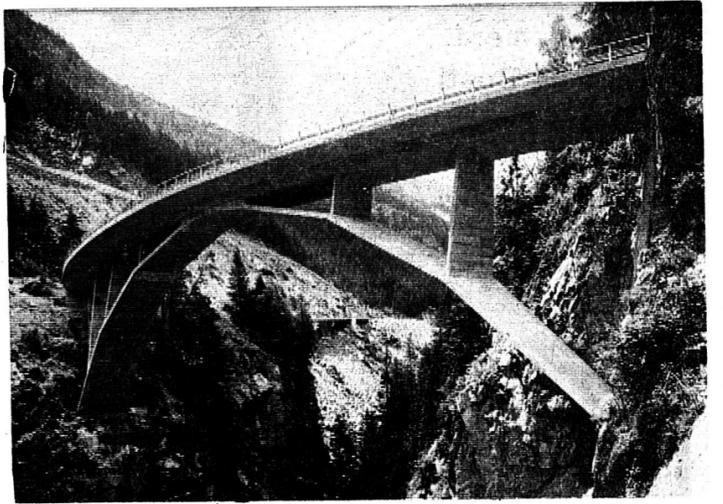
Or, hier 26 novembre, par un soleil éclatant, Finhaut avait tenu à faire un accueil chaleureux au maître de l'œuvre, aux partenaires, aux officiels à



C'est avec une chaleur toute spontanée, avec des drapeaux, des guirlandes, que la population de Finhaut accueillait ceux qui ont œuvré, de près ou de loin, pour la liaison Châtelard-Finhaut.



DANS LE FILM: Le curé de Finhaut, chanoine Marcel Michellod, procède à la bénédiction de la nouvelle route.



L'ouvrage-clé de la liaison Châtelard-Finhaut: le pont sur l'Eau-Noire.

Pour Fr. 10 250.—* la nouvelle
Vauxhall Victor
vous offre davantage de puissance
et de confort



La Vauxhall VICTOR est une voiture absolument nouvelle, d'un style nouveau et qui marque une rupture avec le passé.

Elegante, racée, sobre de lignes, d'un standing élevé, la Vauxhall VICTOR est une voiture de classe que l'on conduit avec une certaine fierté.

La preuve? Prenez le volant. Appréciez le confort de votre siège. Vous vous sentez détendu, sûr de vous. Tous les instruments de bord sont aisément accessibles, même après

avoir mis votre ceinture de sécurité.

Oui, sécurité d'abord avec la Vauxhall VICTOR, qui est naturellement munie des perfectionnements modernes de sécurité: colonne de direction télescopique, verrouillage de sécurité des portières, moyeu du volant rembourré, grande capacité de déformation de l'avant et de l'arrière en cas de choc, mais habitacle d'une très grande rigidité.

D'une construction robuste, la Vauxhall VICTOR est la voiture de confiance

en toutes circonstances: sur routes sinueuses avec virages serrés comme sur l'autoroute à vitesse élevée.

Départ fougueux (moteur 2 litres), accélération puissante (105 CV) et freinage efficace (freins à disques à l'avant), trois qualités décisives de votre Vauxhall VICTOR.

Son prix? Etonnant! Seulement Fr. 10 250.—*, une performance remarquable pour une voiture de cette classe et de ce confort.

Vauxhall VICTOR

Racée-sportive-confortable



Nouveau: direction à crémailière
Nouveau: suspension à ressorts hélicoïdaux
Nouveau: une ligne dynamique, moderne et racée
Nouveau: moteur 2 litres et 105 CV ou 1,6 litre et 84 CV
Nouveau: moteur à arbre à cames en tête et courroie crantée
Nouveau: tous les éléments de sécurité, y compris ancrages pour la pose de ceintures de sécurité

GM Vauxhall
une marque de confiance
General Motors

VH/68/S/68

* Prix indicatif (il existe une VICTOR 1,6 litre à Fr. 9 425.—*dés)

l'occasion de l'ouverture de cette route. Une route impeccable qui dessert tout d'abord le village pour se prolonger jusqu'au col de La Gueulaz.

Pour les renseignements techniques, voir le «Nouveliste» du 1er octobre 1968: «Six ponts, un tunnel pour relier Châtelard à Finhaut».

C'est sur l'ouvrage le plus important, un pont sur l'Eau-Noire d'une longueur de 122 m. en béton armé en courbe et en arc raidi d'une hauteur sur la rivière de 80 mètres, que s'est déroulée la cérémonie officielle.

L'ingénieur Gabriel Magnin, tout d'abord, au nom du maître de l'œuvre, souhaita la bienvenue aux invités parmi lesquels on a reconnu les conseillers d'Etat Ernest von Roten et Marcel Gross, le préfet Pierre Veuthey, les conseillers nationaux Armand Bochatay et Aloys Copt, de nombreux députés, les représentants des communes intéressées, du chemin de fer MC, de l'inspecteur cantonal des forêts, du service des eaux, de la police cantonale, des bureaux d'études, des entreprises adjudicatrices, et, bien entendu, d'un partenaire important, Motor Columbus à Baden.

Puis, le curé de la paroisse, chanoine Marcel Michellod, le pasteur Marcel Pache, aumônier protestant des chantiers valaisans, appelèrent sur l'œuvre achevée la protection divine.

Après avoir parcouru les kilomètres séparant le pont sur l'Eau-Noire du col de La Gueulaz, la cohorte entendit, sur ces haut lieux, un brillant exposé de l'ingénieur André Robert, fondé de pouvoir chez Motor Columbus à Baden.

Mais c'est à Finhaut que l'accueil parut le plus chaleureux.

Ces gens qui attendirent quarante ans pour être reliés par une route valable à celle de La Forclaz s'étaient mis en quatre. Drapeaux, guirlandes, compliment à l'adresse du chef du Département des travaux publics dit par la charmante Florence Gay-des-Combes, furent les préambules à un cortège qui conduisit tout le monde à l'Hôtel Beau-Séjour où avait lieu le banquet. C'est là que s'exprimèrent MM. Ernest von Roten qui rappela la mémoire de ses illustres prédécesseurs aux Pont et Chaussées: Karl Anthamatten, conseiller d'Etat, voyer d'arrondissement; Georges Vouilloz, «syndic» de Finhaut, qui se fit l'interprète de ses administrés; R. Weller, ingénieur, directeur administratif de Motor Columbus, qui loua l'esprit de collaboration existant entre les différents partenaires intéressés non seulement à la construction de ces voies d'accès mais encore à celle du complexe hydroélectrique.

Le tout a été couronné par des productions de la Caecilia, chœur mixte de Finhaut, dirigé par M. Aebischer.

Belle journée ensoleillée dont se souviendront non seulement les Fignolains, mais encore leurs hôtes qui — enfin — pourront rejoindre le village sans subir les affres des «Echelles».

Em. B.

† Félix Rouiller



MARTIGNY-COMBE. — Nous apprenons avec émotion le décès de M. Félix Rouiller, survenu à l'hôpital de Martigny. Malgré les soins les plus dévoués et les plus intelligents, la mort a fait son œuvre et a eu raison de sa robuste constitution.

De haute stature et de noble prestance, les anciens se rappellent combien il portait avec aisance et distinction le «Gonfanon de Saint-Sacrement» aux processions de la grande paroisse de Martigny.

Et n'avait-il pas été choisi à l'époque par l'Administration de Martigny-Combe pour représenter les armillaires, avec «pomponne brodée», aux cortèges folkloriques, en compagnie de MM. Pierre Vouilloz, Hermann Vouilloz et Gustave Rouiller.

Mais ce sont surtout ses qualités de cœur, sa bonté, sa modestie, ses vives et spirituelles réparties qui lui ont valu l'unanime considération dont il jouissait.

Félix Rouiller ayant suivi les cours de l'école d'agriculture d'Ecône, était resté fidèle à la terre et à la propriété familiale de son père M. l'inspecteur scolaire Pierre-Joseph Rouiller.

A quatre ans d'intervalle — jour pour jour — il suit dans la tombe son frère Georges, son départ prématuré endeuillant à nouveau les familles Rouiller, les familles parentes et amies auxquelles nous présentons l'expression de toute notre sympathie et nos religieuses condoléances.

**Pour
votre
menu
une idée
MIGROS**



M-Rösti-12-minutes
bons comme ceux qu'on fait
soi-même.

La recette des nouveaux M-Rösti a été améliorée par des cuisiniers de première classe: de belles pommes de terre nouvelles sont lavées, pelées, lavées encore et râpées. Du beurre pur et de l'huile d'arachide fine sont ajoutés ainsi que 7 épices aromatiques.

1 boîte, 620 g (2-3 portions) 1.50 (500 g = 1.21)

2 boîtes
2.50 seulement
(au lieu de 3.-)

Achetez 2 boîtes, économisez 50 centimes, achetez 3 boîtes, économisez 75 centimes!

Fricassée de porc

avec petits oignons blancs, un plat minute, un prix très avantageux, une garantie de première qualité: marque « Bischofszell »

1 boîte, 450 g 2.50

2 boîtes
4.- seulement
(au lieu de 5.-)

Achetez 2 boîtes, économisez 1 franc, achetez 3 boîtes, économisez Fr. 1.50 etc.

En 12 minutes seulement, les M-Rösti sont servis sur votre table, dorés et croustillants



MIGROS



ACCESSOIRES - SION

**Transfert
de nos magasins**

Dès ce jour:

Rue de Lausanne 47, Sion

(ancien garage de la Matze)

Nouveaux numéros de téléphone:

Pièces Opel et électricité	027 2 90 22
Accessoires et outillage	2 57 21 2 57 22

Annonces diverses

L'ASSICURATRICE ITALIANA

société par actions d'assurances et de réassurances

cherche pour son service des sinistres

une employée de bureau

en possession du diplôme de commerce ou d'un certificat équivalent; débutante acceptée.

Date d'entrée à convenir.

Semaine de 5 jours.

Faire offre par écrit à:

M. Raphaël LERYEN - Agent général
Grand Verger 14 - Martigny.

Les Vergers, Vétroz, à louer

appartement 2½ pièces
appartement 3½ pièces
appartement 4½ pièces

tout confort moderne.

S'adresser à Paul Monnet, 8, rue
des Remparts, 1950 Sion.
Tél. (027) 2 31 91.

OFA 0605051 L

**Occasions
à vendre**

DKW 3 x 3, expertisée, bas prix
Opel Rekord 1700, 2 portes, expertisée
Cortina 1200, 1963, expertisée, bon état
Simca 1500, 1964, moteur et pneus neufs.
Facilités de paiement.

Toni Branca
Tél. (027) 8 13 32

P 80311 S

Achetez ici et épargnez beaucoup d'argent

Vous économisez Fr. 39.- à l'achat d'une

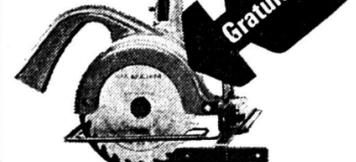
Black & Decker DN 70

Gratuitement vous recevez un accessoire scie-circulaire original Black & Decker d'une valeur de Fr. 39.-

DN 70 seulement
109 fr.

Une perceuse Black & Decker très puissante pour scier, poncer, percer, découper etc. 340 W, capacité dans l'acier 10 mm, dans le bois dur 30 mm.

Accessoire scie-circulaire original Black & Decker D 684
prix de liste Fr. 39.-



Profondeur de coupe 32 mm, complet avec lame de scie, protection et guide parallèle.

Pour économiser de l'argent c'est plus avantageux d'acheter tel.

J. Niklaus - Stalder

Grand-Pont

SION

Tél. (027) 2 17 69

**HM HALLE
AUX MEUBLES S.A.**

Toujours en tête

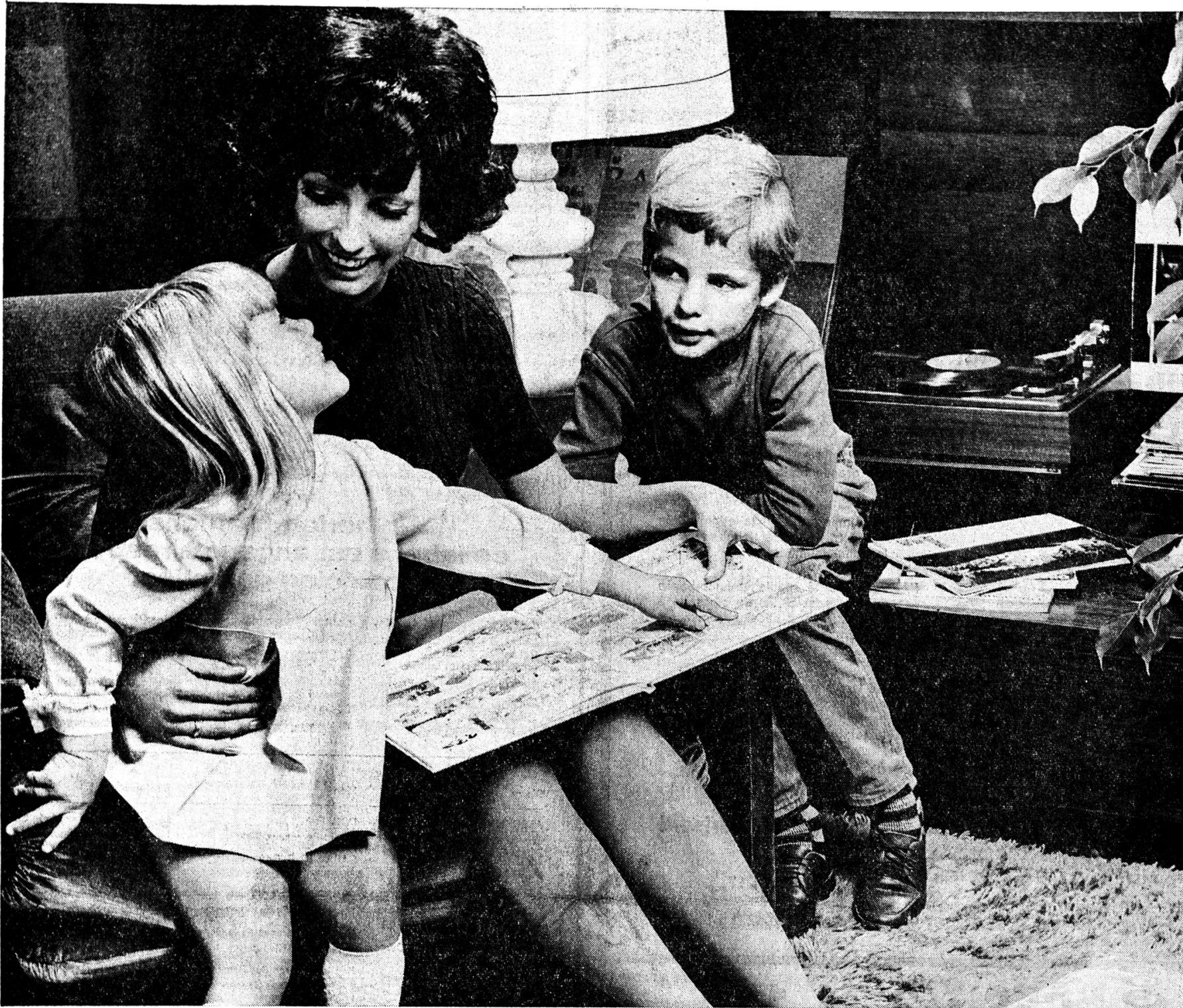
SION: rue de la Dixence 9.

En face de l'ancien hôpital.
LAUSANNE: maison mère, rue des Terreaux, 13 bis, 15 et 17
LAUSANNE: ruelle du Grand-Saint-Jean 2 (antiquités)
Une des plus grandes expositions de Suisse

**FACILITES D'ACHATS
VENTES
ECHANGES**

Tél. 2 57 30

tél. (021) 22 99 99
tél. (021) 22 07 55



Elle fait aussi sa cuisine et son ménage!

laissez l'électricité faire votre travail

Il y a trois personnes en elle: l'épouse, la mère et la ménagère. Mais elle n'a pas voulu que la troisième efface les deux premières. Elle préfère son mari au repassage et ses enfants à la vaisselle. Qui, en conscience, oserait lui reprocher son choix?

Encore faut-il, pour la libérer de ses besognes domestiques, que quelqu'un, à sa place, accomplisse ses tâches. Quelqu'un ou quelque chose.

Ce quelque chose, pour elle comme pour vous, c'est l'électricité: cette servante discrète, mais toujours sous tension, dont l'énergie inépuisable économisera la vôtre; cette compagne indispensable, si efficace qu'aucun appareil ménager ne saurait la prendre en défaut, si disponible que le temps sur elle n'a aucune emprise.

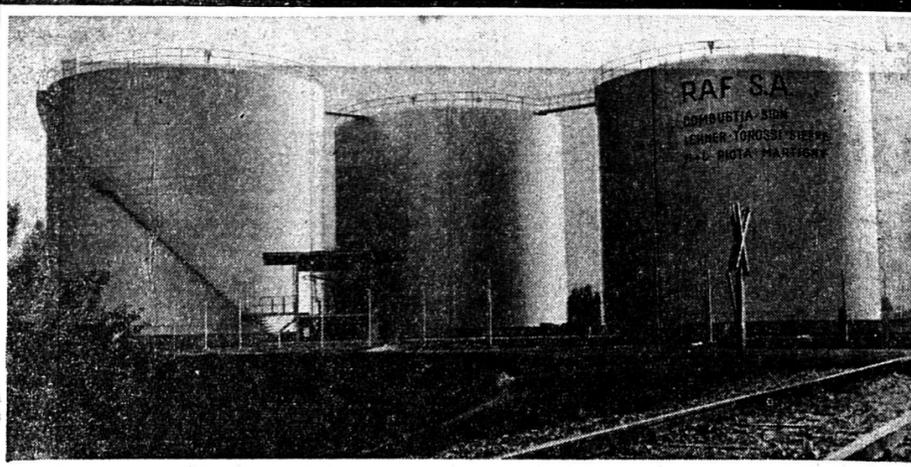
Oui, si vous lui en donnez les moyens, l'électricité peut s'occuper de tout. L'électricité lave, sèche, repasse, cuit, grille, rôtit, découpe, rase, chauffe, refroidit, coud, aspire... aspire à vous laisser respirer!

Ménagère, mais reine de votre foyer, vous trouverez dans les appareils électriques de fidèles sujets... de satisfaction.

L'électricité: Notre force,



Votre confort



Une capacité de stockage

de 18 millions de litres de mazout

à la disposition des consommateurs valaisans

RAF une grande réalisation entièrement valaisanne.

RAF une importante installation dotée des derniers perfectionnements de la technique moderne.

RAF une sécurité supplémentaire basée sur des possibilités de stockage à la mesure des besoins croissants du marché.



Ne tardez pas à consulter les fournisseurs ci-après pour conclure un contrat d'achat judicieux, couvrant la totalité de vos besoins annuels.

une sécurité d'approvisionnement

Sion : Combustia, Micheloud et Udrisard tél. (027) 2 12 47

Martigny : H. et L. Piota tél. (026) 2 31 17

Sierre : A. Lehner - Tonossi tél. (027) 5 15 05

ANNONCES : 3 71 11

Comment gagner du temps et de l'argent en déblayant la neige ?

En utilisant l'Impérial Jacobsen!

Impérial Jacobsen, une fraise à neige moderne, de grand rendement.

Elle déblaie la neige sur les routes, devant les maisons, sur les parkings, les cours, les patinoires, hôtels de montagne, etc.

La fraise à neige Impérial Jacobsen peut être équipée, aux choix, de Pneus ou de chenilles:

Une fraise à neige idéale qui économise votre temps et votre argent. (L'Impérial Jacobsen se vend à partir de Frs 2675.-)



Le puissant moteur d'hiver Lauson 4 temps 6 CV permet d'utiliser la machine par n'importe quel temps et dans toutes les neiges. 4 vitesses avant et une arrière. Fraise à neige de 26" avec une largeur de travail de 65 cm. Double gradations. Canal d'éjection pivotant à 180°. Poids 135 kg.

Jacobsen construit des machines à déblayer la neige pour toutes les exigences. Jacobsen Sno-Blitz Frs 690.- Jacobsen Snow-Jet Frs 1660.- Jacobsen Impérial à partir de Frs 2675.- Jacobsen Chief à partir de Frs 5165.-

Demandez des renseignements plus détaillés ou une documentation complète sur les machines à déblayer la neige Jacobsen, directement à la maison spécialisée.



Otto Richei S.A. Machines pour déblayer la neige et soigner les pelouses 1181 Saubraz tél. (021) 74.30.15 6401 Baden tél. (056) 2.23.22

BON Envoyez-moi, sans engagement, votre documentation sur les machines à déblayer la neige Jacobsen.

Nom _____ Prénom _____
Rue _____ Localité _____
No postal _____

CS-J5

ATTENTION !

- par kg
- Salami Nostrano, haché gros 12 fr. 30
- Salami Milano, haché fin 10 fr. 50
- Salami Azione 8 fr. 90
- Salametti Extra haché gros 9 fr. 90
- Salametti tipo Milano 8 fr. 50
- Salametti Azione, 7 fr. 40
- Saucisses de porc à cuire 6 fr.
- Mortadella tipo Bologna 7 fr.
- Mortadella Vismara 8 fr.
- Lard maigre séché à l'air 8 fr.
- Viande de vache p. bouillir 5 fr. 30
- Viande de mouton p. ragoût 4 fr. 20
- Viande de mouton, épaule 6 fr. 50
- Salametti, ménage 6 fr. 60
- Salametti, ménagère 6 fr. 60
- Mouton, chèvre entiers 5 fr. 30
- Viande de mouton et chèvre 4 fr. 60
- Gigot de mouton 7 fr. 50

Port payé dès 100 fr. Demi-port payé, dès 60 francs.
Boucherie - charcuterie P. FIORI, 6600 Locarno. Tél. (093) 7 15 72. P 2077 O

A vendre

2 pneus neige cloutés et 3 sièges pour Mercedes

Ecrire à case postale 127 A, 3960 Sierre.

P 80310 S

Terre et autres matériaux

peuvent être déposés sur ma propriété en bordure de route à Vétroz. Tél. (027) 8 16 09.



La bonne montre chez le bon horloger

Un horloger affichant ce label s'est engagé à respecter ces cinq garanties.

1. **Garantie de qualité.** L'horloger ne vend que des montres de fabrication soignée, contrôlées par un bureau officiel.

2. **Garantie de fonctionnement.** L'horloger vérifie scrupuleusement le bon fonctionne-

ment de chaque montre qu'il remet à tout acheteur.

3. **Garantie de prix.** L'horloger respecte les prix de vente fixés par le fabricant. Il ne pratique ainsi que les prix étendus à l'ensemble de la Suisse.

4. **Garantie de service.** L'horlo-

ger assure à la clientèle un service permanent d'entretien.

5. **Garantie de réparation.** L'horloger appelé à réparer une montre, n'utilise que des pièces rigoureusement d'origine. Il remet ainsi la montre dans son état premier.

Sierre

AESCHLIMANN & HANSEN avenue Général Guisan Zénith-Eterna-Zodiac

BURO M. av. Max Huber Longines-Certina-Nivada

CARLEN R. av. Général Guisan Oméga-Mido-Girard-Perregaux

CARLEN W. carrefour du Centre Oméga-Tissot-Heno

Sion

DONZE A. Girard-Perregaux-Mido

GAILLARD P. Grand-Pont Zénith-Eterna-Zodiac

GASPOZ P. Grand-Pont Marvins-IWC-Cyma

HOCH J.C. avenue de la Gare Favre-Leuba-Nivada

KOHLER E. rue des Remparts Certina-Longines-Jaeger-Lecoultré

TITZE O. & Fils, rue de Lausanne Oméga-Tissot-Avia

Martigny

Mme GALLAY H. av. de la Gare Marvins-Cortébert-Moeris

GIRARD G. place Centrale Eterna-Mido-Roamer

LANGEL H. av. de la Gare Zénith-Certina

MORET R. & G. av. de la Gare Oméga-Tissot-Longines

NEUBAUER L. place Centrale Jaeger-Lecoultré-Longines-Favre-Leuba

Crans

AESCHLIMANN A. Patek Philippe-Jaeger-Lecoultré-Rolax

KIRCHHOFFER J. Oméga-Tissot-Heno

SAUCY G. Longines-IWC-Tissot

WINDSOR SA, M. Rubinstein Patek-Philippe-Universal Universal

Montana

AESCHLIMANN A. Zénith-Eterna-Zodiac

KIRCHHOFFER F. Oméga-Tissot-Heno

Monthey

IMBERDORF B. place Eglise Oméga-Tissot

LANGEL R. av. de l'Industrie Longines-Certina

NICOLET B. Centre commercial Zénith-Eterna

Saint-Maurice

GEX R. Zénith-Tissot

TOMASI L. Longines-Certina-Eterna

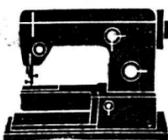
Verbier

RIBORDY F. Jaeger-Lecoultré-Certina

Vercorin

TREUILLAUD, La Résidence Eterna

PFaff



portable nouveau avec Stopmatic

Un enfiler automatique, une tablette de couture abattable, un grand nombre de points ornementaux et pas de cames à changer.

Qui vous offre tous ces avantages sinon PFAFF ?

J. Niklaus-Stalder Grand-Pont - SION Tél. (027) 2 17 69.



FAVRE-LEUBA GENÈVE

Le cadeau toujours apprécié!

Grand choix en bijouterie

J.-C. HOCH

"A l'Anneau d'Or" Avenue de la Gare - Sion



De Valère à Tourbillon Tournons la page...

Dans les cafés, la discussion tourne autour des prochaines élections. C'est normal, il ne reste plus que 3 jours. Au coin de la rue un groupe parle...

Fracture de bras

En sortant de l'école, le petit Charles-Albert Lathion, fils d'André, a malencontreusement glissé et s'est fracturé le bras.

COMMUNE DE SION : AVIS OFFICIEL

Elections municipales des 29, 30 novembre et 1er décembre 1968

L'Assemblée primaire de la commune de Sion est convoquée les 29, 30 novembre et 1er décembre 1968 à l'effet de procéder aux élections.

Hôtel du Cerf Sion mercredi 27 novembre à 20 h. 30

Le parti socialiste sur la sellette

Le parti socialiste séduisois joue carte sur table et soumet ses candidats aux feux du public.

SION ET LE CENTRE

A l'improviste un cygne s'installe au petit lac de la Bourgeoisie de Granges



GRANGES — En fin d'après-midi un cygne, arrivant depuis le Haut-Valais, a élu « domicile » au petit lac appartenant à la bourgeoisie de Granges.

produit. Mais après deux jours le palmipède est parti en direction du Bas-Valais. D'où vient ce cygne ? Pour l'heure, personne ne le sait.

Le Valais marque des points à Bordeaux

La délégation du tourisme valaisan, en voyage d'information et de prospection à Bordeaux depuis lundi, sous la direction de M. le Dr Fritz Erné, a été reçue hier au Palais de Rohan par le maire-adjoint, M. Léon, en présence de nombreuses personnalités du monde politique, économique et touristique.

pectives du tourisme. La soirée valaisanne d'information qui suivit cette réception et se déroula à la Maison de l'Europe sous le patronat du consul général de Suisse, M. Berthod, en présence de plus de 70 représentants d'agences de voyages et de transports ainsi que de la presse, remporta un éclatant succès.

DEPART POUR LA GRAND-ILE Une interview de Claude Rossier

SION. — Sauf peut-être pour ses amis et les gymnastes de la SFG, où il était moniteur, Claude Rossier n'est pas une vedette et ne prétend pas le devenir. Si nous l'avons interrogé, c'est parce qu'il se prépare à partir pour Madagascar, comme missionnaire laïc.

brouillera. Mais je tâcherai d'apprendre le malgache, pour pouvoir entrer en contact avec les indigènes, les enfants. — On vous a donc déjà assez bien initié à votre futur travail.

ne travaille que depuis un an et n'ai pas pu mettre beaucoup de côté. Ma paroisse m'a dit qu'elle m'aiderait. — Quelle paroisse ? — Celle du Sacré-Cœur, à Sion. Elle organise d'ailleurs une messe de départ à 7 h du soir, le dimanche 1er décembre.

Collecte de sang

SION — Le 5 décembre 1968, à l'Ecole du Sacré-Cœur, aura lieu, de 16 à 19 heures, une prise de sang collective organisée par la Croix-Rouge suisse.

trepartie de leur collaboration charitable, une carte indiquant leur groupe sanguin dont la connaissance immédiate peut être si précieuse en cas d'accident.

C'est une des formes de charité les plus généreuses de donner un peu de sang en faveur des malades et des blessés. La Croix-Rouge espère que l'appel qu'elle lance pour le 5 décembre sera très généralement entendu et exprime d'ores et déjà sa reconnaissance et celle de toutes les personnes souffrantes qui en bénéficieront, aux généreux donateurs de sang. Ceux-ci recevront, en con-

Le sang est prélevé chez les adultes en bonne santé, âgés de 18 à 60 ans. LES PERSONNES QUI SONT INSCRITES AU CENTRE DE TRANSFUSION ET Y DONNENT DEJA DU SANG SONT INSTAMMENT PRIEES DE NE PAS SE PRESENTER; ELLES DOIVENT RESTER EN RESERVE POUR LES BESOINS URGENTS.

CE SOIR

mercredi 27 novembre 1968, à 20 heures, salle de la Matze

ASSEMBLEE GENERALE

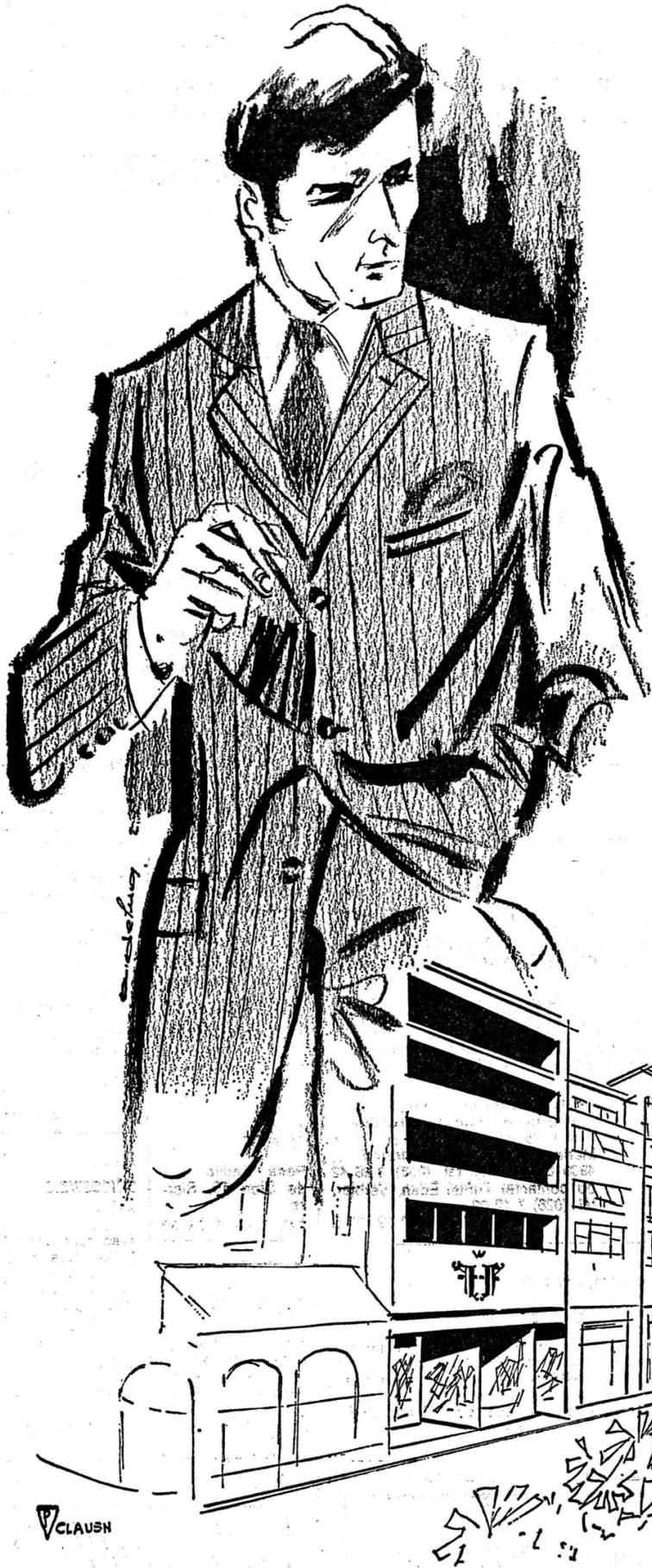
du parti conservateur chrétien-social de Sion

ORDRE DU JOUR

- 1. Rapport présidentiel ; 2. Désignation définitive des candidats au Conseil général ; 3. Présentation personnelle des candidats au Conseil communal ; 4. Divers.

Le Comité

Advertisement for Filtro water softener. Text: Pourquoi est-il conseillé de se promener sous la pluie? L'eau de pluie procure au teint fraîcheur et santé, parce qu'elle est exempte de calcaire. Dans le ménage l'eau adoucie par échange est une source inépuisable d'avantages. Cette source de confort et d'économie, vous pouvez l'obtenir chez vous en installant un adoucisseur d'eau.



Un grand pas vers la spécialisation

le 28 novembre 1968

La mode masculine internationale

avec ses modèles d'avant-garde dans toutes ses variantes, choisis avec infiniment de goût pour vous assurer l'élégance et la distinction, vous seront présentés dans les nouveaux magasins de mode masculine.



Ferrero Frères

Place du Midi, Sion

Duvet

120x150 Fr
2 kg 500 de plumes.

28.-

120x160
2 kg. demi-duvet

39.-

120x160. piqué.
2 kg. demi-duvet

45.-

Oreiller

60x60. 800 gr plumes

7.50

60x60 1 kg plumes

8.50

Traversin

60x90. 1 kg 500 de plumes.

12.50

60x120. 2 kg de plumes.

16.50

Fouffe

à fleurs couleur

60x60 **2.90**

60x90

3.95

120x150

12.50

Couverture

Un lot à liquider pour cause de légers défauts. Grandeur :

150x210

170x220

200x240

RABAIS de **8 à 20**

Drap de lit

Ecrû

150 x 210 **7.50**

170x260

9.50

Drap de lit

Molletonné blanchi avec bordures couleur.

165x250 **12.50**

Drap de lit

molletonné écrû avec bordure couleur

170 x 250 cm. **10.90**

Drap de lit

molletonné, couleur rose ou bleue. 165 x 250 centimètres.

14.50

Molleton double

protège-matelas 90 x 150 cm.

8.50

140x150 cm.,

13.90

Jusqu'à épuisement du stock :

Draps de lit

Percale

couleur. 220x270 centimètres, première qualité.

Fr. 27.-

4 coloris : rose bleu, vert, jaune

Tissus pour pyjamas homme

à rayures, croisé molletonné, larg. 80 cm.

Fr. 1.90

le mètre.

Imitation Gobelin

Tissu pour ameublement et rideaux. 130 cm. qualité très solide

11.50

le mètre

Voyez nos tissus

Brocart + velours ORALON et velours de Gênes pour ameublement et rideaux. Le spécialiste du tissu et du trousseau

«Au Berceau d'Or»

21, route du Simplon, Siere offre **lits d'enfants** bois dur, avec matelas, duvet et oreiller. Prix dès 135 fr. Réclamez tout de suite notre catalogue.

A vendre **trains H.O. Märklin et Trix**

locomotives, wagons et accessoires. Tél. le soir au (025) 2 21 90 ou 2 26 04.

La boucherie SUESS à Bulle

vous offre toute l'année son excellente saucisse de bœuf à 3 fr. 50 le kg seulement ; bœuf fumé, 10 fr. le kg, port payé Franco depuis 4 kilos. Tél. (029) 2 76 41. P 173-3 B

Je prendrais en hivernage pour 3 ou 4 mois d'hiver

un génisson

Tél. (027) 2 49 23. P 22440 S

A vendre **football de table** «Sportlux», en parfait état. Prix à discuter. Tél. (026) 4 71 58. P 22447 S

A vendre quelques **brebis portantes** ou avec agneau. Maurice Milhit, Saxon. Tél. (026) 6 21 75. P 22454 S

A vendre **auvents** de caravane, neufs, gros rabais. Tél. (021) 34 14 24. P 43009 L

A vendre **belles brebis portantes** S'adresser au (027) 4 82 79. P 22416 S

A vendre **livres Silva neufs** 15 volumes complets, 20 francs pièce. S'adresser : Vieux-Canal 2, 1er centre, 1950 Sion. P 80264 S

A vendre **moïse** avec literie et **parc d'enfant** rond. Prix avantageux. Tél. (027) 2 70 72. P 22492 S

5 tapis superbes milieux moquette, 260 x 350 cm., fond rouge ou beige, dessins Chiraz. 190 francs pièce. G. Kurth, 1038 Bercher, Tél. (021) 81 82 19. P 1075 L

50 duvets neufs, 120 x 160 cm. belle qualité, légers et chauds, 35 francs pièce. G. Kurth, 1038 Bercher, Tél. (021) 81 82 19. P 1075 L

Ford Corsair GT

1964, blanche, très belle voiture. Expertisée, facilités. Prix intéressant. Tél. (021) 51 13 48, repas. P 202-366 V

Perdu

en ville de Sion, place du Midi-Cinéma Lux **porte-monnaie** avec une certaine somme. Tél. contre récompense au (027) 2 88 29. P 80318 S

Machine à laver

automatique, de marque sans fixation 220-380 volts, dernier modèle cédée à bas prix par suite d'exposition. Garantie d'usine. 2 ans comme neuve. Grandes facilités de paiement. Maglc. tél. (021) 32 79 07.

Citroën DS 21 1966

34 000 km. Finition Pallas. Voiture de maître, soignée par chauffeur. Préparée pour l'hiver avec visite passée et garantie. Toutes facilités. Tél. (022) 36 24 54, aux repas. P 5847 X

A vendre **teckels** 3 mois, poil-court, poil-long. Très beaux animaux de pure race, avec pedigree, dès 250 fr. Tél. (021) 24 22 15, ou de 18 à 20 heures au (021) 34 59 42. OFA 0675811 L

A vendre **points Silva** Mondo - Avantil. Prix avantageux. ESCY, case postale 281. 1401 Yverdon. OFA 0685303 L

REPARATION CHEMISES ET DRAPS

économise votre argent ! Mme A. Bochatey, Echelettes 20, route du Guercet, 1920 Martigny. Colis postaux. P 670 S

A vendre **fumier bovin** de qualité, plusieurs camions, rendu. Livraison tout de suite ou à convenir. Tél. (029) 2 76 70, après 19 heures. P 23730 B



Opel Caravan

modèle 1963, grise, pneus neufs. Expertisée, facilités, échange. Prix intéressant. Tél. (021) 54 02 71, repas. P 201-362 V

ANNONCES DIVERSES

Un cadeau pour les Fêtes ?

Pourquoi pas *** un frigo **SIBIR**

l'appareil suisse le plus vendu ! Plusieurs modèles avec congélateur incorporé

de Fr. 295.- à Fr. 800.-

Il restera utile durant de nombreuses années. Garantie totale de 5 ans.

En vente partout

Prospectus sur demande à l'Agence pour la Suisse romande : ORMAX SA, 11, rue Simon-Dürand, 1227 Genève (tél. (022) 43 63 40).

MARTIGNY

3 pièces et hall

à louer pour le 1er octobre 1968, rue de la Maladière, 6e étage. Confort moderne. Loyer mensuel: 298 fr. 80 + charges. S'adresser SOGIM SA, tél. (021) 22 58 02.

A louer, à La Déléze, Martigny, dans petit locatif neuf

un appartement

tout confort, 2 chambres, hall, loggia, cave, galetas. Libre tout de suite ou à convenir.

Mme Jean Burgener, dentiste. Tél. (026) 2 20 58. P 22480 S

Mercedes 280 SE

modèle 1968, nombreux accessoires, 4 000 km, blanche, intérieur cuir rouge, voiture à l'état de neuf. Reprise éventuelle.

Tél. (037) 61 29 07 ou (021) 28 61 01

A vendre à l'ouest de Siere

une villa avec 5 000 m2 de vigne

Convientrait pour bâtiment locatif et villa.

Ecrire sous chiffre PA 22262 à Publicitas, 1951 Sion.



zwahlen & mayr s.a.

constructions métalliques 1880 AIGLE

cherche pour son département «Menuiserie métallique»

serruriers qualifiés

Nous offrons :

- semaine de 5 jours
- bonnes prestations sociales (caisse de retraite)
- transport sans frais de la gare CFF d'Aigle à notre usine
- cantine-réfectoire à prix modérés.

Offres à Zwahlen & Mayr SA, constructions métalliques, chemin de Pautex 10, 1860 Aigle ou téléphoner au (025) 2 19 81.

A l'Economie
E. RÖHNER
SION

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Fiduciaire à Sion cherche pour date à convenir
secrétaire expérimentée
et bonne sténodactylo (français-allemand)
Aptitude pour fournir travail propre et précis
Nous offrons :
- salaire correspondant à vos capacités;
- allocations de renchérissement et caisse de retraite;
- semaine de cinq jours;
- travail intéressant dans un climat agréable.
Prière d'adresser offres manuscrites et détaillées avec curriculum vitae, photo et certificats sous chiffre PA 22226 à Publicitas, 1951 Sion.

On demande tout de suite ou à convenir un bon
monteur-électricien
Place stable et bien rétribuée.
Ecrire sous chiffre PA 22 439 à Publicitas 1951 Sion.

Le garage Valaisan, Kaspar frères, Sion cherche
un ouvrier peintre
qualifié.
Entrée tout de suite.
Tél. (027) 2 12 71 / 2 12 72

Je cherche pour entrée tout de suite
jeune fille
pour aider au magasin.
Boulangerie Schwarz, rue du Rhône, Sion. Prendre rendez-vous par téléphone (027) 216 35.
P 22462 S

cojo
ENGAGE
Sont à repouvoir dans le rayon Aigle-Bex :
1 poste de gérant de magasin (chiffre d'affaires annuel 1 million)
1 poste de vendeuse en articles de ménage-textile.
1 poste de magasinier
Places intéressantes, bons salaires, caisse de retraite. Entrée en service tout de suite ou à convenir.
Adresser les offres avec photo, certificats et références à la
Direction des Coopératives réunies avenue de la Gare, 1880 Bex.
P 427-86 V

MAGASIN CONFECTION DAMES A SION
cherche pour tout de suite ou date à convenir
une bonne vendeuse et une aide-vendeuse
Salaire important.
Ecrire sous chiffre PA 900178 à Publicitas 1951 Sion, en joignant photo et certificats. Discretion garantie.
P 22468 S

Famille d'enseignants à Sion cherche
jeune fille
pour garder 2 enfants et s'occuper du ménage. Libre du samedi après midi au lundi matin. Entrée immédiate. Engagement jusqu'à la fin mai.
Tél. (027) 2 89 30, aux heures des repas ou le soir.
P 22465 S

Famille de médecin de Sion cherche
personne
pour le ménage. Possibilité de rentrer le soir Libre le dimanche. Tél. (entre midi et 14 h.) (027) 2 20 90.
P 22486 S

Maison d'ameublement de la place de Sion cherche
aide-livreur
éventuellement avec permis de conduire A.
Faire offres écrites sous chiffre PA 900175 S à Publicitas, 1951 Sion.

Verbler-Station On cherche
vendeuse
pour magasin d'alimentation self-service. Tél. (026) 7 12 48.
P 22483 S

Buffet de la Gare, 1880 Bex
serveuse
Entrée tout de suite ou à convenir. Gains importants. Nourrie et logée.
P 1521 L

Personnel de bureau
Nous cherchons pour agence s'ouvrant prochainement à Sion personnes ayant du temps libre et désirant faire des remplacements de bureaux. Convendrait aussi pour retraités. Régions Sierre-Sion-Martigny-Monthey. Faire offres écrites sous chiffre PA 22453 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche tout de suite ou à convenir, un
garçon ou une fille de cuisine
nourri (e), logé (e), blanchi (e). Bon salaire, vie de famille. Hôtel de l'Orbe, 1337 Vallorbe. Tél. (021) 83 12 41.
P 1522 L

On cherche pour la saison d'hiver
une serveuse
débutante acceptée, ainsi qu'une personne
pour aider à faire les chambres et à l'office, entrée 15 décembre. Station du Valais central.
Ecrire sous chiffre PA 22 349 à Publicitas, 1951 Sion.

On engagerait, pour entrée immédiate ou à convenir
infirmière diplômée
connaissant bien son métier, ainsi qu'une aide-infirmière
apte à remplacer l'une ou l'autre de ses collègues. Bons gages. Congés réguliers. Vacances légales. Jolie chambre à un lit avec tout le confort disponible. Ecrire ou se présenter à l'Hospice de la Côte, à 2035 Corcelles-NE.
P 22468 N

Café-Bar «L'Oasis» à Sion cherche pour tout de suite ou à convenir
sommelière
Horaire de huit heures, samedi et dimanche congé une fois sur deux. Pas de vaisselle, pas de cave, pas de gros nettoyages.
Se présenter ou téléphoner au (027) 2 47 33.
P 22448 S

On cherche
bonne musique pour le 31 décembre (2 à 3 musiciens) S'adresser au café Grapillon, Loc-Sierre.
Tél. (027) 5 12 85.
P 22490 S

On cherche
chauffeur pour camion
basculant.
S'adresser à Follonier frères, transports, Sion.
Tél. bureau : (027) 2 15 15; appartement : 2 11 35.
P 22493 S

Jeune homme de 23 ans, cherche
place dans un dépôt
à Sion.
Tél. (027) 2 71 05, le matin.
P 80319 S

Nous cherchons
jeune fille
sérieuse et de confiance pour aider au ménage. Bons gages. Congés réguliers. Vie de famille assurée. Faire offres avec prétentions de salaire à la confiserie B. Künzi, Grand-Rue 10, 2900 Porrentruy.
P 21 P

Sommelière
est demandée pour bar à café, débutante acceptée. Horaire de huit h. S'adresser au bar Zodiac.
P. Schroter, Sion. Tél. (027) 2 20 39.

On cherche
sommelière
congé le dimanche. Café de la Glacière Sion.
Tél. (027) 2 15 33.
P 22491 S

Annonces diverses

Chambre
à louer, chambre indépendante, à l'avenue de la Gare à Sion.
Tél. (027) 2 35 18, aux heures des repas.
P 22482 S

A louer à Martigny tout de suite à personnes soigneuses
joli petit appartement
3 chambres, cuisine, bains, 4e étage.
Tél. (026) 2 19 10, dès 17 heures.
P 50067 S

Martigny-Bourg, à louer
chambre meublée
pour jeune fille. Tout confort, arrêt terminus. Libre dès le 1er décembre.
Tél. (026) 2 37 97, dès 19 heures.
P 50068 S

Entreprise de transports et de terrassements cherche pour l'entretien de son parc de véhicules
MECANICIEN
Exigences : connaissance du diesel, de la soudure électrique et autogène. Citoyen suisse ou ressortissant étranger titulaire du permis C. Place stable et très bien rétribuée. Région Moudon.
Faire offres sous chiffre PV 43031 à Publicitas, 1002 Lausanne.

On cherche
demoiselle de réception assistante
dans cabinet dentaire nouvellement installé à Montana-Crans. Débutante pourrait être initiée. Possibilité de domicile.
S'adresser à Mme Bornet, Clair Lac A, 3963 Crans.
P 22464 S

Jeune femme, confiance, capable de travailler seule, cherche
emploi secrétariat
commerce ou bar, journée ou soir. Région Crans-Montana.
Tél. (027) 7 41 93.
P 22487 S

Je cherche
jeune fille
pour le ménage et la garde de deux enfants pour VERBIER.
Tél. 7 21 50 entre 9 heures et mid.

Hôpital régional cherche
veilleuse
Bons gages. Entrée tout de suite ou à convenir.
Tél. (025) 5 12 12.
P 42900 L

L'Espérance, institution médico-éducative à Etoy (VD) cherche
éducatrices
Entrée immédiate ou à convenir. Conditions selon convention collective.
Faire offres par écrit à la direction de l'Espérance, 1163 Etoy.
P 42833 L

Nous cherchons
coiffeuse capable
entrée tout de suite, salaire 40 fr. par jour, atmosphère agréable. Prière de vous adresser au Salon Mario Cavalli, Lotzwilstrasse 9, 4900 Langenthal, tél. (063) 2 28 42 ou contacter l'hôtel Eden, Verbier, tél. (026) 7 12 02.
P 22 309 S

Personne
quarantaine, gaie, sportive, est demandée pour s'occuper à plein temps d'une jeune fille retardée. Villa avec personnel au bord du lac Léman.
Ecrire à Baudouin, «Aigue-Marine», 1260 Nyon.
Tél. (022) 61 17 09.
P 22 283 S

Pour belle exploitation viticole, on cherche
un vigneron
expérimenté. Appartement à disposition. Entrée à convenir.
S'adresser par écrit à procureur de l'Abbaye, 1890 Saint-Maurice.
P 22 250 S

Je cherche pour le premier décembre ou à convenir
première coiffeuse
capable de travailler de façon indépendante.
Tél. (025) 3 63 87.
P 22466 S

Bar Richelleu à Sion engage
une serveuse
Tél. (027) 2 71 71.
P 22408 S

Boucher
qualifié pour les préparations et un charcutier
sont demandés par
Centra
Boucherie, 17, rue Centrale, Lausanne.
Se présenter ou téléphoner au (021) 23 33 45.

Café-restaurant de Sion cherche
une fille de cuisine
une fille d'office
Tél. (027) 2 33 08.
P 1212 S

AFFAIRES IMMOBILIERES
A louer pour tout de suite ou à convenir à la Matze, à Sion
appartement de 4 pièces
pouvant servir comme bureaux.
Renseignements: Tél. (027) 2 50 20
P 338-4 S

Cherche à travailler à deux tiers
vigne
400 - 500 toises.
Ecrire sous chiffre PA 22 385 à Publicitas, 1951 Sion.

A LOUER
plein centre, à Martigny
places de parc
pour le prix de 15 francs.
René Antille, rue de Sion 19, Sierre.
Tél. (027) 5 06 30

A vendre pour cause de départ
Triumph Spitfire 1964
en parfait état.
Tél. (021) 61 55 97.
P 4324 V

A louer à Sion
chambre meublée
(accès cuisine)
Tél. (027) 2 62 25.
P 22481 S

A louer
à Rosswald chalet
avec tout confort. 6 lits, libre pour janvier et entre avril et décembre. Renseignements : Tél. (028) 6 35 04.
P 22441 S

Jrgent
Pour raison de santé
à remettre café
(sans reprise) dans village bien situé entre Sion et Sierre.
Faire offre sous chiffre PA 22153, à Publicitas, 1951 Sion.

La S.I. Horizon SA à Sierre, Maison Rouge, met en vente pour fin 1989
des appartements de 3 et 4 pièces
ainsi que studios et garages
Immeuble résidentiel de 12 logements avec tout confort moderne, conditions avantageuses.
Renseignements et inscriptions auprès de :

RÉGIE IMMOBILIÈRE
Armand Favre
S I O N - Place de l'Etoile - Tél. (027) 2 34 64

contre la faim
Lutte
à l'étranger
Aide suisse
CCP 10-1533



DE LA NOBLE CONTRÉE AU VAL D'ANNIVIERS

Nouveau président à l'Assemblée de la Chambre valaisanne de l'industrie, du bâtiment et du génie civil

SIERRE. — Les délégués de la Chambre valaisanne de l'industrie, du bâtiment et du génie civil ont tenu hier après-midi leur assemblée annuelle à l'hôtel de la Noble Contrée. Malgré la lumineuse journée et les dernières minutes des « cabales » politiques, plus de 40 membres avaient répondu à la convocation du comité.

Le président, M. Séraphin Antonioli, a salué tout spécialement la présence de MM. Métry du service du commerce et de l'industrie, Blanc du service des étrangers Rey directeur du Centre professionnel, Eggs du ser-



vice de la formation professionnelle, Zimmermann architecte cantonal.

DERNIER RAPPORT DU PRÉSIDENT SERAPHIN ANTONIOLI

Président depuis la création de la Chambre valaisanne de l'industrie, du bâtiment et du génie civil, M. Séraphin Antonioli a brossé un rapport détaillé sur les principaux événements de l'année.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur la formation professionnelle, le comité a transmis au gouvernement valaisan une série d'observations dont :

- préavis des organisations professionnelles en ce qui concerne l'engagement des apprentis ;
- en matière d'assurance, d'indemnités de déplacement, il faudrait tenir compte des dispositions qui lient certaines professions avec la convention paritaire ;
- ne pas donner trop d'importance aux branches principales, mais tenir compte plus spécialement des capacités pour le métier choisi.

M. Antonioli a rappelé que malgré les multiples difficultés de conjoncture et de la diversité des professions qui constituent la Chambre valaisanne de l'industrie, du bâtiment et du génie civil, la paix du travail et la paix sociale ont été préservées.

Le comité s'est penché sur de très nombreux problèmes et préparations de lois. Le président a rendu un hommage aux promoteurs de la première heure. Il a remercié les membres du comité pour le travail sérieux et efficace.

Les comptes ont été approuvés ainsi que le rapport des vérificateurs. Le nouveau comité devra étudier la question des cotisations et des statuts.

NOMINATIONS STATUTAIRES

Feront partie du comité MM. René Jacquod et Clovis Luyet, qui représentent les syndicats, MM. Amédée Cachin et Robert Tronchet pour les architectes et ingénieurs. M. Victor Berclaz représentera le Bureau des métiers.

NOMINATION DU PRÉSIDENT

Avec son humour habituel et sa clairvoyance M. Séraphin Antonioli a expliqué pour quelles raisons il devenait nécessaire de prévoir un nouveau président.

Suivant l'entente établie jusqu'à présent, c'est le président de l'Association valaisanne de entrepreneurs qui assumera cette fonction. En conséquence, M. Charles Meyer, président de l'AEV, sera le nouveau président de la Chambre valaisanne de l'industrie, du bâtiment et du génie civil.

M. Jean Fardel a remis au nom des entrepreneurs un souvenir au président sortant.

PROBLEMES DE LA MAIN-D'OEUVRE ET L'AVENIR DE L'ECONOMIE VALAISANNE

M. Jean Métry, chef de l'Office cantonal du travail, a traité ces deux problèmes actuels. Le recrutement du personnel pose toujours de sérieux problèmes. Concernant la main-d'œuvre étrangère, l'arrêté fédéral du 28 février 1968 fixe les dispositions en vigueur. Un certain nombre d'exploitations ne sont pas soumises aux dispositions de cet arrêté. Il s'agit des exploitations agricoles, du personnel de maison, des hôpitaux, des cabinets de médecin, etc.

1) Les travailleurs à l'année. Une nouvelle réduction de 3% a été rendue obligatoire, ce qui porte à 15% la réduction eu égard à l'effectif du 1.3.1965.

2) Les étrangers qui se trouvaient dans notre pays depuis 7 ans ont été libérés du contrôle.

3) Le personnel saisonnier n'est plus soumis au contrôle. Dans le domaine du bâtiment et des constructions le plafond, fixé à 115.000 personnes sur le plan suisse, n'a pas été atteint. Dans l'hôtellerie le chiffre de 21.000 et dans les autres professions celui de 16.000 personnes n'ont également pas été atteints.

4) Le nombre des travailleurs étrangers chez nous est le suivant :

1962 :	27.000
1963 :	28.800
1964 :	29.000
1965 :	25.700
1966 :	21.000
1967 :	19.800

L'AVENIR DE L'ECONOMIE VALAISANNE

Quatre piliers constituent notre économie : l'agriculture, le tourisme, l'industrie, le commerce et l'artisanat.

L'AGRICULTURE

Aujourd'hui plus que jamais se pose le problème de l'écoulement des produits. Les difficultés monétaires qui frappent certains pays ne sont pas pour arranger la situation. La restructuration de nos exploitations est indispensable. En Valais le 20% des personnes actives s'occupent encore de l'agriculture. En Suisse la moyenne est de 10% seulement. Une réduction des exploitations valaisannes s'impose.

LE TOURISME

A l'heure actuelle tout est en mouvement. Il devient indispensable de faire un inventaire de nos possibilités. L'initiative privée doit en premier lieu promouvoir le développement touristique. Avec l'aménagement du territoire il faudra prévoir des zones à vocation touristique. L'expérience française de créer des stations nouvelles sur les hauteurs à partir de 1800 mètres est peut-être une solution. Il faudra surtout prospecter la clientèle. Les restrictions financières imposées à l'Angleterre et maintenant à la France ne sont pas réjouissantes. L'effort de propagande doit s'intensifier un peu partout.

L'INDUSTRIE

De grands efforts sont consentis afin de permettre l'introduction de nouvelles industries dans notre canton. La Société des recherches économiques et sociales, par son directeur M. Roh, déploie une grande activité. La situation présente sur le plan industriel, qui est plutôt favorable à des concentrations, ne favorise pas l'implantation de nouvelles industries chez nous. Ce qu'il faudrait réaliser c'est la venue de grandes industries. Les grandes industries existantes, la Lonza, l'Alusuisse, la Ciba, sont des plus intéressantes. D'autres petites industries sont d'un apport non négligeable aussi.

Un effort de la part des autorités communales d'une région permettrait l'implantation d'industries. Il ne faut pas seulement attendre que l'on vienne demander, il faudrait le plus souvent aller au-devant des industriels.

LE COMMERCE ET L'ARTISANAT

Les statistiques indiquent des fluctuations dues à la situation nationale voire internationale. A la suite de la surchauffe des mesures ont été édictées. D'autre part l'ère des travaux hydroélectriques est terminée pour le canton. Cette année le Grand Emosson est parti, mais le Valais ne connaîtra plus à ce sujet une période de grands travaux.

LA LOI SUR LES PROFESSIONS D'INGENIEURS ET ARCHITECTES

En remplacement de M. Amédée Cachin, c'est M. André Perraudin, architecte, qui a fait part de la situation actuelle. L'on sait qu'au Grand Conseil une loi a passé en premiers débats. Lors du deuxième débat la discussion a été suspendue. Une coordination se dessine sur le plan romand. Au mois d'avril 1968 un nouveau projet a été déposé auprès de l'autorité compétente.

POURQUOI UNE TELLE LOI ?

1. Cette loi n'a pas pour but de protéger les intérêts particuliers des ingénieurs et architectes, elle devra avant tout mettre de l'ordre et exiger un minimum d'études afin de relever le niveau de la profession.
 2. Ce nouveau projet est basé sur le Registre suisse. Celui-ci est une fondation qui mentionne les titres que chacun a le droit de porter. Elle définit la liste des personnes qui possèdent de tels titres.
 3. Cette loi prévoit la protection du titre. Elle doit aussi réglementer l'exercice de la profession. Le Valais compte 150 bureaux d'architectes. L'introduction de la loi ne visera pas à diminuer ce nombre mais à en développer la qualité.
- Une discussion intéressante a suivi les deux conférences.

Notre photo : A la table du comité pendant le rapport de M. Séraphin Antonioli, entouré de g. à dr. de MM. Victor Berclaz, Germain Veuthey, Robert Tronchet et M. Rausis.

Ski-Club de Sierre
Le Ski-Club de Sierre déploie une intense activité. Il tiendra son assemblée générale annuelle à l'hôtel Arnold samedi 30 novembre prochain. Les points les plus importants de l'ordre du jour sont : le renouvellement d'un membre du comité, le programme d'activité pour la saison à venir et la mise sur pied d'une semaine de vacances blanches à la cabane Bellatola.

SION ET LE CENTRE * SION ET LE CENTRE

Le Valais hôte d'honneur de l'OLMA 1969

SION — Les organisateurs de l'OLMA ont pris contact tout dernièrement avec le Gouvernement valaisan afin que notre canton l'hôte d'honneur de la Foire 1969. C'est une heureuse nouvelle pour le Valais qui mettra tout en œuvre pour que sa participation soit une réussite. Cette participation s'inscrit dans cette prospection indispensable en faveur de notre tourisme. Aujourd'hui plus que jamais, il est indispensable de faire connaître notre belle vallée, nos possibilités de passer d'agréables vacances. La présence du Valais à l'OLMA ne sera que profitable.

Assemblée de l'Aéro-Club de Suisse Section du Valais

SION — Hier soir, les membres de la section du Valais de l'Aéro-Club étaient convoqués en assemblée générale extraordinaire au buffet de la gare. Ce n'était peut être pas le moment favorable de prévoir une telle réunion dans la semaine des élections communales. Le quart d'heure séduisant a été multiplié par trois, avant que M. Albert Deslarzes, président, ouvre l'assemblée. Il a relevé plus particulièrement la présence du membre d'honneur, M. Maurice d'Allèves, préfet. L'assemblée a observé ensuite une minute de silence en la mémoire de M. Armand Geiger tragiquement disparu. Les différents rapports ont été ensuite acceptés.

CONSTITUTION DES DIVERS GROUPES

Afin de mieux restructurer la section et pour donner à chaque groupe la possibilité d'aller de l'avant, d'accomplir un bon travail, il a été décidé de constituer les groupes suivants :

1. Le groupe vol à moteur.
2. Le groupe vol à voile.
3. Le groupe parachutiste.
4. Le groupe modèle réduit.

Ces groupes seront définitivement constitués au début de l'année 1969. Il va sans dire que la section devra sup-

porter des frais supplémentaires.

MODIFICATIONS DES STATUTS

Me Couchepin a présenté le projet de statuts pour la section Valais de l'Aéro-Club. Quelques modifications ont été apportées. Ces statuts ont été ensuite acceptés à l'unanimité.

COTISATIONS ET TAXES D'ENTREE

Il a été décidé de fixer les cotisations à Fr. 30.—. La taxe d'entrée a été portée à Fr. 20.—.

DIVERS

- ☆ Certains membres sont intervenus du fait qu'ils ne reçoivent pas régulièrement l'Aéro-Revue.
- ☆ L'assemblée pour la fondation du groupe vol à moteur a été fixée au 16 décembre prochain.

GRAND FORUM

AYENT. — A la salle de gymnastique à Saint-Romain, le jeudi 28 novembre, à 20 h 15, aura lieu un grand forum organisé par la Jeunesse conservatrice chrétienne-sociale d'Ayent, avec la participation des candidats de la liste CCS.

Invitation cordiale à tous les membres et sympathisants.

TRIBUNE LIBRE — TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la Rédaction du N.F.

Lettre ouverte à Demos, porte-parole du MDS

On nous prie d'insérer :
Il n'est pas surprenant que tu aies choisi le nom grec de « peuple » pour parer tes écrits au souffle byzantin : si tes contradictions n'incarnent pas le peuple, tes promesses, elles, ne manquent pas d'être démagogiques ! Hélas, elles ont de plus le défaut d'être con-

ques par un démagogue amateur, un praticien de salon qui voit le peuple à travers les fenêtres de son chez-soi d'homme riche.

Tu prétends qu'il faut que « l'abcès creve » : pourquoi cherches-tu à le percer avec une aiguille trempée dans un poison qui engendrera un abcès encore plus grave ? Ce n'est pas en fondant le clan des anti-clans que tu supprimeras les clans !

L'époque des fusées et des vols interplanétaires est aussi celle de la communication sociale et de la psychologie des foules. Elle ne laisse que peu de place à l'improvisation et même le génie, naguère exaltation de l'individualisme, est désormais surtout le fruit d'un travail d'équipe. Pasteur ne serait plus de nos jours que l'un parmi les savants collaborant dans un centre de recherches, disciplinés, méthodiques, technocrates.

Non, décidément, même dans « notre grand village », l'amateurisme n'a plus droit de cité ! Les méthodes qui ne réussissent pas dans la vie professionnelle ne sauraient réussir en politique.

Les hommes de valeur que nos concitoyens réclament, comment prétendre qu'ils ne sollicitent pas leurs suffrages ? Mais ce qu'ils sollicitent aussi, des hommes comme toi auraient dû le comprendre, c'est la collaboration active et permanente de tous les citoyens capables ! En choisissant Kennedy, les Américains de 1960 avaient surtout voté pour un brain-trust susceptible d'apporter un vent nouveau à la gestion du pays.

Où est le brain-trust du MDS ? Où sont d'ailleurs ses électeurs ? Chaque

corps électoral se compose de trois catégories de citoyens : les majoritaires, les opposants et les anarchistes. Ces derniers n'ont qu'une seule doctrine : « être contre ». Ils n'aspirent pas à prendre en mains la tâche ardue de gérer les affaires publiques : ils se contentent de rendre plus difficile cette tâche à ceux qui devront bien, malgré tout, continuer à l'assumer. Je sais, la « contestation » est un terme à la mode, le mot du jour ! Est-ce une raison suffisante pour créer un parti avec les plus mauvais des contestataires, les aigris. Est-ce qu'un amalgame de déceptions ou de rancœurs pourrait engendrer un dynamisme tout neuf ?

Nul citoyen sérieux ne voudra le croire.

Nul citoyen sérieux, conscient de ses responsabilités, ne se laissera séduire par les promesses incertaines du MDS. Seuls voteront peut-être ceux qui, à l'accoutumée, ne votent pas : le MDS recueillera les suffrages des abstentionnistes.

Si par malheur sa liste comptait quelque élu, je ne vois pas très bien comment ce dernier, rapidement lâché par ses colistiers déçus, pourrait exercer une action efficace sur l'administration de la cité. Tôt ou tard, il sera heureux de s'incorporer à un parti existant, majoritaire s'il se sent doué pour l'action, minoritaire si les talents le portent plutôt à la critique, mais à la critique constructive, la seule qui ait sa raison d'être dans un pays où s'exerce la démocratie. La vraie, qui est une méthode de gouverner basée sur l'engagement de l'ensemble du peuple. Jacques Bérard

la plus avantageuse

des caméras reflex avec mesure de la lumière à travers l'objectif !

KOWA SET Fr. 328.—
Sac obligat. Fr. 38.—

UNE OFFRE CHOC DE

PHOTO TRABER

SION: 23, rue des Remparts

HAUT-VALAIS

Un contrebandier sévèrement condamné

BRIGUE. — Au printemps dernier, notre journal avait signalé qu'un automobiliste de nationalité italienne...

Au cours de cette poursuite — Giovanni Besana, de 22 ans, au volant d'une Taunus portant plaques valaisannes — avait réussi à gagner du temps avant d'arrêter son véhicule...

La campagne électorale s'annonce pleine. Le parti conservateur-chrétien social mène la sienne avec des idées nouvelles...

EN BREF DE LA CITE DU SOLEIL

La campagne électorale s'annonce pleine. Le parti conservateur-chrétien social mène la sienne avec des idées nouvelles...

Cependant, la partie la plus importante de la campagne s'est déroulée dans la dignité et les candidats prévus ont montré leur programme...

Lors d'une assemblée extraordinaire, les citoyens de Veyras ont décidé de porter une liste unique d'entente pour les élections de dimanche prochain...

Les bureaux de vote se situent comme d'habitude à l'Hôtel de Ville. La présentation de la nouvelle carte civique jaune est obligatoire.

En dehors de son programme de l'année, le Ciné-Club de Sierre est heureux d'inviter ses sympathisants à une soirée spéciale le jeudi 28 novembre 1968.

Au programme deux œuvres d'un jeune cinéaste valaisan : Fernand Premand. Celui-ci, ancien professeur au collège de Sion, poursuit actuellement des études d'ethnographie à Paris.

La patinoire locale est enfin prête à accueillir les supporters dans ses nouveaux gradins maintenant terminés. La capacité a été portée de 4.000 à plus de 7.000 places.

L'année 1968 verra la fin des aménagements de l'hôtel Bellevue en Hôtel de Ville. A la suite des premières réflexions, l'Administration communale avait déménagé.

Les bâtiments sont maintenant complètement occupés. Il faut considérer l'achat de cette bâtisse comme une excellente affaire pour la commune de Sierre.

Durant cette entreprise, il se brûla même sérieusement aux mains. Ce n'a pas empêché les représentants de la loi de constater un délit de contrebande et d'arrêter son auteur.

Celui-ci vient de passer devant le tribunal de Verbania où — malgré une éloquente plaidoierie de son défenseur Me Ferraris de Domodossola — il a été

condamné à huit mois de réclusion et à un million deux cents mille francs d'amende (environ huit mille francs suisses).

Si l'on compte encore la valeur de la voiture détruite, il faut admettre que cet « importateur d'ardentin » se souviendra longtemps de sa rocambolesque aventure.

Après la tragédie de Glis Des nouvelles du blessé

BRIGUE. — Notre journal a signalé hier dans les détails le terrible accident qui s'est déroulé sur la route cantonale à proximité de Glis et qui a fait quatre morts et un blessé grièvement atteint.

Ce dernier — M. German Rittner — a été transporté à l'hôpital de Brigue où l'on se faisait de sérieux soucis à son sujet.

Grâce aux soins qui lui ont été prodigués, on ne perd pas l'espoir de sauver la vie de ce jeune homme.

En effet — nous dit un sanitaire de l'établissement — une légère amélioration a été constatée. Il ne reste

donc plus qu'à espérer que ce léger mieux se poursuive et souhaitons à M. Rittner un complet rétablissement.

EN VRAC DU HAUT-PAYS

40 ANS DE MARIAGE — C'est avec plaisir que nous apprenons que les époux Joseph Blatter-Nellen viennent de fêter leurs 40 années de mariage entourés de leurs enfants et petits-enfants.

POUR UNE MEILLEURE DEMOCRATIE — Nous avons annoncé que les conservateurs viégois avaient décidé de se séparer des chrétiens-sociaux pour présenter leur propre liste à l'occasion des prochaines élections.

TROIS CANDIDATS SUR LA LISTE CONSERVATRICE — Les conservateurs de Salquenen ont décidé de présenter MM. Marcel Cina, Leo Pichel et Otto Hugentobler comme candidats au Conseil communal alors que MM. Leo Cina, Fernand Mathier et Herbert Glenz brigueront une place au sein du Conseil bourgeois.

UN JUGE DE COMMUNE DEMISSIONNE — Après avoir fonctionné 26 années consécutives comme juge de commune, M. Pius Jaeggi, de Kippel vient de manifester son intention de rentrer dans le rang.

LE BEAU TEMPS EST REVENU — Après les giboulées enregistrées encore en ce début de semaine, il règne de nouveau un temps magnifique dans le Haut-Pays où l'on note déjà l'arrivée de skieurs qui s'adonnent à leur sport favori dans les stations où les conditions d'enneigement sont déjà excellentes.

depuis hier, don Flora se trouve de nouveau sur pied.

ON CHERCHE UN MARGUILLIER — Par suite d'une maladie dont est atteint le marguillier de la paroisse de Borgomanero, les cloches de l'église se sont tuées. La raison provient du fait que dans toute la commune on se trouve dans l'impossibilité de remplacer l'absent.

DES OUVRIERS EN GREVE — 75 % des ouvriers d'une importante fabrique ayant plusieurs succursales dans la zone se sont mis en grève pour 24 heures. A Verbania, cette manifestation est encore appuyée par le mouvement des étudiants.

La famille de Madame Jeannette SCHERZINGER-MEYER

profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie, la présence, les envois de fleurs et les dons de messes, remercie de tout cœur toutes les personnes de la part qu'elles ont pris à son chagrin.

Sion, novembre 1968.

Monsieur Isaïe BERRUT

prie toutes les personnes qui par leurs messages, des envois de couronnes ou de fleurs, dons de messes, de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci spécial au clergé de Troistorrents, à l'hôpital d'Aigle, à l'entreprise Rey-Mermet et Perrin et à son personnel, à la classe 1921, ainsi qu'au service des emballages de CIBA Monthey.

Troistorrents, novembre 1968.

Très touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues lors de leur grand deuil, la famille de Madame Héliène GUEX-DUAY

ainsi que les familles parentes et alliées remercient toutes les personnes qui par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs et dons de messes, les ont réconfortés dans leur douloureuse épreuve et les prient de trouver ici l'expression de leur sincère gratitude.

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de Monsieur Félix ROSSIER

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs dons de messes, leurs prières, leurs messages et leurs envois de couronnes et de fleurs, ont pris part à sa douloureuse épreuve et les prient de croire à l'expression de sa reconnaissance émue.

Personnalités lucernoises en Valais

VIEGE — Demain, dans la journée, le conseil de ville de Lucerne se déplacera à Bûrchen. Il a en effet l'intention de faire l'acquisition de l'hôtel Bietschorn pour le transformer en home pour enfants déficients.

Il a plu à Dieu de rappeler parmi ses anges la petite

VIVIANE

qui laisse dans la tristesse son papa et sa maman André ROH-VOEFFFRAY, ainsi que ses grands-parents, oncles, tantes, cousins et cousines.

La messe des Anges sera célébrée à l'église d'Evionnaz, le jeudi 28 novembre, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui, le 26 novembre 1968, à l'âge de 81 ans, l'âme de sa fidèle servante

Mademoiselle Sophie CARRAUX

Elle a été réconfortée par les sacrements de la sainte Eglise, laissant dans la peine :

Son beau-frère Monsieur Fridolin REY-MERMET.

L'ensevelissement aura lieu à Troistorrents, le jeudi 28 novembre 1968, à 10 h 30.

Madame Paul CHRISTOPHE-ZUFFEREY, à Lyon ; Madame et Monsieur Othmar SAVIOZ-ZUFFEREY et leur fils, à Genève ; Monsieur Ulysse FLOREY-ZUFFEREY, à Sierre ; Monsieur et Madame Emile ZUFFEREY-EPINEY, leurs enfants et petits-enfants, à Sierre, Miège, Genève et Munich ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Gervais ZUFFEREY

leur bien cher frère, beau-frère, oncle, cousin et parent, survenu à Sierre, dans sa 66e année, après une longue maladie et muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture aura lieu à Sierre, église Sainte-Catherine, le jeudi 28 novembre 1968, à 10 heures.

Départ du domicile mortuaire, rue de Glarey 44, chez Emile Zufferey, à 9 h 45.

P.P.L.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur et Madame Henri CHAPPEX ; Monsieur Gabriel CONSTANTIN et famille ; Madame Edouard CHAPPEX et ses enfants Hedwige et Alexandre ; Monsieur et Madame Edmond CHAPPEX et leurs enfants Didier, Olivier et Anouk ; Monsieur et Madame Paul-Henri CONSTANTIN et leur fils Thierry ; Les enfants de feu Rémy VERGERES ; Monsieur et Madame Aimé VERGERES et famille ; Madame Bernard CRITTIN-VERGERES et famille ; Monsieur et Madame Paul VERGERES ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame veuve Marius CHAPPEX

née Bertha VERGERES tertiaire de Saint-François

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, tante et parente, enlevée à leur tendre affection le 25 novembre 1968, dans sa 75e année, avec le réconfort des saints-sacrements de l'Eglise.

L'inhumation aura lieu à Finhaut, le jeudi 28 novembre, à 10 h 15.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Panorama d'Outre-Simplon

LE CURE DE LA PAROISSE DE NOUVEAU SUR PIED — Lors des inondations qui ont fait rage dans la zone frontrière, le conducteur spirituel de la paroisse de Verbania — don Antonio Flora — avait été le protagoniste d'une aventure qui aurait pu mal finir. En effet, alors que les flots envahissaient la route du Simplon, le prêtre — au volant de sa voiture — n'hésita pas à s'y aventurer dans le but de porter secours à ses paroissiens en danger. Malheureusement, arrivé au milieu du parcours inondé, le moteur de son véhicule cala et les eaux toujours plus tumultueuses menaçaient d'emporter machine et occupant dans un cours d'eau voisin. Par une chance extraordinaire, on réussit à sauver le conducteur qui subit les conséquences de cette baignade forcée puisqu'il dut garder le lit plusieurs jours. Or, c'est avec plaisir que nous apprenons que,

depuis hier, don Flora se trouve de nouveau sur pied.

ON CHERCHE UN MARGUILLIER — Par suite d'une maladie dont est atteint le marguillier de la paroisse de Borgomanero, les cloches de l'église se sont tuées. La raison provient du fait que dans toute la commune on se trouve dans l'impossibilité de remplacer l'absent. A croire que dans ces parages aussi, le métier de marguillier ne paie plus.

DES OUVRIERS EN GREVE — 75 % des ouvriers d'une importante fabrique ayant plusieurs succursales dans la zone se sont mis en grève pour 24 heures. A Verbania, cette manifestation est encore appuyée par le mouvement des étudiants. On nous annonce que pour le moment du moins, cette grève s'est déroulée sans incident notable.

Récapitulation complète des candidats pour 25 communes

Nous publions ci-dessous une récapitulation partielle des candidats qui briguent les suffrages des électeurs pour les diverses joutes communales du 1er décembre. Le dernier délai pour le dépôt des listes arrivait à échéance hier soir, sauf pour les communes où l'on vote selon le système majoritaire. Les listes que nous avons à disposition mardi soir montraient que dans bien des communes des dissidences sont apparues. Quel que soit le sort que leur réserveront les urnes, cette nouvelle alarme doit être entendue et les partis traditionnels doivent y prêter une attention toute particulière, sans quoi les difficultés iront encore en augmentant jusqu'aux élections cantonales qui auront lieu trois mois plus tard.

COLLOMBEY

LISTE DU PARTI CCS
Jacques Berrut, ancien
Raoul Cottet, ancien
Pierre Giroud, ancien
Raymond Guérin, ancien
Edgar Buttet, nouveau
Antoine Turin, de Pierre, nouveau

LISTE DU PARTI RADICAL
Roland Turin, ancien
Alphonse Fracheboud, ancien
Gaston Fracheboud, nouveau
Alexis Meyer, nouveau

LISTE DU PARTI SOCIALISTE

Roger Fumeaux, ancien
Jean Borgeaud, nouveau
Claude Donnet, nouveau
René Turin, de Claude, nouveau
Présidence : Jacques Berrut (ancien)

MONTHY

LISTE DU PARTI RADICAL
Edgar Bavarel, ancien
Jean-Claude Martin, ancien
Samuel Niklaus, ancien
Joseph Rithner, ancien
Alphonse Médico, nouveau
Hans-Ulrich Witschi, nouveau
Marc Piota (dit Kiki), nouveau
Michel Giovanola, nouveau
Jean-Paul Multone, nouveau
Léo Favre, nouveau
Roger Burnler, nouveau

LISTE DU PARTI CCS

Werner Antony, ancien
Paul Guerraty, ancien
Raymond Deferr, ancien
Gaby Besse, ancien
Dominique Girod, nouveau
Albert Donnet, nouveau
Roland Rey-Mermat, nouveau

LISTE DU PARTI SOCIALISTE

Imfeld Gérald, nouveau
Kalbermatten Tony, nouveau
Richard Alain, nouveau
Duchoud Maurice, nouveau
Présidence : Edgar Bavarel (ancien)

TROISTORRENTS

LISTE DU PARTI CCS
André Berrut (président), ancien
Isaac Marclay, ancien
François Udressy, ancien
Denis Rossier, ancien
Ernest Donnet-Monay, ancien
René Granger, nouveau
Zénon Claret, nouveau
Roger Donnet, nouveau
Joseph-Antoine Ecœur, nouveau

LISTE DU PARTI RADICAL

Marclay Robert, ancien
Prémand Léon, ancien
Défago Robert, nouveau
Rouiller Maurice, nouveau
Solioz René, nouveau
Présidence : André Berrut (ancien)

VAL-D'ILLIEZ Une troisième liste à Val-d'Illeiz

LISTE DU PARTI CCS
Alphonse Défago, ancien
Denis Vieux, ancien
Jean Durier, ancien
Roger Gex-Fabry, ancien
Yvon Perrin, nouveau
Arnold Défago, nouveau
Gabriel Gex-Fabry, nouveau

LISTE DU PARTI RADICAL

Georgy Perrin
P. Perrin
Norbert Ecœur
Gérard Piller

LISTE D'ENTENTE COMMUNALE VAL-D'ILLIEZ

— A la dernière minute, une liste d'« Entente communale » a été déposée et comporte les sept candidats suivants :
Denis Mariétan
Théodore Trombert
René Fécœur
Aloys Es-Borrat
Marc Mariétan
Amédée Bovard
Marius Es-Borrat

CHAMPERY

LISTE DU PARTI CCS
Marcel Mariétan, ancien
Frédéric Bouchatay, ancien, dissident
Georges Berra, député, nouveau
Basile Berra, nouveau
Armand Grenon, nouveau

LISTE DU PARTI RADICAL

Georges Gex-Collet, ancien
Francis Trombert, ancien
Marcel Borgeat, nouveau
Fernand Berthoud, nouveau
Antoine Grenon, nouveau

MASSONGEX

LISTE DU PARTI CCS
Edouard Rappaz, ancien
Régis Cettou, ancien

Armand Saillen, ancien
Jean Ruppen, nouveau
Ronald Vernay, nouveau
Juge : Marcel Gallay, ancien
Vice-juge : Antoine Donnet
Présidence : Edouard Rappaz, ancien

LISTE DU PARTI SOCIALISTE

Marc Cettou, ancien
Edmond Barman, nouveau
Edgar Oreiller, nouveau
Hervé Blanc, nouveau

LISTE DU PARTI RADICAL

Raymond Jordan, ancien
Roland Faigaux, nouveau

SAINT-MAURICE

LISTE D'ENTENTE SOCIALISTE ET CHRETIENNE-SOCIALE
Alexis Haenny, mécanicien
Roger Magnin, fonctionnaire
Claude Rouiller, avocat
René Vuilloud, ancien conseiller

POUR LA PRESIDENCE
A la présidence de la commune, l'Entente présentera la candidature de M. René Vuilloud. La candidature à la fonction de juge sera rendue publique ultérieurement.

LISTE DU PARTI RADICAL
Aimé Favre, ancien
Michel Crittin, ancien
Marcel Peyraud, nouveau
Michel Rausis, nouveau

LISTE DU PARTI CCS

Roger Udriot, ancien
Michel Delez, ancien
Joseph Monnav, ancien
Raphaël Morend, ancien
François Glassey, ancien
Fernand Dubois, nouveau
Raymond Berguerand, nouveau

LISTE DU PARTI SOCIALISTE

Lugon-Moulin Léonce, ancien
Gétau Roland, nouveau

LISTE DU PARTI RADICAL

DEMOCRATIQUE
Carrier Michel, nouveau
Frachebourg Jean-Pierre, nouveau
Lugon Hermann, conseiller, a démissionné.

LISTE DU PARTI CONSERVATEUR-CHRETIEN SOCIAL

Vouilloz Georges, président, ancien
Lonfat Emmanuel, vice-présid., ancien
Lugon-Moulin André, ancien
Gay-des-Combes Jean-Barman, nouv.
Gay-Crosier Gérard, nouveau

MARTIGNY

LISTE DU PARTI CONSERVATEUR-CHRETIEN SOCIAL
Vital Darbellay, ancien
Ami Delaloye, nouveau
André Devanthéry, nouveau
Paul Guex, nouveau
Olivier Subilla, nouveau
Edmond Vouilloz, nouveau

LISTE DU PARTI RADICAL

Edouard Morand, ancien
Pierre Crettex, ancien
Eloi Cretton, ancien
Pierre Moret, ancien
Jean Bollin, nouveau
Bernard Contat, nouveau
Pascal Couchepin, nouveau
Robert Franc, nouveau
Pierre Saudan, nouveau

SEMBRANCHER

LISTE DU PARTI CONSERVATEUR-CHRETIEN SOCIAL ET INDEPENDANTS SOCIAUX PAYSANS
Président : Léon Voutaz, ancien
Vice-président : Marcel Masson, ancien
Alexis Emonet, nouveau

LISTE DU PARTI RADICAL - SOCIALISTE

Adolphe Ribordy, nouveau
Jean Contard, nouveau
Gilbert Luy, nouveau
Lucien Rosset, nouveau

Fully - Dissidence conservatrice

FULLY. — Les partis conservateur-chrétien social, radical, mouvement social indépendant ont désigné leurs candidats aux prochaines élections communales. Une dissidence conservatrice s'est créée patronnée par le fameux M. Henri Dorsaz.

No 1 LISTE DU MOUVEMENT SOCIAL INDEPENDANT

Marcellin Granges, pépiniériste, nouveau
Henri Granges, vigneron, nouveau
Arthur Cajeux, maître agriculteur, nouveau

No 2 LISTE DU PARTI CCS

Adrien Bender, conseiller
François Dorsaz, vice-président

ORSIERES

LISTE DU PARTI CONSERVATEUR-CHRETIEN SOCIAL

Président : Marc Murisier, ancien
Vice-présid. : Lattion Marcel, ancien
Antoine Maillard, ancien
Edouard Reuse, ancien
Eric Biselx, nouveau
Jacques Darbellay, nouveau
Jean-Marcel Darbellay, nouveau
Guy Formaz, nouveau
François Moulin, nouveau
Jean-Ariste Tornay, nouveau
Gérard Tornay, nouveau

LISTE DU PARTI RADICAL

Cyrille Lovey, ancien
Emile Tornay, ancien
Pierre Volluz, ancien
Fernand Cretton, nouveau
Maurice Copt, nouveau
Francis Tissières, nouveau
Juge : Georges Pouget
Vice-juge : Aimé Lattion

Dissidence à Bovernier

BOVERNIER. — Contre toute attente, les CCS boverniers ont déposé hier une liste dissidente « CHRETIENNE-SOCIALE ET MECONTENTS », comprenant les noms de MM. Etienne Sarrasin et Gervais Bourgeois. Quant aux partis traditionnels, voici les noms des candidats :

RADICAUX-SOCIALISTES : Antide Luisier, président ; Fernand Sarrasin, vice-président ; Emmanuel Dély, conseiller.

CCS : Edmond Bourgeois, Alexis Lugon.

Les libres citoyens ne supportent plus que l'on ne leur donne pas la possibilité de choisir de façon valable entre plusieurs candidats. Obliger les électeurs à réélire purement et simplement 3 et 2 candidats pour 5 sièges est en effet un procédé antidémocratique périmé.

BAGNES

LISTE DU PARTI CCS

Jules Perraudin
Willy Ferrez
Pierre Baillifard
Xavier Vaudan
Fernand Fellay
Daniel Bruchez
Roger Besse
Raymond Fellay
Freddy Michaud

LISTE DU PARTI RADICAL

Gaston Nicollier
Hermann Bessard
Louis Nicollier
Fernand Bruchez
Edouard Michelod
Louis Vaudan

MARTIGNY-COMBE

MARTIGNY-CROIX. — Nous avons annoncé hier en chronique locale que M. Pierre-Marie Mathey, député et vice-président de la commune de Martigny-Combe, avait manifesté son intention de ne pas accepter une nouvelle candidature. C'est exact.

Or, utilisant les délais convenus pour prendre définitivement position, M. Mathey a déclaré que sur l'insistance de ses amis politiques, en particulier des conservateurs de Ravoire dont il est le digne représentant, il a accepté une nouvelle candidature au Conseil et à la vice-présidence.

LISTE DU PARTI CCS

Président : François Rouiller, ancien
Vice-président : Pierre-Marie Mathey, ancien

Henri Saudan, ancien
Gilbert Cretton, ancien
Yvon Saudan, nouveau
Francis Pierroz, nouveau
Ami Guex, nouveau

LISTE DU PARTI RADICAL-DEMOCRATIQUE

Gilbert Saudan, ancien
Marcel Saudan, ancien
Serge Lovey, nouveau
Denis Moret, nouveau
Raymond Cretton, nouveau
Georges Rouiller, nouveau
José Jordan, nouveau

Marcel Dorsaz, conseiller, ancien
Amédée Arlettaz, conseiller, ancien

No 3 LISTE DU PARTI CONSERVATEUR DE FULLY (dissidente)

Henri Dorsaz-Cotture, nouveau
Cyrille Roduit-Granges, nouveau
Joseph Granges-Devanthéry, nouveau
Marcel Carron-Carron, nouveau
Laurent Thétaz-Carron, nouveau
Jean Arlettaz-Luisier, nouveau

No 4 LISTE RADICALE DEMOCRATIQUE

Fernand Carron, président
Noël Vérolet, conseiller
Edmond Bender, conseiller
Clovis Roduit, de Clovis, nouveau
Raymond Bruchez, d'Edouard, nouveau

SAXON

LISTE DU PARTI CONSERVATEUR-CHRETIEN-SOCIAL

Jean Vernay, ancien
Roger Maret, nouveau

LISTE DU PARTI RADICAL

Marco Bruchez, nouveau
Simon Farquet, nouveau
Ronald Burnier, nouveau

LISTE DU PARTI SOCIAL INDEPENDANT

Etienne Perrier, président
Joseph Vouilloz, ancien
Lévy Goye, ancien
Gérard Rausis, nouveau
Roland Gilland, nouveau
Alfred Burnier, nouveau

LEYTRON

LISTE CONSERVATRICE-CHRETIENNE SOCIALE

Simon Roh, président, ancien
Antoine Roduit, vice-président, ancien
Ulrich Roduit, conseiller
Candide Hugué, conseiller

LISTE RADICALE

Henri Crittin, ancien
Siméon Roduit, ancien
Edouard Crettenand, nouveau

Juge : Cyrille Michellod
Vice-juge : Martial Arrigoni

SAILLON

Trois listes ont été déposées

CONSERVATEURS

Jean Bertholet, conseiller
André Luisier, secrétaire
Marcellin Fumeaux, instituteur
Sylvain Thurme

RADICAUX

Gaston Perraudin, conseiller
Henri Bucharé

INDEPENDANTS

Ervé Raymond
Antoine Roduit
Gilbert Mabilard

NENDAZ

Pas d'entente apparente radicale-socialiste

LISTE DU PARTI CONSERVATEUR-CHRETIEN SOCIAL

André Praz, technicien, ancien
Georges Bornet, chef de chantier, nouveau
Léon Broccard, employé de banque, nouveau
Arsène Darioli, employé de banque, nouveau
Firmin Déléze, chef de chantier, nouveau
Simon Fournier, professeur, nouveau

LISTE DU PARTI RADICAL-DEMOCRATIQUE

Francis Fournier, ingénieur, ancien
Charles Lathion, représentant, ancien
Gaston Déléze, d'Ernest, nouveau
Louis Carthoblaz, représentant, nouveau

LISTE DU PARTI SOCIALISTE

François Rossini, employé, ancien
Georges Praz, fonctionnaire, nouveau

SION

Liste No 1 PARTI SOCIALISTE

René Favre, conseiller
Louis Maurer, conseiller
Albert Dussex, conseiller
Michel Rouvinez, fonctionnaire
Marcel In-Albon, chef de chantier
Marius Grand, machiniste

Liste No 2 PARTI CONSERVATEUR-CHRETIEN SOCIAL

Emile Imesch, président
Antoine Dubuis, vice-président
Jean Fardel, conseiller
Firmin Siero, conseiller
René Gex-Fabry, conseiller
Jacques de Wolff, conseiller
Marc Zufferey, conseiller
Gaston Biderbost, conseiller
Jacques Allet, avocat
Michel Dubuis, industriel
Joseph Clivaz, commerçant
Bernard Launaz, fondé de pouvoir
Melchior Kuntschen, fondé de pouvoir
Francis Pittier, contremaître

Liste No 3 PARTI RADICAL-DEMOCRATIQUE

Amédée Dénéria, conseiller
Roger Ammann, conseiller
François Gilliard, commerçant
Gilbert Rebord, industriel
Charles Valterio, directeur commercial

Liste No 4 MOUVEMENT DEMOCRATE SEDUNOIS

Ambord Bernard, avocat
Comina René, architecte
Haenni Jean-Charles, avocat

Juge : Dr Alexandre Theler
Vice-juge : Michel Sartoretti

SIERRE

Liste No 1

MOUVEMENT CONSERVATEUR CHRETIEN-SOCIAL

Maurice Salzman, président
Pierre de Chastonay, conseiller
Antoine Zufferey, conseiller
Yvon Berclaz, directeur
René Vuardoux, ouvrier d'usine
Gilbert Berthod, fiduciaire
Walter Siegrist, industriel

Liste No 2

LISTE DU PARTI RADICAL-DEMOCRATIQUE

Hermann Hagmann, vice-président
Henri Gard, conseiller
Marius Berguerand, conseiller
Louis Meyer, conseiller
Roger Mayor, ingénieur
Roland Müller, administrateur
Joseph Walden, électricien

Liste No 3

LISTE SOCIALISTE

Victor Zufferey, conseiller
André Ruelle, commerçant
Jean-Pierre Zufferey, employé FOMH
Norbert Zufferey, employé CFF

Juge : Walter Schoechli, radical
Vice-juge : Michel Salamin, conservat.

VIEGE

LISTE CHRETIENNE-SOCIALE

Hans Wyer, président
Armand Zenhausern, conseiller
Hans-Peter Lienhart, conseiller
Richard Imhof, conseiller
Peter Blötzer, nouveau
Rudolf Ruppen, nouveau
Lorenz Mazzotti, nouveau

LISTE DEMOCRATE

Alfred Ludi, conseiller
Joseph Salzman, conseiller
Ulrich Truffer, nouveau
Roger Muller, nouveau
Henri Eggermann, nouveau

LISTE CONSERVATRICE

Ignace Mengis, vice-président
Marco Volken, nouveau
Emmanuel Valsecchi, nouveau
Charles Wyr, nouveau
Ludwig Maurer, nouveau

GLIS

LISTE CHRETIENNE-SOCIALE

Alois Blatter, nouveau
Erwin Fercher, nouveau
Joseph Imhof, nouveau
William Pianzolla, nouveau
Alois Schwesternmann, nouveau
Erwin Wyder, nouveau
René Zuber, nouveau

LISTE DES INDEPENDANTS

Werner Volken, conseiller
Paul Imhof, nouveau
Pius Krong, nouveau

LISTE CONSERVATRICE

Alfred Escher, président
Robert Schwéry, conseiller
René Bärenfaller, conseiller
Dr Henri Bieler, nouveau
Edmond Eyer, nouveau
Paul Zenklusen, nouveau
Egon Bonani, nouveau

BRIGUE

LISTE DU PARTI SOCIALISTE

Egon Wyder, conseiller sortant
Paul Willisch, nouveau
Joseph Minnig, nouveau
Eric Schumacher, nouveau
Georges Nicod, nouveau

LISTE DU PARTI CHRETIEN-SOCIAL

Emile Calame, conseiller sortant
Odilo Guntern, conseiller sortant
Charles Roten, nouveau
Léo Jossen, nouveau
Arthur Imhof, nouveau
Walther Feliser, nouveau
Ferdinand Zeiter, nouveau

LISTE DU PARTI CONSERVATEUR-ARTISANS ET EMPLOYES

Werner Perrig, président, ancien
Hans Donni, conseiller
Antoine Franzen, conseiller
Leander Venetz, conseiller
Heinz Imhof, nouveau
Max Schmid, nouveau
Louis Tissonnier, nouveau

NATERS

LISTE DES CHRETIENS-SOCIAUX

Stéphane Zenklusen, vice-président
Ignace Mutter, conseiller
Albert Bass, nouveau
René Corminbœuf, nouveau
Jacob Eggel, nouveau
Dr Wolfgang Imahorn, nouveau
Arthur Schmid, nouveau

TROISIEME LISTE

LISTE DU PARTI CONSERVATEUR

Paul Biderbost, président et député
Richard Gelrtschen, conseiller comm.
Edmond Salzman, conseiller comm.
Georges Zuber, nouveau
Victor Eggel, nouveau
Moritz Gasser, nouveau
Walther Schnidrig, nouveau

CE JOUR EN SUISSE ET AILLEURS

M. Gilbert Duboule élu président du Conseil d'Etat genevois

GENEVE. — Le Conseil d'Etat du canton de Genève a désigné son président, dès le 1er décembre 1968, en la personne de M. Gilbert Duboule, chef du Département de l'intérieur et de l'agriculture. Membre du parti radical, M. Duboule est âgé de 43 ans. Elu au Conseil d'Etat en 1965, il est le fils de feu Charles Duboule, qui fut conseiller d'Etat de 1945 à 1956.

Le Conseil d'Etat a, d'autre part, désigné comme vice-président M. Jean Babel, chef du Département des finances et contributions, indépendant chrétien-social. M. Babel, avant d'entrer au Conseil d'Etat fut député et présida l'assemblée législative en 1960.

Un trio de voleurs arrêté

ZURICH. — La police zuricoise a mis fin aux agissements d'un trio de voleurs qui ont commis 43 vols pour un montant de 43.000 francs, et 10 escroqueries et 5 filouteries d'auberge. C'est un contrôle d'automobiles qui a mis la police sur la trace de ces trois personnages, qui ont opéré dans les cantons de Zurich, de Schwytz et du Tessin, s'attaquant notamment aux voitures en stationnement.

Deux trains entrent en collision 2 voyageurs blessés

MONSMIER — La police cantonale bernoise communique :

Mardi 26, vers 6 heures du matin, un accident de chemin de fer s'est produit sur la ligne Berne - Neuchâtel sur la voie unique à proximité de Monsmier. Au moment où le train navette No 4406 venant de Neuchâtel entrerait en gare, il toucha le dernier wagon du train de marchandises No 9408 arrêté sur une voie parallèle. Lors de

cette collision, deux personnes se trouvant dans le train de voyageurs furent légèrement blessées et durent recevoir les soins d'un médecin.

Les dégâts matériels sont estimés entre 70.000 et 100.000 francs.

Le train de voyageurs a subi un retard de 30 minutes environ.

Le trafic n'a pas été interrompu. Une enquête officielle est en cours.

Jean Richard, premier fumeur de pipe de France à Genève



Venant de Paris, l'artiste français bien connu Jean Richard, accompagné du présentateur TV Pierre Sabbagh, est arrivé à Genève-Cointrin mardi où il a été reçu par M. Alain Cole, président des maîtres-pipiers de Saint-Claude. Dans cette localité jurassienne, Jean Richard sera intronisé pre-

mier fumeur de pipe de France 1968, Pierre Sabbagh l'ayant été pour 1967.

Nos photos : Jean Richard, à gauche, et Pierre Sabbagh à leur descente d'avion ont allumé leur pipe, et n'ont pas échappé aux mesures d'austérité imposées aux Français à la douane.

67 millions de moins que prévu

WINTERTHOUR — L'autoroute de détournement de Winterthour coûtera 87 millions de francs (25%) de moins que prévu et sa construction sera achevée avant le terme fixé. Telles sont les indications contenues dans le rapport de la direction des travaux publics du canton de Zurich. Devisée à 287 millions, la construction ne devrait pas dépasser 200 millions de francs. Lon-

gue de 12,3 km, cette route de détournement verra un second tronçon ouvert à la circulation le 5 décembre prochain, tronçon de 4,5 kilomètres, qui aurait dû être terminé en 1969.

La diminution du coût a pu être obtenue grâce, notamment, aux nouvelles méthodes de construction beaucoup moins onéreuse. Quant à l'avance dans les travaux, c'est à l'hiver clément de 1967 qu'on le doit.

Un Suisse à l'honneur

LAUSANNE — M. Rainer Boesch, directeur du conservatoire de Lausanne, a obtenu, à la fin d'octobre, le premier prix des classes de composition (musique de chambre) au conservatoire national supérieur de musique de Paris. M. Boesch a suivi la classe d'Olivier Messiaen. L'œuvre qui lui a valu cette distinction a pour titre « Désagrégation »; elle est écrite pour douze clarinettes, deux tubas, batterie, bande magnétique et soprano.

Le représentant jouait gros

Il est condamné à treize mois de prison

ZURICH — Titulaire de 12 condamnations, un représentant de commerce de 45 ans vient de se voir condamner par la Cour suprême zuricoise à 13 mois de prison pour détournement au préjudice de son employeur.

Le montant total de la somme détournée se monte à 21.000 francs qui ont été joués et perdus par le représentant au casino de Constance.

Berne: abonnement CFF de parage

BERNE. — Désireux d'offrir à leur clientèle plus de possibilités favorables de parage à proximité immédiate de la gare, les CFF ont créé, d'entente avec la société du «parking de la gare de Berne», un abonnement CFF de parage à demi-taxe. Valable sans restriction, il est offert au prix de 12 francs aux détenteurs d'abonnements généraux, à demi-taxe et de réseau. Chacun des dix coupons qu'il contient donne droit, pendant 24 heures au maximum, à un parage à demi-tarif au parking de la gare de Berne. Pour des stationnements prolongés, la réduction offerte par cet abonnement est de 25 à 35 pour cent sur les prix normaux. Par rapport à ceux-ci, l'utilisation du nouvel abon-

nement CFF devient intéressante lorsque le parage dure trois heures et plus. Mais même par rapport aux abonnements actuels du parking de la gare, le nouvel abonnement CFF offre des avantages supplémentaires lors d'un parage de six heures et plus.

L'abonnement de parage à demi-taxe a surtout été conçu pour l'usager du rail qui se rend en voiture à la gare, pour faire ensuite un long voyage en chemin de fer. Tout détenteur d'abonnement général, à demi-taxe ou de réseau, peut chaque mois acquérir un abonnement de parage à demi-taxe. Ce dernier est délivré dès le 1er décembre 1968 par la recette aux voyageurs de la gare de Berne (guichet des abonnements).

Au Grand-Théâtre de Genève Madame Butterfly

(DE NOTRE CORRESPONDANT PERMANENT Me Marcel W. SUES)

C'est un habile astuce de la part de la direction que de donner Madame Butterfly hors abonnement. Les mélomanes, tous les admirateurs de Puccini, les gens nombreux qui connaissent par cœur tous les airs célèbres de cet opéra, ne sauraient manquer une telle représentation. Il est des ouvrages comme Carmen, Faust, naguère Werther, Paillasse, qui feront toujours salle comble. Butterfly est du nombre.

A réentendre cette partition fluide, agréable, mièvre et sentimentale comme on la souhaitait lors de sa création, en 1904 à Milan, et en 1906 à Paris, on ne peut s'empêcher de constater combien le goût et la conception du théâtre lyrique ont évolué en quelque 50 années. Cela n'enlève rien au charme de ces mélodies qui, pour avoir conquis même le vrai Japon artistique, à l'époque heureuse où il était encore un pays «exotique», n'en paraissent pas moins conventionnelles et faciles, aujourd'hui.

En revanche, quand grâce à un maestro aussi prestigieux que Lamberto Gardelli, l'OSR parvient à rendre les moindres nuances de cette musique, où triomphe le «bel canto», on

comprend qu'il y ait encore tant d'amateurs pour s'extasier, ravis, conquis par ces délicieux morceaux de bravoure.

EXCELLENTE INTERPRETATION

Encore faut-il une Butterfly exquise, menue, gracieuse, à la voix impeccable, à l'allure subtile, aux kimonos délicats et riches, aux attitudes enfantines (n'a-t-elle pas 15 ans!), au chagrin communicatif et au terrible geste fatal. Madame Gwyneth Jones est tout cela. Son incarnation est irrésistible. Cette artiste possède une voix magnifique et un jeu très fouillé. Elle a fait perler les larmes aux yeux des belles spectatrices. Elle est remarquablement entourée par Georges Liccioni, Pinkerton valeureux, Robert Kerns, Sharpless à l'ample organe et une pléiade de chanteurs admirablement adaptés à leurs rôles.

Si le décor, d'ailleurs très plaisant, est à peu près semblable à celui qui fut employé il y a 4 ans, la mise en scène de Louis Erlo, désormais directeur de l'Opéra de Lyon, nous a paru plus animée, plus colorée que la précédente. Mais, par delà le drame, c'est la musique qu'on vient applaudir. Puccini, interprété de cette manière demeure un maître du genre.

DEUX FAMILLES SANS ABRI

SCHATTDORF (Uri) — Un incendie, qui a pris une rapide extension, s'est déclaré lundi soir peu après 20 h 30 dans une maison de deux familles à Schattdorf. Les quatre membres de la famille habitant le logement du parterre réussirent à sauver une partie du mobilier. Le couple qui habitait l'étage supérieur ne put en revanche sauver que de justesse ses quatre enfants dont aucun ne va encore à l'école. La famille a perdu tous ses biens. Les sapeurs-pompiers de Schattdorf s'employèrent tout d'abord à protéger l'immeuble voisin et parvinrent à circonscrire le sinistre après une heure

d'efforts. De la maison de deux familles, il ne reste plus maintenant que les quatre murs calcinés. On ignore encore les causes de l'incendie de même que le montant des dégâts.

Au cours des travaux de sauvetage, deux sapeurs-pompiers et un civil bénévoles ont subi des brûlures du 2e et du 3e degré. L'auxiliaire civil a pu regagner son domicile après avoir reçu les premiers soins. Quant aux deux sapeurs-pompiers, ils ont été transportés à l'hôpital cantonal d'Altdorf où l'on pense que leur état nécessitera un séjour prolongé.

Manière peu ordinaire de marquer un cinquantenaire

ZURICH — L'Office national suisse du tourisme a trouvé un moyen original de marquer publiquement son cinquantième anniversaire : il a perdu, dans le grand hall de la gare de Zurich, une énorme boudruche, représentant tout à la fois une locomotive, un bateau et un dirigeable. Cet amusant jouet, qui met un peu de couleur dans le sombre hall de la gare zuricoise, porte le célèbre slogan de l'ONST, invitant le touriste à se reposer en Suisse après avoir voyagé en Europe.

Valais dernières - Valais dernières

Accidentelle et grave pollution de gaz à Viège

Hier soir, vers 19 heures, à cause d'une défectuosité survenue à une valve de sécurité, une grande quantité de gaz d'ammoniac s'est échappée d'une des citernes de stockage de la Lonza.

Ce gaz se répandit dans le voisinage, polluant gravement l'air, le rendant par endroits irrespirable. Ce sont les habitants du quartier de Kleegärten, sis au nord des voies CFF à Viège, qui

furent les plus incommodés par les suites de cet accident. Le gaz d'ammoniac irrita très vivement les yeux et les muqueuses nasales de ces Viègeois qui eurent également de la peine à respirer. Certains quittèrent momentanément le quartier et donnèrent l'alarme.

Ce n'est que quatre heures plus tard que la situation commença à redevenir normale.

Nos informateurs remarquèrent que la police cantonale enquêtait sur les lieux. Il s'agira en effet de savoir pourquoi cette valve de sécurité n'était pas... sûre du tout puisqu'elle lâcha de façon aussi désastreuse.

Souhaitons que cet accident n'ait pas de suites fâcheuses pour l'organisme des gens de ce quartier de Viège.

GENEVE INSOLITE

INCENDIE MONSTRE MARDI MATIN A GENEVE - LE FEU A RAVAGE DES DEPOTS EN PLEINE VILLE - PLUSIEURS CENTAINES DE MILLIERS DE FRANCS DE DEGATS

Un incendie a éclaté mardi matin, vers 5 h. au cœur du quartier de la Servette, le plus peuplé de Genève. Le sinistre a pris une foudroyante et inquiétante extension et menaçait d'embraser les maisons voisines des dépôts et baraquements en flammes.

Les pompiers durent sortir les grands moyens pour se rendre finalement maîtres de la situation, mais sans pouvoir rien sauver (hormis un camion) des bâtisses en feu.

La menuiserie Boget et l'entreprise Nello Brighenti, travaux publics, ont vu leurs locaux complètement anéantis. Les flammes ont trouvé un aliment de choix dans de nombreux bidons de peinture entreposés sur place et dans les stocks de bois. Tout le ciel de Genève était embrasé par l'incendie et de nombreux badauds affluèrent sur place, compliquant le tra-

vail des sauveteurs et du service d'ordre.

Les dommages sont considérables. Bien qu'aucune évaluation officielle n'ait encore été faite, on pense qu'ils atteignent plusieurs centaines de milliers de francs.

Une enquête est en cours pour tenter de déterminer les causes de ce sinistre.

UN AUTOMOBILISTE DEFIGURE PAR UNE DECHARGE DE FUSIL DE CHASSE

Tôt mardi matin un douanier suisse en faction à la Croix de Rozon eut son attention attirée par une violente détonation, bientôt suivie par des hurlements de douleurs et l'appel lancinant d'un klaxon bloqué. Le gabelou put ainsi localiser rapidement le lieu du drame et se porter au secours d'un automobiliste fort mal en point.

Cet homme, dont l'identité n'a pas été communiquée (pourquoi?), avait reçu en pleine figure la décharge de son fusil de chasse.

Il semble qu'il se soit blessé accidentelle-

ment, en manipulant maladroitement l'arme, le canon dirigé vers sa tête, et qu'une lanterne de cuir accrocha et actionna la gachette.

Il a été hospitalisé dans un état grave et a dû subir une opération. Il restera néanmoins défiguré.

C'est en s'affaissant sur son volant que le blessé a mis en action le klaxon qui devait hâter l'intervention du douanier.

PRISON FERME POUR UN AUTOMOBILISTE HOMICIDE ET IVROGNE

Un danger public motorisé a comparu devant la Cour correctionnelle sans jury. Un po-chard du volant, le dénommé Raymond Beck, 45 ans, qui accusait un taux d'alcoolémie de 2,1 pour mille, lorsqu'il faucha un couple sur un passage de sécurité, il y a exactement un an.

L'homme ne fut pas blessé, mais la femme mourut après six mois d'agonie.

Raymond Beck, reconnu fautif, a été condamné à quatre mois de prison ferme.

UNE ETUDIANTE GRIEUREMENT BLESSEE

Une étudiante allemande, Irmgard Bader, qui circulait à cyclomoteur à la rue du 31 Décembre, y a été happée par une voiture conduite par une ressortissante Anglaise, Jane Sheridan, qui avait quitté un stop prématurément et sans prendre de précautions.

La malheureuse jeune fille a été grièvement blessée à la tête et fut admise d'urgence à l'hôpital cantonal.

SURSIS POUR UN SUPER-ESCROC

Gérard S., 41 ans, Genevois, a escroqué environ 100.000 francs. Un « client » sérieux, donc, dont on pensait qu'il serait pénalisé sévèrement par la Cour correctionnelle.

Il n'en a rien été et cet escroc d'envergure, pour lequel le Ministère public réclamait avec raison une peine d'emprisonnement ferme, a finalement bénéficié du sursis pour les 12 mois qui lui furent infligés...

DERNIÈRES DÉPÊCHES — DERNIÈRES DÉPÊCHES

La France veut gagner la « guerre du franc »

PARIS — Voici les principaux passages du discours de M. Maurice Couve de Murville devant l'Assemblée nationale :

« Que la crise ait été d'abord internationale, quelle meilleure démonstration peut en être apportée que cette étonnante conférence qui a réuni à Bonn les 20, 21 et 22 novembre derniers les ministres des finances des dix pays les mieux pourvus de ce monde occidental dont je parlais tout à l'heu-

re ? C'est à l'initiative du gouvernement allemand qu'elle a été convoquée, précisément parce que sa monnaie était en cause, pour le motif inattendu qu'elle paraissait trop forte. Il n'y avait pas d'ordre du jour précis, mais il était clair que tout était dominé par la conscience que le système monétaire international est profondément vicié, comme en témoigne la possibilité, et en fait la fréquence, de ces incroyables mouvements spéculatifs, portant sur

des sommes illimitées, sans aucun rapport avec les moyens réels de ceux qui en sont les destinataires ou les victimes. Est-il concevable par exemple qu'en un jour l'Allemagne puisse recevoir un milliard de dollars, ou, comme dans la journée d'hier, en voir sortir 400 millions ?

Tout a donc été mis sur la table. Naturellement la situation du mark et du franc, celle des autres devises également, naturellement aussi les problèmes posés par ces déplacements erratiques de capitaux et la nécessité de venir en aide aux uns grâce au concours des autres.

En d'autres termes, personne n'a mis en doute le fait évident de la solidarité générale dans un domaine où des réformes profondes sont une claire nécessité, mais ne paraissent pas encore en vue.

Au sujet du franc, des discussions techniques approfondies ont pris place, chacun étant bien conscient qu'il ap-

partenait au seul gouvernement français de prendre ses responsabilités. Personne ne s'est permis de suggérer une solution. En aucune façon notre pays n'a pris le moindre engagement, ni n'a laissé entrevoir quelle serait sa décision.

La conclusion concrète de la conférence, où notre ministre des finances a su à tout moment tenir le langage qu'il fallait, a été que nous partenaires, tous ensemble, sont disposés à nous apporter sans conditions, sous forme de crédits des banques nationales, un concours total de 2 milliards de dollars, soit 10 milliards de francs. Les deux plus importants participants sont bien entendu l'Allemagne fédérale et les Etats-Unis, à concurrence respectivement de 600 et de 500 millions de dollars.

La France possède d'autre part, et en tout état de cause, des droits de tirages conditionnels sur le fonds monétaire à concurrence de 985 millions de dollars.

Mort atroce d'un fugitif est-allemand

WILDENHEIM (Bavière). — Des gardes frontaliers bavarois ont vu dans la nuit de lundi à mardi un jeune fugitif perdre tout son sang dans un champ de mines sans pouvoir lui porter secours.

Les policiers avaient entendu d'abord le bruit de deux explosions puis immédiatement après des appels déchirants : « Sortez-moi de là, je suis blessé, je n'ai plus de jambes j'ai seize ans, je ne veux pas mourir. Vous à l'Est ou vous à l'Ouest venez me chercher, je vous en supplie. »

Les gardes ouest-allemandes ne pu-

rent rien pour le malheureux pris dans la zone minée est-allemande. Ce n'est qu'une heure plus tard qu'ils virent s'approcher des soldats est-allemands avec des lampes de poche. Ils les entendirent promettre des « secours rapides » au blessé.

Mais trois heures s'écoulaient avant leur retour. Les cris avaient cessé depuis longtemps.

Lorsque le jeune homme fut relevé — les Vopos s'étaient frayés un chemin jusqu'à lui en faisant sauter sept autres mines — il ne donnait plus signe de vie.

Le Vietnam du Sud est prêt à participer aux pourparlers

SAIGON — Le président Nguyen Van Thieu a annoncé mardi après-midi à M. Ellsworth Bunker, ambassadeur des Etats-Unis à Saïgon, que le gouvernement sud-vietnamien est prêt à participer aux négociations de paix à Paris, apprend-on de source généralement bien informée.

M. Thieu a reçu l'ambassadeur américain au palais « Doc Lap » à 17 h 05 locales pour lui communiquer sa décision d'envoyer prochainement une délégation à Paris. L'entretien a duré une vingtaine de minutes a précisé cette source.

Aucune confirmation officielle n'a pu être obtenue du côté américain, un porte-parole s'est contenté de confirmer que l'ambassadeur Bunker s'était entretenu avec le président Thieu pendant vingt minutes.

M. Rumor chargé de former le nouveau gouvernement



ROME. — M. Mariano Rumor, secrétaire général de la démocratie chrétienne a été chargé par le président de la République M. Giuseppe Saragat de tenter de former le nouveau gouvernement du centre gauche.

M. Rumor selon la formule habituelle, s'est réservé de donner une réponse définitive.

La crise gouvernementale avait été ouverte le 19 novembre dernier avec la démission du Cabinet démocrate chrétien minoritaire de Giovanni Leone.

Accident d'avion au Laos 24 TUES 2 SURVIVANTS

VIENTIANE — Il y aurait deux survivants, hospitalisés dans un état grave, parmi les 26 personnes qui se trouvaient à bord de l'avion de la compagnie « Air America », qui s'est écrasé mardi après-midi, alors qu'il décollait de l'aérodrome de Pakse, importante ville du Sud-Laos, et non de celui de Savannakhet comme on l'a cru d'abord.

Selon les dernières informations recueillies à Vientiane, 24 personnes, dont quatre membres d'équipage de nationalité américaine, auraient péri dans cet accident.

L'appareil avait été affrété pour ce vol par l'Agence américaine pour le développement international.

Six des occupants de l'appareil étaient américains.

Chute mortelle à cyclomoteur

AIGLE — Mardi à 17 heures 30, Mme Marie Byrd, 41 ans, habitant Aigle, roulait dans la cité à cyclomoteur lorsqu'elle heurta une passante qui cheminait sur le bord de la chaussée. Mme Byrd tomba sur le sol et fut tuée sur le coup.

Libération de l'étudiant sarde enlevé par les bandits

CAGLIARI (Sardaigne) — Matteo Onni, étudiant de la faculté d'agronomie de Sassari, âgé de 25 ans, qui avait été enlevé par quatre bandits sardes le 26 octobre dernier, a été libéré. Il a été abandonné en pleine nuit dans la campagne des environs d'Oristano non loin de l'endroit où il avait été enlevé. Il a rejoint à pied la maison d'un ami d'où il a téléphoné à ses parents.

Débats houleux en Autriche

VIENNE — Mardi, le Parlement autrichien a été le théâtre de controverses houleuses à propos de l'ancien responsable de l'information du ministère de l'Intérieur, Alois Euler, soupçonné d'espionnage, qui a été arrêté il y a une semaine. Un député de l'opposition so-

Rappel à l'ordre des artistes d'Union soviétique

MOSCOU. — La secrétaire de l'Association des artistes d'Union soviétique, le sculpteur Jekaterina Belaschowa, s'est fermement opposée mardi aux tendances de l'art qui ne représentent pas le « réalisme » socialiste.

Devant le troisième congrès des artistes, Mme Belaschowa, a déclaré aux 700 délégués que les artistes d'Union soviétique devaient montrer avec clarté une vision réelle du monde et des classes sociales et que cela était inconciliable avec les manifestations de l'idéologie bourgeoise.

cialiste ayant demandé si Euler avait participé en février à un entretien de service dans une caserne de l'armée, le chancelier Josef Klaus a répondu par la négative. Aussitôt des rangs de l'opposition s'élevèrent des cumeurs prétendant que le chancelier ne disait pas la vérité. Celui-ci reprit la parole en déclarant qu'à l'époque, Alois Euler n'était pas encore entré en fonction

Le premier vol de « Concorde » maintenu en janvier

PARIS — Le premier vol du « Concorde » 01 reste prévu pour le mois de janvier 1969 et celui du « Concorde » 02 — britannique — pour les six à huit semaines suivantes, estime-t-on dans les milieux aéronautiques français après l'annonce d'une réduction de 60 millions des crédits français affectés à ce programme.

On ajoute que les deux appareils poursuivront ensuite leurs essais en vol selon le plan prévu.

cielles empêchaient les impressionnistes d'exposer, et Debussy d'être joué.

Le jury qui a récompensé M. Jean Grenier comprenait notamment MM. Marcel Brion, Jean Delay, Pierre Emmanuel, François Mauriac, Jules Romains, Henri Troyat de l'Académie française, et Saint John Perse, lauréat du Prix Nobel. M. Grenier, 70 ans, est

mais qu'il ne se souvenait pas si Euler en tant que membre du parti gouvernemental populiste avait participé à ces conversations. C'est alors que l'opposition demanda un débat sur cette affaire, mais il fut rejeté par la majorité du parti populiste, ce qui provoqua un nouveau tumulte auquel le président du Parlement eut beaucoup de mal à faire face avant que la séance ne puisse se poursuivre.

Alois Euler sera prochainement traduit devant un tribunal où il devra répondre des accusations qui sont portées contre lui.

NOUVEL AJOURNEMENT DU LANCEMENT DE LA FUSEE EUROPEENNE

PARIS. — Le troisième compte à rebours pour le tir de la fusée européenne ELDO a été abandonné à 22 h 05 gmt de mardi à Woomera (Australie) en raison d'un défaut dans le système de pressuration du deuxième étage.

Mort d'Upton Sinclair



BOUND BROOK (New Jersey) — M. Upton Sinclair, le célèbre écrivain américain connu dans le monde entier pour ses livres prêchant la lutte sociale est décédé lundi soir à l'âge de 90 ans dans une clinique du New Jersey. Il y était soigné depuis près d'un an.

M. Upton Sinclair était né à Baltimore en 1878, de parents originaires du Sud des Etats-Unis appauvris après avoir connu la richesse. Il se mit à écrire dès l'âge de 14 ans. C'est d'ailleurs par ses ouvrages qu'il réussit à payer les frais de son éducation supérieure à l'Université Columbia de New York.

Grève de lycéens à Monza

Un abbé-professeur avait été suspendu

MILAN — Le père Luigi Brambilla, qui enseigne l'histoire religieuse au lycée Parisi, de Monza (grande banlieue de Milan) a été démis de ses fonctions, et suspendu, pour avoir traité trop librement, au gré des autorités académiques, de la sexualité, de la pilule, de la prostitution et même du divorce.

Ses élèves, pour montrer en quelle estime ils tenaient le père Brambilla et son enseignement, ont « débrayé » et manifesté dans les rues de Monza, suivis bientôt par les élèves d'autres lycées qui, par solidarité, ont également fait grève.

Les Grands Prix se mettent « dans le vent »

PARIS — C'est à l'avant-garde que vont maintenant les grandes récompenses officielles : le philosophe essayiste Jean Grenier, le peintre Tal Coat, le compositeur chef d'orchestre Marius Constant ont reçu hier les Grand Prix nationaux des lettres, des arts et de la musique. Le temps n'est plus où les « pompiers » chargés de fonctions offi-

cielles empêchaient les impressionnistes d'exposer, et Debussy d'être joué.

Le jury qui a récompensé M. Jean Grenier comprenait notamment MM. Marcel Brion, Jean Delay, Pierre Emmanuel, François Mauriac, Jules Romains, Henri Troyat de l'Académie française, et Saint John Perse, lauréat du Prix Nobel. M. Grenier, 70 ans, est

agrégé de philosophie et occupe actuellement la chaire d'esthétique et de science de l'art à la Sorbonne. L'ensemble de son œuvre traduit le souci d'unir la tradition humaniste aux exigences de l'esthétique contemporaine, et il est considéré comme l'un des principaux inspirateurs du mouvement littéraire contemporain.

M. Pierre Tal Coat, 63 ans, est surtout connu pour son portrait de Giacometti et pour la grande série des « Massacres ». D'abord expressionniste, il est pratiquement parvenu à un art non figuratif.

Marius Constant, 43 ans, est l'un des chefs de file de la musique contemporaine. Il assure la direction musicale des ballets Roland Petit, et conduit depuis 1963 la formation « Ars Nova », dédiée à l'illustration de la musique contemporaine. Ses œuvres principales sont le « Joueur de flûte » et « Par le feu » pour piano et orchestre.

Première transplantation du foie en France

PARIS — Le foie d'un homme de 47 ans a été transplanté à une femme de 30 ans, à l'Hôpital de la Pitié à Paris.

L'opération a été effectuée par une équipe dirigée par le professeur H. Garnier.

Mardi matin à 7 heures l'opérée a repris conscience. Les fonctions vitales, déclare-t-on à l'hôpital, sont assurées de façon satisfaisante.

TCHECOSLOVAQUIE: une proclamation énergétique

réclame la liberté d'OPINION et d'INFORMATION

PRAGUE — Dans une proclamation énergétique, les représentants de onze associations culturelles tchécoslovaques se sont élevés contre la limitation de la liberté de parole, d'opinion et d'information dans leur pays.

Selon l'agence CTK la résolution votée par les délégués affirme que « la limitation et la liquidation des libertés des citoyens commencent toujours par des attaques contre la liberté d'opinion et de pensée critique ». D'autre part, « la censure et les mesures administratives sont toujours la première manifestation d'une politique qui vise à réduire à néant toute possibilité de critique et d'opposition et qui, dans ses ultimes conséquences, est dirigée contre le peuple ». Les intellectuels

tchécoslovaques sont persuadés que la lutte actuelle, lorsqu'elle aura abouti, déterminera le destin de chacun. Ils assurent qu'ils respecteront le rôle décisif du parti communiste dans un système de démocratie socialiste ouvert, tel qu'il a été défini dans le programme d'action du PC tchécoslovaque. Les savants, les artistes et les journalistes savent d'expérience que « les échanges d'opinions et de connaissances sur la base d'une information exacte sont les prémisses au succès dans tous les domaines de l'activité humaine. La résolution fait aussi allusion à l'activité de forces qui « s'étaient identifiées en paroles au processus politique d'après janvier, mais dont les actes tendaient à la liquidation des principes démocratiques ». Cette

résolution, aux yeux de ses auteurs est une mise en garde contre l'illusion d'un retour « à la démocratie enchaînée et au socialisme bureaucratique autoritaire ».

Un tel danger doit être conjuré par une « politique au grand jour et non par une politique de cabinet ».

Cette résolution a été votée mardi par des délégués des organisations suivantes : l'association des journalistes tchèques et slovaques, l'académie des sciences, le syndicat des artistes, l'association des écrivains tchèques, l'association des compositeurs, ainsi que les organisations professionnelles des peintres, sculpteurs, architectes et artistes dramatiques.